



Alger	: 27°	19°
Oran	: 27°	21°
Annaba	: 33°	16°
Béjaïa	: 27°	15°
Tamanrasset:	33°	22°

ALGÉRIE - PALESTINE

Le Président de la République reçoit un appel téléphonique de son frère le Président de l'Etat de la Palestine

P. 24

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE DE LA DIPLOMATIE ALGÉRIENNE

M. Attaf : "l'Algérie continuera à promouvoir la sécurité et la stabilité sous la direction du président de la République"

P. 24

ALGÉRIE - NIGER

L'Algérie décide de surseoir à l'engagement des discussions préparatoires de sa médiation jusqu'à l'obtention des clarifications nécessaires

P. 24

PARLEMENT

Adoption par l'APN, à la majorité, du projet de loi de finances rectificative 2023

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), ont adopté, dimanche, à la majorité, le projet de loi de finances rectificative (PLFR) de l'exercice 2023, qui comprend la prise en charge des dépenses ordinaires supplémentaires liées essentiellement aux mesures visant à préserver le pouvoir d'achat des ménages, renforcer la sécurité alimentaire et soutenir le programme d'investissement public au profit de certaines wilayas. Le vote s'est déroulé en séance plénière présidée par M. Brahim Boughali, président de l'APN, en présence du ministre des Finances, Laaziz Faïd, et de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar.

P. 4



ALGÉRIE - CHILI

Tenue de la 5^e session des consultations politiques

P. 4

ALGÉRIE POSTE

12 millions de détenteurs de la carte Edahabia (ministre)

P. 3

AFGHANISTAN

Le bilan des tremblements de terre s'élève à 2.445 morts

P. 2

SANTÉ

INFARCTUS DU MYOCARDE

Reconnaitre les signes, bien réagir, les traitements

P. 12-13

FOOTBALL

CAN-2023 - EQUIPE NATIONALE - PRÉPARATION

Belmadi prévoit un stage d'acclimatation "dans un pays voisin" de la Côte d'Ivoire

P. 21



CHINE

Le groupe Huawei détient plus de 120.000 brevets dans le monde

P. 17

ORAN

Coup d'envoi du 20^e Salon international de l'immobilier, du bâtiment, de l'habitat et des travaux publics "Batiwest 2023"

P. 5

STARTUPS EN ACTIVITÉ L'Algérie deuxième en Afrique



Selon le classement de Startup Ranking, site spécialisé dans le classement des startups dans le monde, l'Algérie occupe la deuxième place en Afrique en termes de startups en activité, après le Nigeria et juste avant l'Égypte et l'Afrique du Sud, précise la même source. Au niveau mondial, les États-Unis d'Amérique arrivent en tête du classement devant l'Inde, la Grande-Bretagne, le Canada, l'Australie, l'Indonésie, l'Allemagne, la France, l'Espagne, le Brésil et Singapour. Le classement du site Startup Ranking recense les startups au niveau mondial par écosystème, en fonction de leurs activités, de leurs domaines de spécialisation et des données liées aux services qu'elles offrent, selon Algeria Venture.

HÔTELLERIE - RESTAURATION Plus de 90 exposants attendus à la 16^{ème} édition du Salon HORECA Expo 2023

Plus de 90 exposants sont attendus lors de la 16^{ème} édition du Salon international des équipements et services pour l'hôtellerie, la restauration et les collectivités en Algérie (HORECA Expo 2023) à partir de mardi prochain à Alger, ont indiqué les organisateurs de cette manifestation dimanche dans un communiqué.

L'événement, qui se tiendra de mardi à vendredi prochains au niveau du Palais des expositions d'Alger, rassemblera des fournisseurs d'équipements de cuisine, de nourriture et boissons, de technologies et infrastructures, de services et franchises, d'équipements de bien-être et SPA et de design et hospitalité, a fait savoir la même source.

Plus de 5.000 visiteurs professionnels algériens et étrangers sont également attendus lors de cette manifestation, selon les organisateurs, ajoutant que plusieurs concours de cuisine sont au programme.

TIZI-OUZOU 83 dossiers judiciaires instruits

Un total de 83 dossiers judiciaires à l'encontre d'individus impliqués dans divers délits ont été instruits en septembre dernier par les éléments de la sûreté de wilaya de Tizi-Ouzou, a indiqué dimanche un communiqué de ce corps de sécurité. Les individus impliqués qui ont été présentés devant la justice ont été appréhendés lors d'opérations combinées avec la gendarmerie nationale au niveau de certains points réputés et des barrages dressés sur des axes routiers, a précisé la même source. Il s'agit de 17 individus pour port illégal d'armes blanches, 39 pour possession de produits stupéfiants en vue de leur commercialisation, 9 pour possession et commercialisation de produits psychotropes et 18 recherchés par la justice, a-t-on ajouté.

TIPASA Une tentative de migration clandestine déjouée

Les éléments de la Brigade territoriale de la Gendarmerie nationale (GN) de Bouharoum et de Cherrhell ont déjoué une tentative de migration clandestine par mer à partir des côtes de Tipasa vers l'Europe, menée par un groupe de jeunes, dont une jeune fille mineure âgée de 16 ans, a indiqué dimanche un communiqué du Commandement de la GN. L'opération s'est soldée par l'arrestation de neuf (9) individus, âgés entre 16 et 35 ans, et la saisie d'une bousole, d'un appareil GPS, d'un signal, d'un moteur de bateau (40 CV) avec son réservoir de carburant, de 16 bidons de carburant de 20 litres, de 10 gilets de sauvetage, d'une somme d'argent estimée à 2.050 euros, de 10 téléphones portables et des armes blanches, précise le communiqué.

Après finalisation des procédures légales, les suspects ont été déférés devant le procureur de la République près les tribunaux de Koléa et Cherrhell.

ACCIDENTS DE LA ROUTE Deux morts et un blessé à Guellal (Sétif)



Deux (2) personnes sont décédées et une autre a été blessée dimanche dans un accident de la circulation, survenu sur la RN 78, à proximité du village de Meloul relevant de la commune de Guellal (Sud de Sétif), a-t-on appris auprès des services de la Protection civile. Le chargé de l'information et de la communication de ce corps constitué, le commandant, Ahmed Laâmamra a déclaré à l'APS que l'accident qui s'est produit vers 11h11, est une collision entre deux (2) véhicules de tourisme qui a provoqué le décès d'un conducteur et son accompagnateur, âgés de 20 et 22 ans, tandis qu'une autre personne âgée de 27 ans a été blessée.

Boumerdes: 25 blessés dans le dérapage d'un bus de transport de voyageurs sur l'autoroute Est-ouest

Vingt-cinq (25) personnes ont été atteintes de blessures plus ou moins graves, dimanche, suite au dérapage suivi de renversement d'un bus de transport de voyageurs sur l'axe de l'autoroute Est-ouest traversant la commune de Khemis El Khechna, à l'Ouest de Boumerdes, a-t-on appris de la protection civile de la wilaya. L'accident s'est produit à l'aube, aux environs de 4h, au niveau de l'échangeur de Zeralda, traversant la commune de Khemis El Khechna, en faisant 25 victimes atteintes de blessures de divers degrés, a indiqué à l'APS, le chargé de la cellule de communication auprès de ce corps constitué, le lieutenant Hocine Bouchachia.

Le bus transportait des voyageurs d'Annaba vers Mostaganem, a-t-on ajouté, soulignant que les 25 blessés, tous des passagers du bus, ont été secourus sur place par les éléments de l'unité secondaire de la protection civile de Khemis El Khechna, appuyés ceux de l'unité principale de Boumerdes.

Après avoir reçu les premiers soins, ils ont été évacués vers l'hôpital de Rouiba, où ils ont été pris en charge, a-t-on noté.

La route a été ensuite dégagée ce qui a permis le rétablissement du trafic, qui était interrompu suite à cet accident, a conclu le même responsable.

BORDJ BOU ARRERIDJ Plus de 9.300 emplois créés en 2023

Plus de 9.300 emplois ont été créés depuis début 2023 dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj dans les secteurs économiques public et privé, a-t-on appris auprès de la wilaya.

Les responsables de la wilaya ont précisé que la politique adoptée, dans ce contexte, a eu un "impact positif" sur le secteur de l'emploi dans la wilaya comme en témoigne le faible taux de chômage. Le nombre de postes d'emploi couverts par la sécurité sociale a ainsi atteint plus de 9.300 depuis le début de cette année par l'intermédiaire de l'Agence nationale de l'emploi et de ses annexes qui avaient signalé 9.734 offres d'emploi sur le territoire de la wilaya, selon la même source.

TÉBESSA Démantèlement d'un réseau et saisie d'armes à feu

Les éléments de la Police de Tébessa ont démantelé, la semaine dernière, un dangereux réseau criminel qui menaçait la sécurité, l'économie nationale et la santé publique, et récupéré neuf (9) armes à feu, avec la saisie d'une importante quantité de stupéfiants, a indiqué dimanche un communiqué de ce corps.

Les services de police de la wilaya de Tébessa sont parvenus, la semaine écoulée, à "démanteler un dangereux réseau criminel composé de 3 individus activant dans le trafic de drogue de psychotropes et d'armes à feu", ajoute la même source.

L'opération a été couronnée "par la récupération de 9 armes à feu (5 fusils de chasse, 2 fusils à pompe, et deux pistolets de calibre 7 et 9 mm), ainsi que de 128.500 comprimés psychotropes, et 2,4 kg de drogues".

Les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le Pôle pénal spécialisé relevant du tribunal de Constantine, indique la même source.

BATNA Mise en échec d'une tentative d'exploitation minière de plomb sans autorisation

Les éléments de la brigade de la Gendarmerie nationale de Batna-Nord (Bouzourane) ont déjoué une tentative d'exploitation minière de plomb sans autorisation, a indiqué dimanche un communiqué du groupement territorial de ce corps constitué. L'opération a été effectuée le 5 octobre vers 23h00 au cours d'une descente vers le site de l'ancienne décharge public à proximité de l'événement Est de la ville de Batna où six personnes ont été trouvées en train de creuser pour extraire le plomb en foui, selon le communiqué. Les mis en cause âgés entre 24 et 36 ans ont tenté de prendre la fuite mais les gendarmes ont réussi à les interpellés et à saisir l'outil utilisé pour creuser, a ajouté encore le communiqué.

Une enquête a été ouverte sur l'affaire et les mis en cause seront présentés à la justice au terme des procédures légales pour "atteinte aux biens de l'Etat, exercice de l'activité d'exploration et d'exploitation minière de recherche de plomb sans autorisation", est-il précisé dans le communiqué.

OULED DJELLAL Saisie de psychotropes

Les éléments de brigade de la Gendarmerie nationale de Chaïba (wilaya d'Ouled Djellal) ont saisi 14.385 capsules de psychotropes et arrêté deux suspects, a-t-on indiqué dimanche dans un communiqué du groupement territorial de ce corps constitué. L'opération a été réalisée au niveau d'un point de contrôle sur la RN-46 dans la commune de Chaïba au cours du contrôle des documents d'un autocar et de la fouille des bagages des passagers, selon le communiqué. La fouille minutieuse a permis la saisie de 14.385 capsules de psychotropes de fabrication étrangère dissimulées dans le bagage d'un passager en plus d'un montant de 165.000 DA, deux téléphones portables, et l'arrestation de deux suspects, selon la même source. Au terme des procédures légales, les deux suspects seront présentés devant le procureur de la République près le Tribunal d'Ouled Djellal, est-il indiqué.

AFGHANISTAN Le bilan des tremblements de terre s'élève à 2.445 morts

Le bilan des tremblements de terre qui ont frappé la province d'Hérat, dans l'ouest de l'Afghanistan, et les provinces voisines, s'est alourdi à 2.445 morts, ont annoncé dimanche soir les autorités locales. La zone la plus touchée est le district de Zanda Jan à Hérat, où 13 villages ont été "complètement détruits", a déclaré Mawlawi Musa Ashari, directeur provincial de l'Autorité nationale de gestion des catastrophes à Hérat. Plus tôt dans la journée, le porte-parole de l'Autorité nationale de gestion des catastrophes, Mullah Janan Shaq, avait indiqué que plus de 9.200 personnes avaient été blessées lors des tremblements de terre.

Selon le Centre chinois des réseaux sismiques, deux tremblements de terre d'une magnitude de 6,2 ont secoué samedi l'Afghanistan. La première secousse s'est produite vers 11h10 heure locale (06h40 GMT).

VIETNAM Trois morts et un disparu après de fortes intempéries

Trois personnes ont péri durant le week-end dans le nord du Vietnam après de fortes intempéries qui ont provoqué des crues subites et des glissements de terrain, ont annoncé lundi les autorités. Les pluies torrentielles ont endommagé des dizaines de maisons et de champs dans les provinces de Yen Bai, Thai Nguyen et Tuyen Quang, a précisé le service en charge de la gestion des catastrophes naturelles. Une personne est également portée disparue, après une inondation à Thai Nguyen, selon la même source. Les médias d'Etat ont indiqué qu'un enfant figurait parmi les trois victimes, qui ont trouvé la mort dans deux glissements de terrain, à Yen Bai. Des images diffusées par les sites d'information officiels ont montré les routes bloquées et les maisons envahies par le niveau élevé de l'eau. Depuis le début de l'année, quelque 98 personnes ont été tuées ou déclarées disparues, et 103 blessées, à la suite de catastrophes naturelles, a recensé l'institut de statistiques vietnamien.

HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION

Commémoration du 66^e anniversaire de la mort en martyr d'Ali la Pointe à Ain Defla

Les autorités locales de la wilaya d'Ain Defla ont commémoré, dimanche le 66^e anniversaire de la mort du héros de la bataille d'Alger, Ali Ammar, connu sous le nom d'Ali La pointe, tombé en martyr le 8 octobre 1957.

Les activités commémoratives de la mort d'Ali la pointe ont débuté au niveau de la place "Ali Ammar" dans la ville de Miliana, en présence du wali, Abdelghani Filali qui, accompagné des autorités locales civiles et militaires, a déposé une gerbe de fleur au pied de la statue du martyr.

Au théâtre communal Mahfoud-Touahri où la commémoration s'est poursuivie, le moudjahid Adjadj Abdellah, chef de la Kasma de Miliana, a mis l'accent sur la "bravoure et le dévouement du martyr-symbole qui a fait l'histoire du pays". Il a ajouté, à l'occasion, que



la nouvelle génération a le devoir de préserver l'héritage laissé par les martyrs", appelant également à "sau-

vegarder l'histoire de la glorieuse guerre de libération". Plusieurs activités culturelles et sportives ont été organisées lors de cette commémoration, à l'instar d'une exhibition de boxe et une pièce de théâtre, en plus d'une exposition de photos qui a eu lieu au niveau de la place Ali Ammar.

Pour rappel, le digne fils de la ville de Miliana, Ali la Pointe, était tombé au champ d'honneur à la Casbah d'Alger aux côtés de "P'tit Omar", de son vrai nom Omar Yacéf, Hassiba Ben Bouali et Mohamed Bouhamidi, le 8 octobre 1957.

SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE PALESTINIEN CONTRE L'AGRESSION SIONISTE Un rassemblement à Alger



Le Mouvement de la société pour la paix (MSP) a organisé, dimanche à Alger, un rassemblement en solidarité avec le peuple palestinien et contre l'agression sioniste brutale sur Gaza, les intrusions dans la mosquée d'Al-Aqsa et les exactions dont sont victimes les Palestiniens.

S'exprimant à cette occasion devant les participants à ce rassemblement, le président du MSP, Abdelali Hassani Cherif, a condamné les intrusions de l'entité sioniste dans la mosquée d'Al-Aqsa et la profanation des lieux saints, affirmant que "le peuple palestinien n'a d'autre choix pour arracher ses droits et récupérer ses lieux saints que la résistance, qui est le seul moyen pour stopper les exactions incessantes de l'ennemi sioniste".

Rappelant que "défendre la Palestine c'est défendre les constantes de la nation", il a soutenu que "le peuple algérien, avec son esprit révolutionnaire et son expérience de la Glorieuse Révolution de libération, se tient toujours du côté des justes causes, à leur tête la cause palestinienne".

Pour sa part, le président du bureau exécutif du MSP de la wilaya d'Alger, Ahmed Cherifi, a affirmé que "la position du peuple algérien en faveur de la cause palestinienne est constante jusqu'à la libération par le peuple palestinien de ses terres, le recouvrement de tous ses droits spoliés et l'expulsion des sionistes et des agresseurs".

De son côté, le représentant du Mouvement de résistance islamique en Afrique du Nord et au Maghreb, Sami Abu Zuhri, a indiqué que ce qui se passe dans la région à travers l'opération "Déluge d'Al-Aqsa" lancée par les factions palestiniennes est "un tournant dans l'histoire du conflit avec l'occupation sioniste".

"L'opération +Déluge d'Al-Aqsa+ intervient après le silence de la Communauté internationale et des grandes puissances et de l'Occident qui se sont ligüés pour soutenir l'entité spoliatrice contre le peuple palestinien.

Cette opération vise à recouvrer tous nos droits bafoüés", a-t-il soutenu.

ALGÉRIE POSTE 12 millions de détenteurs de la carte Edahabia (ministre)

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, a révélé, dimanche à Alger, qu'Algérie Poste avait recensé 12 millions de détenteurs de la carte Edahabia, alors que ce nombre ne dépassait pas les 6 millions en 2020.

Présentant un exposé au Forum du Moudjahid, à l'occasion de la Journée mondiale de la poste, M. Bibi Triki a précisé que le nombre de détenteurs de la carte Edahabia était passé de 6 millions en 2020 à 12 millions actuellement, soulignant que l'objectif est d'atteindre 15 millions de détenteurs d'ici fin 2024.

Algérie Poste ambitionne également de porter le nombre de guichets automatiques (GAB) à 3.400 d'ici fin 2024 contre 1.985 aujourd'hui et seulement 1.400 en 2020, a souligné le ministre, qui s'attend à ce que le nombre de transactions électroniques effectuées avec la carte Edahabia atteigne 60 millions d'ici fin 2023.

Algérie Poste compte aussi atteindre 4.240 bureaux de poste fixes et 115 bureaux mobiles à travers le pays, a fait savoir le ministre, faisant état de "projets devant permettre au secteur d'atteindre les objectifs fixés pour répondre aux besoins des citoyens dans le domaine de l'Internet".

L'un de ces objectifs consiste à raccorder deux tiers des foyers à internet fixe d'ici fin 2024, a expliqué le ministre. Le premier responsable du secteur a affirmé, en outre, que le Gouvernement poursuivait ses efforts visant à "généraliser et renforcer les services en ligne et le e-paiement à travers le développement d'une infrastructure solide et sécurisée pour les communications électroniques et la numérisation des services financiers postaux".

EDITORIAL DE LA REVUE EL DJEICH

L'Algérie restera fidèle à ses principes fermes pour un monde de paix et de sécurité

L'Algérie restera toujours fidèle à ses principes fermes et à sa lutte pour un monde de paix et de sécurité ainsi que pour la consécration du droit des peuples à la liberté, à l'indépendance et à la souveraineté sur leur territoire, affirme la Revue El Djéich dans son numéro pour le mois d'octobre.

"Durant plus de 60 ans, l'Algérie s'est distinguée sur la scène internationale par ses positions constantes et de principe visant à l'instauration de la paix et de la sécurité dans un monde multipolaire fondé sur la coopération, la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats et le droit des peuples occupés à l'autodétermination ainsi que le rejet de l'emploi de la force ou de la menace dans la résolution des crises et des différends internationaux", mentionne l'édito intitulé "Pour un monde multipolaire".

El Djéich rappelle dans ce cadre l'élection de l'Algérie en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, considérant cet acquis d'"opportunité historique de mobiliser le soutien pour faire triompher des causes justes et défendre le droit des peuples qui luttent pour leur liberté, en particulier les peuples palestiniens et sahraoui".

Cela passe, note la même source, par des efforts visant "l'adoption d'une réso-

lution qui renforcerait la solution à deux Etats et pour la liquidation définitive de l'occupation de la dernière colonie en Afrique, sans oublier son attachement aux résolutions pacifiques et privilégiant la voie du dialogue en Libye, au Mali, au Niger, au Soudan et dans d'autres pays du continent africain".

L'édito relève, à cet égard, que l'élection de l'Algérie a été réalisée grâce à "son brillant parcours diplomatique, dont ce mois d'octobre marque le 6ième anniversaire de son adhésion aux Nations Unies".

El Djéich souligne, en outre, que l'institution de cette date comme Journée nationale de la diplomatie est venue "en reconnaissance des efforts laborieux déployés par notre diplomatie depuis notre glorieuse Révolution libératrice triomphante et pour valoriser son parcours militant, sa riche expérience ainsi qu'au regard des positions honorables de notre pays à l'égard de diverses questions régionales et internationales".

L'édito rappelle que "sur la même voie empruntée par le défunt Président Houari Boumediène, qui avait prononcé un discours historique devant la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies, en avril 1974, le Président de la République, M.

Abdelmadjid Tebboune a, dans un discours global porteur de messages forts, prononcé lors de la 78e Session de l'Assemblée générale des Nations Unies, le 19 septembre 2023, plaidé pour l'instauration d'un nouvel ordre mondial garantissant l'égalité et la coopération entre les nations, à même de contribuer à l'avènement d'un monde où prévalent la sécurité, le progrès et la prospérité".

A cette occasion, il a réaffirmé la position de l'Algérie appelant à une réforme du Conseil de sécurité, conformément à "une approche intégrée assurant une représentation plus transparente qui permet aux pays du monde, y compris ceux en développement, de faire entendre leur voix et mettre ainsi un terme à l'injustice historique qui a touché le continent africain".

Dans cette optique, ajoute l'édito d'El Djéich, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, a affirmé que "cette juste voie est en harmonie avec l'attachement du Haut commandement de l'Armée nationale populaire à poursuivre le processus d'acquisition des facteurs de force pour la défense de la souveraineté nationale, en saluant les réalisations de notre diplomatie à plus d'un titre".

FORMATION PROFESSIONNELLE

Introduction de l'anglais technique dans les programmes (ministre)

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi, a annoncé, dimanche depuis le Centre de Recherche Scientifique et Technique sur les Régions Arides (CRSTRA) de Biskra, l'introduction de l'anglais technique dans les programmes de formation professionnelle.

Le ministre, qui présidait par visioconférence la cérémonie officielle de rentrée de la session d'octobre 2023 du secteur, a précisé que l'introduction de la langue anglaise avait pour objectif d'améliorer le niveau et les compétences des stagiaires, et de préparer la main-d'œuvre algérienne aux besoins des entreprises étrangères investissant dans le pays.

M. Merabi, accompagné du président du Conseil supérieur de la jeunesse

(CSJ), Mustapha Hidaoui, et des autorités locales, a souligné que dans le cadre de cet effort, un guide technique et pédagogique en anglais technique pour les apprenants des différentes filières professionnelles a été préparé pour 80 % des spécialités dispensées.

Le ministre a ajouté qu'une cellule nationale a été créée pour soutenir l'enseignement progressif de l'anglais au profit des enseignants et des stagiaires du secteur selon un calendrier qui sera préparé à cet effet et qui sera soutenu par des cellules de coordination au niveau des wilayas.

Il a souligné que le plan du secteur, qui s'inscrit dans le cadre de la politique du gouvernement visant à réaliser le décollage économique, repose sur trois axes principaux, à savoir l'amélioration

de la qualité de la formation, la promotion de l'enseignement professionnel et l'adaptation des formations à l'environnement économique, outre la numérisation du secteur, en particulier des aspects pédagogiques, administratifs et financiers.

Le ministre a également salué les efforts déployés dans le cadre de la préparation de la rentrée de la formation professionnelle, une rentrée qu'il a qualifiée de "rentrée numérique par excellence" au regard des indicateurs fournis par les directions de wilayas du secteur via la plateforme numérique.

Lors de la présentation de la nouvelle rentrée du secteur, il a révélé que les offres de formation s'élèvent, au cours de cette session, à plus de 415.000 places pédagogiques au niveau national, soit une augmentation de 20

% par rapport à la session de septembre 2022, où les filières industrielles arrivaient en tête des offres de formation, avec près de 20 %, suivies des filières liées à la restauration, à l'hôtellerie et au tourisme avec plus de 14 % de l'offre totale de formation.

Le ministre de la Formation et de l'enseignement professionnels, arrivé samedi dans la wilaya de Biskra pour une visite de travail, a eu à inspecter plusieurs structures de son secteur où il a été notamment informé de la réalité de l'apprentissage dans les établissements de formation.

M. Merabi devait poursuivre sa visite en présidant des cérémonies de signature de conventions de partenariat entre la direction de wilaya de la formation et de l'enseignement professionnels et des opérateurs économiques.

ALGÉRIE - CHILI Tenue de la 5^e session des consultations politiques



Le Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Louhès Magramane a coprésidé, dimanche à Alger, avec le sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères du Chili, Gloria de la Fuente, les travaux de la 5^e session des consultations politiques entre l'Algérie et le Chili, indique un communiqué du ministère.

La présente session coïncidant avec la célébration du 60^e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays "a permis de passer en revue et d'évaluer l'état des relations bilatérales et les moyens de les promouvoir, à la lumière de la volonté politique animant les dirigeants des deux pays", ajoute le communiqué.

A cette occasion, les deux parties se sont félicitées des "acquis historiques entre les deux pays et leur engagement à insuffler une nouvelle dynamique aux relations de coopération en vue de les renforcer et de les élargir à tous les domaines mutuellement bénéfiques", précise la même source.

Les consultations politiques ont également été "une occasion pour échanger les vues autour de plusieurs questions régionales et internationales d'intérêt commun".

Mme De la Fuente s'est entretenue, en marge de cette 5^e session, avec le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, conclut le communiqué.

EDUCATION Le ministère de l'Éducation organise un concours d'écriture à l'occasion du 60^e anniversaire de la création du groupe Sonatrach

Le ministère de l'Éducation nationale organise le 24 octobre en cours, un concours national d'écriture ouvert aux élèves des classes d'examen pour les trois cycles d'enseignement, à l'occasion de la célébration du 60^e anniversaire de la création du groupe Sonatrach.

Dans un communiqué rendu public dimanche, le ministère a précisé que ce concours, organisé en coordination avec Sonatrach dans le cadre de la célébration du 60^e anniversaire de la création du groupe (31 décembre 1963), "est ouvert, mardi 24 octobre, aux élèves des classes d'examen pour les trois cycles d'enseignement au niveau des établissements éducatifs et d'enseignement public et privé".

Le concours consiste à "produire un texte écrit en arabe dont le type et le thème sont adaptés au niveau des élèves de chaque cycle d'enseignement".

Selon la même source, il s'agit de "produire une expression écrite sur la protection de l'environnement pour les élèves de cinquième année primaire, une lettre sur le rôle de l'énergie dans le développement du pays pour les élèves de quatrième année d'enseignement moyen et un article sur la numérisation et les Data technologies pour les élèves de troisième année secondaire".

Les résultats du concours seront annoncés le 15 novembre, selon le communiqué.

PARLEMENT Adoption par l'APN, à la majorité, du projet de loi de finances rectificative 2023

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), ont adopté, dimanche, à la majorité, le projet de loi de finances rectificative (PLFR) de l'exercice 2023, qui comprend la prise en charge des dépenses ordinaires supplémentaires liées essentiellement aux mesures visant à préserver le pouvoir d'achat des ménages, renforcer la sécurité alimentaire et soutenir le programme d'investissement public au profit de certaines wilayas.

Le vote s'est déroulé en séance plénière présidée par M. Brahim Boughali, président de l'APN, en présence du ministre des Finances, Laaziz Faïd, et de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar.

Le président de l'Assemblée, les membres du Gouvernement et les députés ont exprimé à cette occasion leur solidarité avec le peuple palestinien.

A l'issue du vote, M. Faïd a souligné que la présentation et le débat de ce projet de loi ont permis de présenter les principaux axes liés aux évolutions contenues dans certains agrégats macro-économiques et budgétaires d'une part, et la mobilisation de ressources supplémentaires pour appuyer la concrétisation des décisions prises par le Gouvernement d'autre part.

Il a en outre affirmé que "le Gouvernement accorde l'intérêt et l'importance nécessaires à l'étude et à la prise en charge de toutes les observations exprimées par les députés".

La commission des finances et du budget a recommandé, dans son rapport complémentaire sur le projet de loi, de pren-



dre davantage de mesures pour la protection de l'activité économique, la maîtrise des dépenses publiques, l'encadrement du commerce extérieur et les recours au financement intérieur de l'économie nationale.

Elle a également recommandé de promouvoir et de renforcer le système d'administration des impôts, d'abroger les exceptions et de combler les failles, avec le recouvrement des impôts sur les capitaux de manière plus efficace sans impacter l'investissement.

L'Assemblée a adopté, en

outre, l'amendement de l'article 18, modifiant les dispositions de l'article 148 de la loi de finances 2022, qui accordait aux importateurs/transformateurs de l'huile brute de soja, un délai allant jusqu'au 31 décembre 2024, pour entamer l'opération de production de cette matière première ou de l'acquiescer sur le marché national.

En vertu de cet amendement, le délai est fixé au 31 décembre 2023.

Le projet de loi prévoit une hausse des recettes budgétaires de l'Etat de près de 13%, pour at-

teindre près de 9.000 milliards (mds) de DA, et une augmentation des dépenses à plus de 14.700 mds de DA (+6,7%).

Il prévoit également une hausse des recettes exceptionnelles à 1.410 mds de DA, dont 848 mds de DA proviennent de Sonatrach et 400 mds de DA des dividendes de la Banque d'Algérie. Pour la balance des paiements au titre de l'année en cours, il prévoit un excédent de 71 mds USD, contre 5,7 mds USD selon les projections de la loi de finances 2023.

Le projet prévoit une hausse des exportations en 2023 à 52,8 mds de dollars, soit une augmentation de 6,5 mds USD par rapport aux projections de la LF 2023, tandis que les importations de marchandises pourraient atteindre 41,5 mds USD, (+12,5%).

Concernant la croissance économique, il est attendu en 2023 une croissance de 5,3%, contre 4,1% prévue dans la loi de finances 2023, tirée principalement par l'accroissement du secteur des hydrocarbures, (+6,4%).

La croissance du PIB hors hydrocarbures (PIB-HH) se situerait à 4,9%.

Une délégation parlementaire algérienne prend part à Copenhague à la 69^e session de l'AP-OTAN

Une délégation parlementaire algérienne conjointe entre les deux chambres du Parlement prend part à la 69^e session de l'Assemblée parlementaire de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (AP-OTAN), dont les travaux se poursuivent jusqu'au 9 octobre en cours à Copenhague (Danemark), a indiqué dimanche un communiqué du Conseil de la nation.

Les participants débattent, lors des réunions des cinq (05) commission et de la

séance plénière, de plusieurs thèmes dont "la mobilisation sur les valeurs de la démocratie participative au sein de l'alliance, la préservation de l'ordre international fondé sur des règles, l'adaptation accélérée du système de dissuasion et de défense relevant de l'OTAN y compris les régions de la Mer Baltique et de la Mer Noire outre la construction de capacités de résistance et de lutte contre les fake-news et la préservation des infrastructures vitales et des chaînes d'ap-

provisionnement". Le Conseil de la nation sera représenté par M. Aïssa Naïli, président de la Commission de la Défense nationale en qualité de chef de délégation et des deux députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Fouzi Bendjaballah et Ayoub Hammad, précise le communiqué.

Le Parlement algérien participe aux sessions de l'AP-OTAN en sa qualité de partenaire méditerranéen.

HYDRAULIQUE

Nécessité de la facilitation de l'octroi d'autorisations pour le fonçage de puits artésiens (ministre)

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a chargé, dimanche après-midi à Khenchela, les responsables de l'Agence nationale des ressources hydrauliques (ANRH) de faciliter et de simplifier les démarches liées à l'octroi des autorisations de fonçage de puits artésiens destinés à l'irrigation agricole.

M. Derbal, qui venait de donner le coup d'envoi des travaux de réalisation d'une station d'épuration des eaux usées (STEP) dans la commune de Chechar, dans le cadre d'une visite d'inspection et de travail dans la wilaya de Khenchela, a souligné "la nécessité d'augmenter le nombre d'autorisations de fonçage de puits, à Khenchela, mais également dans d'autres wilayas dont les revenus dépendent de la production agricole".

A condition, a-t-il ajouté, que le forage des puits en question "ne soit pas en conflit avec les données techniques propres aux zones concernées par le fonçage". Le ministre a souligné que la STEP de Chechar qui s'inscrit dans le cadre du programme complémentaire de développement décidé par le président de la République, M. Abd elmadjid Tebboune au profit de la wilaya de Khenchela, doit être réalisée "selon les technologies permettant l'utilisation de l'eau épurée dans le domaine agricole, dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie du secteur visant à fournir de l'eau aux secteurs agricole et industriel". M. Derbal a également fait part de la nécessité d'ouvrir une annexe de l'ANRH à Khenchela "dans un délai maximum d'un mois" afin de traiter, "dans les

plus brefs délais", les dossiers de demandes d'autorisations de forage de puits et ce, a-t-il précisé, afin de "mettre fin au problème de l'attente dont souffraient les agriculteurs en raison du traitement des dossiers au niveau régional". Le ministre de l'Hydraulique a souligné, dans une déclaration à la presse, sur le site du barrage de Babar, que le problème des perturbations dans l'alimentation en eau potable sera "prochainement résolu", dans la wilaya de Khenchela, après les travaux de réhabilitation de la conduite reliant la station de pompage de la commune d'Ain Kercha (Oum El Bouaghi) au barrage de Kouadiat Medouar, à Batna, cet ouvrage hydraulique alimentant en eau potable la majorité des communes de la wilaya de Khenchela. M. Derbal a ajouté, in situ, après avoir écouté les préoccupations des citoyens, que son département étudiait actuellement la possibilité de fournir des ressources en eau, conventionnelles ou non conventionnelles, supplémentaires pour répondre à la demande croissante en eau d'irrigation dans la wilaya de Khenchela qui, a-t-il souligné, connaît "un saut qualitatif dans le domaine de la production agricole".

Il a chargé, à ce propos, le directeur de wilaya des ressources en eau, de préparer des fiches techniques pour la construction de retenues d'eau dans les différentes communes de la wilaya et d'entamer l'inscription de projets de réhabilitation d'anciennes retenues à financer par le Fonds national de l'eau. Lors de l'inspection du projet de réalisation de la

STEP de Babar, le ministre a donné des instructions à l'effet d'exercer "un suivi scrupuleux et attentif" du projet et d'accélérer le rythme des travaux, en tenant compte des normes de qualité.

Il a demandé, dans ce contexte, à payer régulièrement les travaux des entreprises afin de les encourager à respecter les délais contractuels. Inspectant le projet de dévasement du barrage de Foum El Gais, dans la commune de Kais, le ministre a indiqué que l'objectif de ces travaux est d'augmenter la capacité de stockage de ce barrage, "en particulier pendant cette période qui requiert l'exploitation de chaque goutte d'eau", sachant que la vase constitue, selon lui, "le premier ennemi des barrages".

Soulignant, dans ce contexte, les efforts déployés par son département ministériel pour traiter le phénomène d'envasement des ouvrages hydrauliques et d'en réduire les effets, M. Derbal a instruit le directeur de l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT) d'avoir à utiliser toutes les techniques appropriées pour poursuivre le travail de dévasement du barrage afin de le remettre en service dans les meilleurs délais.

Le ministre de l'Hydraulique s'était auparavant rendu au barrage de Babar, qui alimente 6 communes en eau potable et d'irrigation, dont il s'est enquis du fonctionnement, avant de souligner l'importance de cet ouvrage en matière d'alimentation des populations en eau potable.

ORAN

Coup d'envoi du 20^e Salon international de l'immobilier, du bâtiment, de l'habitat et des travaux publics "Batiwest 2023"

Une centaine d'exposants, algériens et étrangers, prennent part au 20^e Salon international de l'immobilier, du bâtiment, de l'habitat et des travaux publics "Batiwest 2023", ouvert dimanche au Centre des conventions d'Oran Mohamed-Benahmed (CCO).

Le Salon réunit, cinq jours durant, des sociétés nationales et étrangères, notamment de Pologne (invité d'honneur), d'Espagne, Chine et Turquie, outre des établissements bancaires spécialisés dans le domaine de l'habitat, des établissements relevant du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels et des représentants du Conseil du nouveau économique algérien (Crea).

Le commissaire du Salon, Zobeir Ouali, a souligné dans une déclaration à la presse que cette manifestation économique constitue un espace de rencontres, d'échange d'expériences entre différents professionnels dans le secteur de l'immobilier et de l'habitat, et une opportunité pour tisser des relations de partenariat avec des sociétés étrangères participantes. Plus de 40% des exposants sont des sociétés nouvellement créées, spécialisées dans la production de matériaux de construction, qui ambitionnent de commercialiser leurs



produits dans l'Ouest et le Sud-ouest du pays, a-t-on indiqué. Il est prévu, en marge de ce Salon, devenu une tradition annuelle à Oran, la tenue de réunions bilatérales entre des opérateurs économiques algé-

riens et leurs homologues de Pologne, en vue d'encourager le partenariat, et l'animation de conférences sur les secteurs du bâtiment, de l'habitat et des énergies renouvelables en Algérie.

WILAYA D'ALGER

Plus de 32.000 nouveaux stagiaires rejoignent les établissements de formation professionnelle

Plus de 32.000 stagiaires et apprentis ont rejoint, dimanche, les établissements de formation au niveau de la wilaya d'Alger, à l'occasion de la rentrée professionnelle 2023-2024, a affirmé le Directeur de la Formation et de l'Enseignement professionnels de la wilaya, Abdelkader Touil.

Présidant la cérémonie de la rentrée professionnelle au niveau de la wilaya d'Alger au centre de la formation professionnelle spécialisée d'El Harrach, M. Touil, accompagné du wali de la wilaya d'Alger, Mohamed Abdennour Rabhi, a affirmé que "plus de 32.000 nouveaux stagiaires et apprentis ont rejoint la formation professionnelle, ce qui

porte le nombre total à 70.000 stagiaires répartis sur 66 établissements de formation au niveau de la wilaya". Dans ce contexte, le Directeur a souligné que le programme de la formation professionnelle comprend 247 spécialités dans les divers modes de formation, à l'instar de la formation en présentiel et la formation par apprentissage. Le même responsable a révélé qu'au niveau de la wilaya d'Alger, 10 nouvelles spécialités ont été introduites dans la formation diplômante, "dont le dessalement de l'eau de mer", "l'installation de la fibre optique" et "l'entretien des motocycles", ainsi que d'autres spécialités liées aux métiers de la restaura-

tion, de l'hôtellerie, de l'agriculture et de la maintenance industrielle.

M. Touil a, également, fait état de l'introduction de 34 autres spécialités à la formation qualifiante, dont "la gravure sur marbre" et "la fabrication de céramique (spécialité Zellij)", ajoutant que la Direction de la formation professionnelle de la wilaya d'Alger avait consacré cette session de formation à "la valorisation de la filière Entretien des véhicules, tous types confondus, vu son importance". Plusieurs accords de partenariat ont été signés avec des opérateurs économiques, pour diversifier la formation dans plusieurs domaines ré-

pondant aux exigences de l'économie nationale et aux besoins du marché de l'emploi, a-t-il ajouté. Dans le même contexte, il a souligné que ce partenariat visait, notamment, à identifier les nouveaux métiers et à mettre à jour les programmes de formation professionnelle, à travers l'introduction des technologies modernes et la coordination de la coopération dans le domaine de l'ingénierie pédagogique, outre le développement du mode de formation par apprentissage.

Pour rappel, cette cérémonie s'est déroulée en présence de représentants de certains secteurs, instances nationales, et corps de sécurité.

FORMATION PROFESSIONNELLE À BISKRA Signature de trois conventions de partenariat

Le ministre de la Formation et de l'enseignement professionnels, Yacine Merabi, a présidé, dimanche à Biskra, une cérémonie de signature de trois (3) conventions de coopération entre le secteur de la formation, la direction de la pêche et des ressources halieutiques et deux opérateurs économiques.

La cérémonie de signature de ces conventions destinées à "élargir le cercle des partenariats" du secteur de la formation, s'est déroulée au Centre de Recherche Scientifique et Technique sur les Régions Arides (CRSTRA), en marge du coup d'envoi officiel de la rentrée 2023-2024 du secteur, donné par le ministre par visioconférence.

La cérémonie à laquelle a assisté le président du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a réuni le directeur de wilaya de la formation professionnelle, Abdelkader Merzougui, le directeur de wilaya de la pêche, Salaheddine Oudinia, et les représentants du complexe agricole d'élevage de Loulaya et de l'entreprise "l'Algérienne des Textiles" de Biskra. Le directeur de la formation et de l'enseignement professionnels a indiqué que ces conventions constituent "un cadre important pour préparer des programmes et recevoir des stagiaires de différents instituts et centres de formation à travers la wilaya afin de développer leurs connaissances".

La signature de ces conventions permettra aussi aux parties devenues partenaires, a-t-il dit, de soumettre des propositions dans l'optique de développer les compétences professionnelles des stagiaires.

Il a également estimé que la conclusion de tels conventions "contribuera à fournir au marché local une main-d'œuvre qualifiée qui peut facilement intégrer le monde du travail". Pour sa part, le directeur de la pêche a souligné que la conclusion d'une convention avec le secteur de la formation professionnelle "vise à activer le partenariat entre les deux secteurs dans le domaine de l'aquaculture continentale et à encourager les professions liées à l'activité aquacole, de plus en plus prisée par les jeunes investisseurs".

De leur côté, les représentants du Complexe agricole d'élevage et de l'Algérienne des Textiles se sont félicités de la conclusion de ces accords de coopération destinés à "renforcer la concertation et la coopération entre les deux parties pour atteindre les objectifs fixés, notamment en ce qui concerne la qualification de la main-d'œuvre et la formation requise dans les deux domaines concernés".

Dans son allocution prononcée à l'occasion de la rentrée du secteur, le ministre avait souligné "la nécessité de prendre l'initiative de s'ouvrir à la coopération avec tous les partenaires de l'environnement économique et social" et de "renforcer la base des intérêts communs pour relever le défi du nouveau économique".

CHLEF

Ouverture d'une nouvelle agence d'Al Salam Bank-Algeria

Le réseau bancaire de la wilaya de Chlef a été renforcé par l'ouverture d'une nouvelle agence d'Al Salam Bank-Algeria à la cité "Amara" du nouveau pôle urbain Ben Souana, entrée en service, dimanche, en présence du Directeur général (DG) de la banque, Nasser Haider, d'hommes d'affaires et d'investisseurs locaux.

Il s'agit de la 24^e agence d'Al Salam-Bank ouverte à travers le territoire national, dans le cadre de "la stratégie de la banque visant son expansion et positionnement à travers les plus importantes régions et sites d'activité économique en Algérie et la wilaya de Chlef en fait partie étant réputée pour sa dynamique com-

merciale et la diversité de son activité économique", a indiqué à l'APS M. Haider, en marge de la cérémonie d'inauguration.

Il a rappelé que la banque Al-Salam propose des prestations conformes aux préceptes de la Chari'ah islamique, afin d'accélérer l'inclusion financière, recueillir l'épargne à travers les comptes courants et les comptes d'investissement, et financer les activités économiques, en termes de capital et d'approvisionnement en matières premières, pièces de rechange et marchandise.

Cette banque assure, également, plusieurs offres en matière d'épargne, au profit de tous les membres de la famille,

en leur proposant les livrets d'investissement "Omniati", "Haadiyati", "Omriati" et "Siyahati", en plus du livret "Dirassati", destiné aux étudiants, en guise de contribution au processus national de développement durable, global et équilibré, et afin de garantir des services diversifiés à ses différents clients", a souligné le même responsable.

Après avoir effectué une visite des différents services de cette nouvelle agence, le DG d'Al Salam Bank-Algeria a recommandé aux employés d'œuvrer à "assurer les meilleures prestations, pour être à la hauteur des aspirations des clients et satisfaire leurs exigences".

SAÏDA

Récupération de plus de 1.500 hectares de terres agricoles non exploitées

La commission de wilaya chargée de l'assainissement du foncier agricole dans la wilaya de Saïda a récupéré, durant l'année 2023, une superficie globale estimée à 1.530 hectares de terres non exploitées, attribuées dans le cadre du programme des contrats de concession, a-t-on appris, dimanche, auprès des services de la wilaya. Cette opération a permis la récupération de 880 ha de terres agricoles non exploitées, réparties à travers les régions de "Mechraa Benhouari", "Maghdar" et "Bordj El May", relevant de la commune de Maamoura, et 700 autres ha dans la région de "Oued Takouk", dans la commune de Aïn Skhouna, a indiqué la même source. Ces terres ont été récupérées de leurs bénéficiaires, dans le cadre de l'opération d'assainissement du foncier agricole, entamée par la commission de wilaya, qui comprend les services techniques de nombreux secteurs agricoles, à savoir l'annexe de l'Office national des terres agricoles (ONTA), les services des domaines (biens de l'Etat) et autres. Cette opération vise à récupérer le foncier agricole non exploité et sa redistribution aux investisseurs sérieux, ce qui permet une meilleure exploitation de ces terres et une valorisation du foncier agricole, considéré comme un soutien essentiel à la promotion de l'agriculture et sa relance dans la wilaya, a-t-on fait observer. Ces superficies récupérées seront exploitées dans les domaines de l'élevage équin, l'arboriculture fruitière et l'élevage ovin, a-t-on assuré de même source. Pour rappel, la wilaya de Saïda dispose d'une superficie agricole utile globale estimée à 51.349 ha dont 308.206 ha seulement sont exploités.

APS

TLEMCCEN

Raccordement de plus de 700 exploitations agricoles au réseau d'électricité (Société)

Pas moins de 703 exploitations agricoles dans la wilaya de Tlemcen ont bénéficié d'une opération de raccordement au réseau d'électricité, a indiqué, dimanche, un communiqué de la Société de l'électricité et du gaz de Tlemcen. La même source a indiqué que ces exploitations agricoles ont été raccordées, de manière progressive, depuis mars 2022, alors que

l'opération est toujours en cours pour le raccordement de 42 autres exploitations agricoles, au réseau d'électricité.

Cette opération a permis la réalisation de 554 km des réseaux de moyenne et basse tensions, ainsi que la réalisation de 398 transformateurs électriques pour raccorder ces exploitations agricoles, à travers 20 daïras, à l'instar notamment de Bab El Assa, Beni

Bousaïd, Ghazaouet, Ouled Mimoun, Sebdu, Maghnia et autres, a-t-on indiqué.

La même source a rappelé que cette opération de raccordement des exploitations agricoles se poursuit, progressivement, en coordination avec la Direction des services agricoles, et ce, après que des agriculteurs ont déposé leurs demandes et que Sonelgaz avait effectué des visites s

ur site pour préparer les devis des montants nécessaires au financement de ces opérations.

Ces opérations permettront aux agriculteurs de concrétiser leurs projets liés à l'extension des superficies agricoles irriguées, la diversification des produits agricoles, l'augmentation de la production et la création d'emplois, a-t-on souligné.

E-PAIEMENT

Une large campagne de sensibilisation sera lancée en 2024

Une vaste campagne sera lancée en 2024 par les banques de la place et Algérie Poste, pour sensibiliser les opérateurs et l'ensemble des citoyens sur l'importance de l'utilisation des moyens de paiement électronique, a annoncé dimanche à Alger un responsable d'Algérie Poste.

Ce "programme national d'éducation financière" qui sera chapeauté par l'Association des banques et des établissements financiers (ABEF) en partenariat avec Algérie Poste, porte essentiellement sur la sensibilisation des citoyens sur l'intérêt du e-paiement, a déclaré Salem Guesmi, directeur des systèmes d'information à Algérie Poste, lors d'une journée d'étude sur "les enjeux de la finance inclusive innovante en Algérie", organisée par l'incubateur DZ Hadina Tech.

"La campagne permet également aux citoyens d'acquérir des connaissances relatives aux différentes opérations financières, l'épargne, l'investissement...", explique M. Guesmi ajoutant que ce programme vise l'ensemble des citoyens, notamment les habitants des zones rurales et les petits commerçants.

Soulignant le rôle de l'opérateur public dans la généralisation de l'inclusion financière, il a affirmé qu'Algérie Poste facilitait l'accès aux différents services financiers grâce à son réseau de 4.200 agences, ses 22 millions de comptes CCP et ses 12 millions de cartes magnétiques.

Dans ce cadre, il a fait savoir que plus de 30 millions d'opérations de paiement électronique ont été effectuées de janvier à septembre via Algérie Poste. Pour sa part, le président de l'Union algérienne des sociétés d'assurance et de réassurance (UAR), Youcef Benmecia, a estimé que l'inclusion financière passe aussi par l'élargissement de produits d'assurance au plus grand nombre de citoyens, y compris les gens à faible revenu tels les petits artisans, les micro-entreprises et les ménages défavorisés.

Il a mis en exergue également l'importance de la digitalisation du secteur financier à travers l'intégration de solutions innovantes permettant de faire bénéficier une large couche de la société des services financiers qui répondraient à leurs besoins.

Par ailleurs, M. Benmecia a mis en avant le rôle des start-up qui ont aidé des sociétés d'assurances à développer des solutions digitales intelligentes permettant de faciliter à la clientèle les opérations de souscription, le paiement des contrats et la gestion des sinistres.

En marge de cette journée

d'étude, un concours a été lancé par la Compagnie algérienne des assurances (CAAT) en partenariat avec l'incubateur DZ Hadina Tech à l'intention des start-up.

Les start-up en compétition doivent présenter à la CAAT des solutions pour optimiser sa gestion interne et améliorer davantage ses services destinés aux clients. Il s'agit notamment de la création d'un outil de collaboration digitale qui permet aux membres de l'équipe de mieux communiquer et d'optimiser la gestion des tâches ainsi que la création d'un tableau de bord de gestion qui permet d'évaluer l'organisation de l'entreprise et d'aider à la prise de décision, a expliqué Yasmine Kaouah, directrice de la communication et des relations extérieures à la CAAT.

Cette journée a également été marquée par la signature d'une convention entre la Société algérienne des assurances (SAA) et la start-up Electron Corp, spécialisée dans la cyber-sécurité et le développement informatique. La convention a été paraphée par le PDG de la SAA, Youcef Benmecia et le fondateur de la start-up Abderazek Fernane.

ALGÉRIE- CHILI

Examen du renforcement de la coopération économique et commerciale bilatérale

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a reçu, dimanche à Alger, la sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères du Chili, Gloria de la Fuente, avec laquelle il a examiné les moyens de renforcement de la coopération économique et commerciale

entre les deux pays, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère, M. Zitouni a insisté sur "l'importance de hisser les relations économiques au niveau des relations politiques et diplomatiques entre les deux pays, à travers la

mise en place des mécanismes de développement de cette coopération, que ce soit à travers les échanges commerciaux ou les investissements communs au service de l'économie des deux pays", précise le communiqué.

Pour sa part, la ministre chilienne a ex-

primé sa satisfaction quant au niveau des relations entre les deux pays, qui remontent à 1963, faisant part de la disposition de son pays à renforcer la coopération, outre son développement dans un groupe englobant plusieurs secteurs économiques, conclut le communiqué.

AIR ALGÉRIE

Des offres promotionnelles pour les vols internationaux en transit par l'aéroport d'Alger

La compagnie aérienne nationale Air Algérie a annoncé dimanche le lancement de plusieurs offres promotionnelles destinées aux passagers à l'international, en transit via Alger, dans le cadre de la promotion de l'aéroport international Houari Boumediene en tant que hub (plate-forme de correspondance).

Dans une déclaration à l'APS, le porte-parole de la compagnie nationale, Amine Andaloussi, a indiqué que ces offres promotionnelles devront contribuer à faire de l'aéroport international d'Alger un hub aéroportuaire et une plateforme de transit privilégiée entre l'Afrique et le reste du monde, conformément aux orientations des hautes autorités du pays.

Air Algérie avait déjà ouvert

plusieurs lignes vers de nouvelles destinations africaines, dont la ligne Alger-Addis-Abeba, inaugurée le 22 septembre dernier. "A travers ces nouvelles lignes, Air Algérie a pu pénétrer un marché très concurrentiel, et cela doit être accompagné par une stratégie commerciale adéquate", a expliqué M. Andaloussi.

Pour ce faire, Air Algérie propose désormais aux passagers se déplaçant entre l'Afrique et d'autres destinations via Alger (en transit), des prix "imbattables" sans frais de services pour les voyages Addis-Abeba-Paris, Addis-Abeba-Moscou, Addis-Abeba-Bamako et Addis-Abeba-Istanbul.

Concernant les prix proposés pour des dates de voyage prévues avant le 30 mars 2024, le porte-parole d'Air Algérie indiquait

qu'un billet aller-retour (A/R) d'Addis-Abeba vers Paris (via Alger) est à partir de 529 dollars TTC, à partir de 544 dollars vers Moscou, à partir de 741 dollars/TTC vers Bamako et à partir de 485 dollars/TTC vers Istanbul. Air Algérie propose également des tarifs promotionnels à partir des villes citées en A/R vers Addis-Abeba.

"Air Algérie a des atouts importants dans le cadre de ces dessertes", a affirmé M. Andaloussi, soulignant que la compagnie nationale bénéficie de nombreuses connexions vers l'Europe à travers des vols réguliers, lui permettant de proposer un nombre important de sièges à des prix attractifs pour les passagers en transit au niveau de l'aéroport international d'Alger, Houari Boumediene.

AIN DEFLA

Une vingtaine d'opérateurs à la première foire de la production et de l'exportation

Dix-sept opérateurs économiques, activant dans différents domaines d'investissement, participent à la première édition de la foire de la production et de l'exportation, ouverte dimanche au palais des expositions de la wilaya d'Ain Defla, en présence des autorités locales.

Cette manifestation économique, organisée par la direction locale du commerce et de la promotion des exportations et qui s'étalera du 8 au 10 du mois en cours, vise à valoriser les différents produits de la wilaya dans le domaine de l'industrie, a indiqué à l'APS, le chef de mission à cette même direction, Mohamed Benathmane.

Benathmane a ajouté que cet événement économique, placé sous le patronage du ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, a aussi pour objectif d'"encourager l'exportation de la production locale, en facilitant les procédures en la matière et en orientant les opérateurs économiques".

Aussi, il est question lors de cette foire d'expliquer, avec l'implication des différents services de l'Etat à l'instar des Impôts, les services des Douanes et la chambre de commerce et d'industrie, les démarches à l'exportation, a-t-il souligné.

De plus, cette manifestation, organisée en collaboration avec la chambre de commerce et d'industrie Zaccar, est une opportunité pour "valoriser" les potentialités industrielles de la wilaya, comme elle permet au grand public et aux professionnels de mieux connaître les entreprises locales, a fait savoir le même responsable.

BLIDA

Prévision de recouvrir de plus de 34 milliards de DA de recettes fiscales en 2023 (directeur local)

La Direction des Impôts de Blida, prévoit de recouvrir une recette fiscale globale de plus de 34 milliards de DA durant l'année 2023, grâce à la numérisation du secteur adoptée dernièrement, a-t-on appris, dimanche de son directeur, Yakoub Bounabi.

S'exprimant en marge du lancement, en présence du wali Brahim Ouchene, des Portes ouvertes sur le Système d'information fiscal de la Direction générale des impôts (DGI), il a indiqué que "cette recette fiscale sera recouverte grâce à la numérisation du secteur", soulignant que "plusieurs mesures ont été prises afin d'atteindre cet objectif fixé par la DGI".

Il s'agit, a-t-il ajouté, de la numérisation des centres des impôts de Blida et de Boufarik, au même titre que le Centre de proximité des impôts (CPI) de Larbaa (Est de la wilaya), pour permettre aux contribuables d'accéder aux services de télédéclaration et d'immatriculation fiscale assurés par le site "jibayatic", en plus de la déclaration et le paiement en ligne des impôts via le portail "Moussahama'tic", ce qui leur évite le déplacement vers les structures des impôts.

Outre la garantie d'un service de qualité aux contribuables, ces mesures numériques participent à la réduction de la pression sur les employés, qui peuvent ainsi améliorer leur mission de contrôle, selon le même responsable, qui prévoit la généralisation de ces prestations à l'ensemble des cinq (5) CPI de la wilaya "avant la fin de l'année en cours".

"Nous avons réalisé 75 % des objectifs fixés, au 30 septembre dernier, avec un taux de croissance estimé à plus de 20 %, grâce à l'intensification des campagnes de sensibilisation des citoyens et des contribuables et à l'offre de facilitations fiscales, notamment par la proposition d'un échéancier d'assainissement des dettes fiscales, à travers l'adoption d'un calendrier de paiement", a-t-il expliqué.

Il a, également, fait part de la mise en place de mesures dissuasives, à travers l'intensification des opérations de recouvrement coercitif, la fermeture provisoire des commerces et la saisie des sommes dues auprès de tiers débiteurs. Ces recettes fiscales perçues au profit du Trésor public sont de nature à couvrir les différentes charges et dépenses publiques assurées par l'Etat au profit du citoyen, a précisé M. Bounabi. En 2022, la wilaya de Blida a recouvert plus de 30,5 milliards de DA de recettes fiscales, représentant un taux de 101% des objectifs fixés.

Ces Portes ouvertes sur les services numériques du Système d'information fiscale ont constitué une opportunité pour le citoyen de s'informer sur les différentes prestations assurées par la plateforme numérique de la Direction générale des impôts (DGI).

APS

ONU

La dette des pays en développement reste une "préoccupation majeure"

Les efforts entrepris pour tenter de résoudre la crise de la dette des pays pauvres sont "insuffisants" face à "l'ampleur et l'urgence du problème", a affirmé mercredi la cheffe de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement, Rebeca Grynspan, assurant que "le fardeau de la dette de ces pays reste une "préoccupation majeure".

Les efforts entrepris notamment au sein du G20 ou parmi les institutions de Bretton Woods, Banque mondiale et FMI, pour trouver les moyens de réduire le fardeau de la dette des pays à faible revenus ne sont pas suffisants, a-t-elle souligné lors d'un point de presse de présentation des projections économiques annuelles compilées par l'agence qu'elle dirige, la CnuCED. Dans son rapport, la CnuCED a indiqué que quelque 3,3 milliards de personnes, soit près de la moitié de l'humanité, vivent dans des pays qui dépendent davantage pour honorer les intérêts de leur dette qu'en éducation ou en santé. Les pays les plus durement touchés sont les pays en développement à revenu faible ou intermédiaire qui se sont lancés sur les marchés de capitaux internationaux après la crise de 2008 et que la CnuCED qualifie d'économies frontalières. "Au cours de la dernière



décennie, la dette extérieure publique et garantie par l'Etat (PPG) de ces économies a triplé", a souligné l'agence onusienne. Les paiements du service de la dette PPG en pourcentage des recettes publiques ont bondi pour ces pays, passant de près de 6% en 2010 à 16% en 2021. "Aujourd'hui, près d'un tiers des économies frontalières sont au bord du surendettement et sont confrontés à des risques de crédit croissants", insiste le rapport, estimant que l'accès restreint aux

marchés financiers représente une menace sérieuse pour ces pays, dans la mesure où les remboursements d'obligations devraient fortement augmenter en 2024 et 2025.

"Nous avons donc besoin d'un meilleur mécanisme pour résoudre plus rapidement le problème de la dette", insiste la secrétaire générale. Mme Grynspan réclame que le sujet soit mis sur la table la semaine prochaine lors des réunions d'automne de la Banque mondiale et du FMI.

CROISSANCE MONDIALE

La CNUCED prévoit un ralentissement à 2,4% en 2023

La croissance économique mondiale devrait ralentir à 2,4% en 2023, contre 3% en 2022, avec peu de signes de rebond pour l'année prochaine, a indiqué la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED).

Dans le "Rapport sur le commerce et le développement 2023" publié mercredi, la CNUCED a mis en garde contre une économie mondiale au point mort, avec une croissance ralentissant dans la plupart des régions par rapport à l'année dernière et seuls quelques pays s'opposant à la tendance. Selon le rap-

port, l'économie mondiale se trouve à la croisée des chemins, où des trajectoires de croissance divergentes, des inégalités croissantes, une concentration croissante des marchés et un fardeau de la dette croissant jettent des ombres sur son avenir. "A l'échelle mondiale, la reprise post-pandémique est divergente", indique le rapport. Si certaines économies, comme le Brésil, la Chine, l'Inde, le Japon, le Mexique, la Russie et les Etats-Unis, ont fait preuve de résilience en 2023, d'autres sont confrontées à des défis plus redoutables. Dans le contexte d'une croissance plus

lente et d'une absence de coordination politique, cette divergence suscite des inquiétudes quant à l'avenir de l'économie mondiale, selon le rapport. Des réformes institutionnelles de l'architecture financière mondiale, des politiques plus pragmatiques pour lutter contre l'inflation, les inégalités et la dette souveraine ainsi qu'une surveillance plus forte des marchés clés sont nécessaires, estime le rapport. Le rapport appelle à des marchés plus transparents et réglementés pour un système commercial mondial plus équitable. "Pour protéger l'économie mon-

diale des crises systémiques futures, nous devons éviter les erreurs politiques du passé et adopter un programme de réformes positif", a souligné la secrétaire générale de la CNUCED, Rebeca Grynspan. "Nous avons besoin d'une combinaison équilibrée de mesures budgétaires, monétaires et du côté de l'offre pour parvenir à la durabilité financière, stimuler l'investissement productif et créer de meilleurs emplois. La réglementation doit s'attaquer aux asymétries croissantes du système commercial et financier international", a-t-elle ajouté.

PORTUGAL

Le salaire minimum sera augmenté en janvier de 7,9%

Le salaire minimum au Portugal sera augmenté à partir de janvier de 7,9%, de 760 à 820 euros sur 14 mois, selon un accord signé samedi par le gouvernement et une partie des syndicats et des représentants du patronat. Au Portugal les salariés touchent leur salaire mensuel 14 fois, avec un 13ème salaire à Noël et un 14ème lors des vacances d'été.

La référence donnée par la concertation sociale en matière d'actualisation des revenus pour l'année prochaine a également été revue en hausse, à 5%

contre 4,8% en 2023. "Cet accord entérine des hausses de salaire et améliore la compétitivité de l'économie portugaise", s'est félicité le Premier ministre socialiste Antonio Costa, en soulignant qu'il s'agissait de la plus forte hausse annuelle du salaire minimum jamais observée. Le document a été souscrit par la confédération syndicale UGT, plus modérée et proche du Parti socialiste, mais pas par la confédération majoritaire CGTP, historiquement proche du Parti communiste. Du côté du patronat, la

plus importante association représentative des entreprises portugaises, en particulier des filières industrielles, a elle aussi refusé de signer l'accord, qui a en revanche été soutenu par les représentants des secteurs du commerce et des services, du tourisme et de l'agriculture. Selon les prévisions publiées la semaine dernière par la Banque du Portugal, le pays ibérique devrait connaître une inflation de 5,4% sur l'ensemble de l'année 2023, après une hausse des prix de 7,8% l'an dernier.

ETATS UNIS

Une responsable de la Fed anticipe une nouvelle hausse des taux

La banque centrale américaine (Fed) devra certainement relever encore ses taux et les maintenir à un niveau élevé, pour faire revenir l'inflation à l'objectif de 2,0%, a estimé samedi l'une de ses responsables. "L'inflation reste trop élevée et je pense qu'il sera probablement approprié que le Comité augmente encore les taux et les maintienne à un niveau restrictif pendant un certain temps afin de ramener l'inflation à notre objectif de 2%", a déclaré Michelle Bowman, une gouverneure de la Fed, lors d'un discours devant des banquiers en Virginie Occidentale.

L'indice PCE de l'inflation, privilégié par la Fed, s'est établi à 3,5% sur un an, réaccélération pour le deuxième mois d'affilée, en raison de la hausse des prix de l'énergie. Une autre mesure, l'indice CPI, sur lequel sont indexés les retraites, est également reparti à la hausse en août, à 3,7% sur un an.

"Je vois un risque persistant que les prix élevés de l'énergie annulent certains des progrès que nous avons observés en matière d'inflation ces derniers mois", a averti Mme Bowman. Elle a relevé que "l'économie est restée solide", évoquant un PIB qui a "augmenté à un rythme soutenu", tandis que "les dépenses de consommation sont restées robustes et (que) le secteur immobilier semble continuer de rebondir".

Cette solidité pourrait permettre de resserrer encore la politique monétaire, sans pour autant provoquer de récession. Quant au marché de l'emploi, l'offre et la demande de main œuvre semblent être "en train de mieux s'équilibrer", a souligné la gouverneure, après plus de deux années d'une importante pénurie de main œuvre, qui a fait flamber les salaires, contribuant à la hausse de l'inflation. Par ailleurs, la hausse des taux a conduit les banques commerciales à réduire leurs prêts accordés aux ménages et aux entreprises. "mais malgré ce durcissement des conditions de prêt, il n'y a pas eu de contraction brutale du crédit qui ralentirait considérablement l'activité économique", condition nécessaire à une baisse durable de l'inflation, a souligné Michelle Bowman. Lors de sa dernière réunion, les 19 et 20 septembre, la Fed a maintenu son principal taux directeur dans la fourchette de 5,25 à 5,50%, plus haut niveau depuis 2001. Les responsables ont cependant signalé qu'ils pourraient les relever encore d'ici la fin de l'année. La prochaine réunion aura lieu les 31 octobre et 1er novembre.

Le déficit commercial se réduit de nouveau à 58,3 milliards USD

Le déficit commercial des Etats-Unis s'est de nouveau réduit au mois d'août, profitant principalement d'une hausse des exportations américaines, notamment grâce à une remontée des prix du pétrole, selon les données publiées jeudi par le département américain du Commerce.

Le déficit des biens et services avec le reste du monde est retombé à 58,3 milliards de dollars, en baisse de près de 10% par rapport au mois précédent. C'est également mieux que les anticipations des analystes, qui tablaient sur un déficit quasi stable par rapport à juillet, à 65,1 milliards de dollars, selon le consensus publié par briefing.com.

Le ministère américain du commerce en a profité pour réviser le déficit commercial enregistré au mois de juillet, désormais annoncé à 64,7 milliards de dollars, contre 65 milliards annoncés initialement. Sur les trois derniers mois, le déficit a reculé en moyenne de 2,8 milliards de dollars et même de 11 milliards comparé aux trois mêmes mois l'année dernière.

Selon des économistes, le déficit s'est contracté plus qu'attendu en profitant de la baisse des importations et de la hausse des exportations mais jusqu'ici le volume global des échanges reste en-deçà des niveaux atteints en 2022.

Au mois d'août, les exportations de biens ont rebondi de 1,6% par rapport à juillet, profitant en partie de la reprise de la hausse des prix du pétrole mais également d'une bonne tenue des secteurs de l'équipement informatique et de semi-conducteurs et des produits pharmaceutiques. Les importations ont de leur côté reculé de 0,7%, principalement du fait d'une baisse des importations de ces mêmes équipements informatiques et semi-conducteurs ainsi que des smartphones et équipements de la maison.

S'agissant des échanges bilatéraux de biens, le déficit commercial avec la Chine a de nouveau reculé pour atteindre 22,7 milliards de dollars, restant malgré tout le plus élevé. Sur les huit premiers mois de l'année, la Chine est cependant désormais surpassée par le Mexique comme premier importateur de biens aux Etats-Unis, l'Union européenne dans son ensemble était le seul espace faisant mieux que le pays latino-américain. Le déficit commercial avec l'UE s'est en revanche légèrement creusé, pour atteindre 17,8 milliards de dollars, toujours concentré principalement sur quatre pays: l'Allemagne, l'Irlande, l'Italie et la France. Celui avec le Mexique est de son côté stable à 12,8 milliards de dollars, alors que le déficit avec le Vietnam, désormais partenaire commercial majeur des Etats-Unis, continue d'augmenter à huit milliards.

CONSTANTINE Deux morts et trois blessés dans un accident de la circulation à l'entrée d'Ain Abid

Deux personnes ont trouvé la mort et trois autres ont été blessées suite à une collision entre un véhicule de tourisme et un camion remorque, survenue dimanche à l'entrée de la commune d'Ain Abid, dans la wilaya de Constantine, a-t-on appris auprès de la direction de la Protection civile (DCP).

L'accident s'est produit vers 5h 37 sur la route nationale (RN) 20 reliant les wilayas de Constantine et de Guelma, plus exactement à proximité de la station de services d'Ain Abid, a indiqué à l'APS le responsable de la cellule d'information et de communication de la DCP, le commandant Abderrahmane Lagraâ, précisant que l'accident a causé la mort sur place de deux personnes de sexes masculin, âgées de 40 ans.

Trois (3) autres personnes dont une femme, âgées entre 18 et 26 ans, ont été blessées, lors de cet accident, a ajouté la même source.

Les dépouilles des personnes décédées ont été acheminées vers la morgue de l'établissement public hospitalier (EPH) Mohamed Boudiaf de la commune d'El Khroub, tandis que les blessées ont été évacuées au service des urgences médicales de la polyclinique d'Ain Abid.

Les services de sécurité territoriale compétents ont ouvert une enquête afin de déterminer les circonstances exactes de l'accident.

Pour rappel, une personne est décédée et une autre a été blessée suite à une collision entre deux véhicules légers, survenue samedi sur le chemin de wilaya (CW) 133, dans la même collectivité locale.

RELIZANE Démantèlement d'un réseau national spécialisé dans les avortements

Les services de police de Relizane ont réussi à démanteler un réseau national spécialisé dans les opérations d'avortement composé de quatre individus, a indiqué, dimanche, la cellule de communication et des relations publiques de la Sûreté de wilaya.

L'opération est intervenue suite à des informations parvenues à la brigade de lutte contre la cybercriminalité, relevant du service de wilaya de la police judiciaire, faisant état de l'existence d'une clinique clandestine pratiquant des opérations d'avortement au niveau d'une habitation sise à Relizane, selon la même source. Dans le cadre des investigations enclenchées par les services de police, en coordination avec le Parquet, l'habitation en question a été perquisitionnée, où du matériel médical et des produits pharmaceutiques, utilisés dans les opérations d'avortement, ont été trouvés, en plus d'une somme d'argent de 63.000 dinars.

L'opération a également permis l'arrestation de quatre individus suspects d'être impliqués dans les opérations d'avortement, a ajouté la même source, notant qu'ils ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Relizane.

AIN DEFLA Saisie de près de 3 kg de cocaïne (Douanes)

Une saisie de près de trois (3) kg de cocaïne a été opérée par les éléments de la brigade mobile et de la brigade multitâches des Douanes d'Ain Defla, a-t-on appris dimanche auprès de la direction régionale des Douanes de Chlef.

Selon le communiqué de la direction régionale des Douanes, "dans le cadre de la coordination des actions entre les équipes opérationnelles des Douanes avec les corps sécuritaires, les éléments de la brigade mobile et de la brigade multitâches des Douanes d'Ain Defla, en coordination avec l'Armée nationale populaire (ANP) et la Gendarmerie nationale, ont fait échouer une tentative de contrebande de 2,940 kg de cocaïne".

Cette quantité de drogue était dissimulée à l'intérieur d'un véhicule touristique, à bord duquel se trouvaient deux personnes, qui ont été arrêtées et déferées devant les autorités judiciaires compétentes, selon la même source.

L'opération s'inscrit dans le cadre des efforts concertés des institutions de l'Etat, dans la lutte contre la contrebande et le trafic de drogues et de psychotropes, a-t-on ajouté dans le document.

LIEUX DE CULTE M. Belmehdi insiste sur le caractère "fonctionnel" des espaces de la mosquée Pôle à Annaba

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a souligné, dimanche à Annaba, la nécessité de se concentrer sur "l'aspect fonctionnel" des espaces de la mosquée Pôle (Kotb) devant être réalisée dans la commune d'El Bouni.

Lors d'une séance de travail consacrée à la présentation de ce projet, après la levée du gel, et à un débat autour des aspects liés à la conception architecturale de la mosquée en vue du lancement des travaux de construction, M. Belmehdi a appelé à "l'utilisation optimale" des espaces tels que la zone du minaret qui peut accueillir des locaux fonctionnels.

Il a également insisté sur le soin à apporter à l'esthétique de ce lieu du culte et sur l'exploitation rationnelle et durable de l'énergie et de l'eau qui reste une "option efficace" pour de tels "projets structurants dont la gestion doit être maîtrisée".

Le ministre a également



souligné la nécessité de résorber le retard enregistré dans la réalisation de cette grande mosquée et de respecter le cachet islamique de son architecture. Il a souhaité, à ce

propos, que soit revue la conception du mihrab qui doit être, a-t-il souligné, "plus esthétique et plus élégant".

La mosquée Pôle, qui sera réalisée à El Bouni sur une superficie de 6.000 mètres carrés, pourra accueillir plus de 12.000 fidèles.

L'édifice sera doté d'un minaret de 70 mètres, d'une salle de conférence de 300 places, d'espaces culturels et commerciaux, d'un parking et de bureaux.

Ce projet a bénéficié d'un financement de 1 milliard de DA, tandis que le coût de sa réalisation est estimé à 6 milliards de DA, a-t-on rappelé lors de cette séance de travail organisée au siège de la wilaya d'Annaba.

ENVIRONNEMENT Lancement de la 3^e édition du concours de journalisme environnemental (organisateur)

Le lancement de la 3^e édition du Concours national du journalisme environnemental (CNJE) organisé par le Club de Spéléologie et des sports de montagne (CSPS) de Ain El Beida en collaboration avec l'entreprise "K.B.M Algérie" sous le patronage du ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables, a été annoncé dimanche à Alger.

"Le changement climatique" est le thème principal du concours qui vise à encourager les journalistes à traiter des sujets liés à l'environnement et à sensibiliser aux questions d'écologie et de climat en Algérie, ont affirmé les organisateurs lors d'une conférence de presse tenue à l'hôtel El Djazair.

Ce concours s'adresse aux journalistes intéressés par les questions environnementales de divers médias nationaux.

Les œuvres: des articles journalis-

tiques écrits, des reportages télévisés et radiophoniques, publiés dans les médias depuis le début de l'année en cours, déposés au plus tard le 20 novembre prochain, seront évalués par un jury composé d'experts et de spécialistes du domaine. Les lauréats seront annoncés lors d'une cérémonie prévue à l'occasion de la Journée mondiale de la montagne, le 11 décembre.

Lors de la conférence de presse, Samir Grimes, membre du jury du concours et expert international en environnement et développement durable, a exprimé son espoir de créer une plateforme nationale de journalisme environnemental d'ici 2024, qui permettrait de créer un climat propice aux journalistes, experts, chercheurs et même aux personnes intéressées par ce domaine pour échanger des points de vue, dans le contexte de l'intérêt

croissant pour la question de l'environnement au niveau national et international.

L'expert a expliqué que l'intérêt pour la création de cette plateforme "vient après les contacts avec les personnes intéressées par ce domaine, en particulier les journalistes, et en raison de la demande croissante sur les données et informations environnementales fiables".

Selon M. Grimes, cette plateforme contribuera à "créer un espace de communication virtuel entre les experts et la presse environnementale, afin de rendre les contenus médiatiques liés à la question de l'environnement basés sur des références scientifiques et expérimentales, ce qui contribuera à la diffusion de la conscience environnementale et écologique et à la diffusion de la responsabilité environnementale individuelle et collective au niveau de la société algérienne".

OUM EL BOUAGHI Plus de 3.400 agriculteurs affectés par les aléas climatiques concernés par l'indemnisation

L'indemnisation de plus de 3.400 agriculteurs affectés par les conditions climatiques inappropriées comme les inondations et les chutes de grêle devra débuter dans les prochains jours, a-t-on appris mercredi du directeur local de la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA), Mohamed Bounaâdja.

L'opération d'indemnisation des agriculteurs dont les champs et récoltes ont été af-

fectés au titre de la saison agricole 2022-2023 porte sur la dotation des agriculteurs concernés de semences et engrais remplaçant leurs pertes pour être utilisés au début de la saison agricole 2023-2024, a déclaré le même responsable à l'APS.

La CRMA d'Oum El Bouaghi a réceptionné 7700 dossiers d'agriculteurs affectés de toute les communes de la wilaya, a fait savoir le même res-

ponsable. Il a dans ce cadre précisé que ces dossiers ont été transférés à la CRMA via la direction locale des services agricoles (DSA) en vue de les étudier par des experts et la constatation et l'évaluation des dégâts subis par les agriculteurs sur le terrain.

Selon le même responsable, "le taux d'avancement de l'opération d'étude des dossiers et la constatation et l'évaluation des dégâts ayant affecté

les agriculteurs a atteint environ 70%".

Le début de l'indemnisation des agriculteurs et en particulier ceux prouvant qu'ils ont acheté les semences de la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) de la wilaya durant la saison agricole précédente, aura lieu après la validation des dossiers par la commission technique concernée relevant des services de la wilaya.

SKIKDA Plus de 400 pêcheurs formés à la pêche traditionnelle durable

Quatre cent vingt-deux (422) pêcheurs ont reçu leurs diplômes au terme d'une formation à la pêche traditionnelle durable organisée à Skikda, a-t-on appris dimanche du directeur de la Pêche et de l'aquaculture, Naïm Belaakri.

Ces pêcheurs ont été formés au sein d'ateliers de pêche traditionnelle durable supervisés par le ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables en partenariat avec le ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques durant la période du 1er juin à fin août 2023, a précisé à l'APS le

même responsable. La formation s'inscrit dans le cadre du projet de protection de l'environnement et la biodiversité du littoral algérien en coordination avec l'agence allemande de la coopération internationale, selon la même source.

Elle a été encadrée par 20 formateurs dont quatre de la wilaya de Skikda et a été axée sur les quatre thèmes de la pêche traditionnelle responsable, l'interaction entre les zones maritimes protégées et la pêche traditionnelle, la valorisation des produits de la pêche, l'aquaculture et la création de coopéra-

tives de pêche et d'aquaculture.

L'objectif de ces ateliers est de former une nouvelle génération de pêcheurs animés du souci écologique en vue d'exploiter les ressources halieutiques d'une manière durable, a ajouté Belaakri.

Au cours de la formation, les pêcheurs ont été invités à s'intéresser à des activités complémentaires à la pêche dont l'écotourisme et la valorisation des produits de la pêche pour diversifier leurs revenus, a souligné la même source.

INDE

Au moins 77 morts après le débordement d'un lac dans l'Himalaya

Au moins 77 personnes ont péri dans une vallée himalayenne du Nord-Est de l'Inde après des crues subites provoquées par le débordement mercredi d'un lac glaciaire, selon un nouveau bilan communiqué dimanche par les autorités.

Au Sikkim, "vingt-neuf corps ont été récupérés à différents endroits", a déclaré un fonctionnaire de cet Etat, Anilraj Rai cité par l'AFP.

Dans le Bengale occidental voisin, 48 autres corps ont été retrouvés, a indiqué la police du district de Jalpaiguri.

Plus de 100 personnes sont toujours portées disparues, selon le dernier bilan.

Le lac Lhonak, qui a débordé mercredi, entraînant d'importantes destructions dans une vallée en aval, est situé au pied d'un glacier proche du Kangchenjunga, le troisième plus haut sommet du monde.

Des ponts, des routes et des lignes téléphoniques ont été emportés par les eaux, ce qui complique encore les évacua-



tions. Plus de 2.500 personnes ont pu être secourues, mais 3.000 autres sont encore bloquées dans des camps de secours improvisés dans le nord

de l'Etat, les opérations de secours par avion ayant été retardées à cause du mauvais temps. Au total, plus de 1.200 maisons ont été endommagées, selon le

gouvernement de l'Etat du Sikkim. Parmi les morts figurent huit soldats de l'armée indienne postés au Sikkim, situé à la frontière reculée de l'Inde avec le Népal et la Chine. Le ministre indien de la Défense a déclaré samedi dans un communiqué que les inondations avaient emporté "des armes à feu et des explosifs" stockés dans des camps militaires.

Entre 2011 et 2020, les glaciers de l'Himalaya ont fondu 65% plus vite que dans la décennie précédente en raison du changement climatique, selon un rapport publié en juin par le Centre international pour le développement intégré des montagnes (ICIMOD), basé au Népal.

CHINE

Hong Kong relève à nouveau le niveau d'alerte du typhon Koinu

Les autorités de Hong Kong ont encore relevé dimanche le niveau d'alerte du typhon Koinu, entraînant la fermeture de transports et d'écoles, un mois après le passage du super typhon Saola, qui avait été suivi par les pires précipitations enregistrées depuis près de 140 ans.

Dimanche, l'observatoire météorologique de Hong Kong a mis en garde contre des vents violents et de fortes pluies au moment où Koinu se situait à moins de 100 kilomètres au sud de la ville.

A 19H00 locales (11H00 GMT), après avoir enregistré des vents d'environ 145 km/h, le niveau d'alerte "T9" a été lancé, supérieur à l'alerte "T8" émise auparavant, et qui précède d'un cran le niveau maximal ("T10"). "Cela signifie que les vents devraient augmenter de manière significative," a indiqué l'observatoire. "Ne sortez pas et restez à l'abri des vents et des portes. Trouvez-vous un endroit sûr pour rester à l'abri."

"Le gouvernement de Hong Kong a aussi fait état d'arbres arrachés et de six personnes blessées par le typhon dimanche après-midi. Le typhon "Koinu sera au plus près de Hong Kong ce soir et passera à environ 70 kilomètres au sud" de la ville, a déclaré l'observatoire de Hong Kong, qui a conseillé à la population d'éviter les zones de faible altitude en cas de tempête.

CLIMAT

Les amphibiens en danger d'extinction dans le monde (étude)

Le changement climatique est devenu le principal facteur qui rapproche les amphibiens (grenouilles, crapauds, salamandres...) de l'extinction, selon une étude scientifique publiée mercredi.

"Le changement climatique représente une menace sous-évaluée pour les amphibiens" et qui deviendra de plus en plus "évident", a souligné Kelsey Neam, spécialiste auprès de l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN) et co-auteur de l'étude parue dans la revue Nature. En l'absence de plumes, poils ou écailles pour les protéger, ces créatures, capables de vivre sur terre et dans l'eau, sont particulièrement vulnérables aux changements de leur environnement.

Elles peuvent ainsi se déshydrater rapidement en raison du réchauffement ou souffrir de la disparition de lieux de reproduction humides. Des orages plus fréquents

et intenses, des inondations et la montée du niveau des eaux menacent aussi les habitats des amphibiens.

Une vaste étude de 2004 avait déjà montré que ces animaux étaient les vertébrés les plus menacés sur la planète. Dans l'article publié mercredi, les scientifiques s'appuient sur une mise à jour l'an dernier de cette étude mondiale, fondée sur l'évaluation de 8.011 espèces pour le compte de l'IUCN.

Ils concluent que la situation des amphibiens a continué à se détériorer, avec 41% désormais classés comme "menacé" (une catégorie qui regroupe les espèces vulnérables, en danger et en danger critique).

Le changement climatique est responsable de 39% de la détérioration du statut de conservation des espèces depuis 2004 (affectant 119 espèces), suivi par la perte d'habitat à hauteur de 37%. La destruction et la dégradation des habitats - liée à l'agriculture

intensive ou à la construction d'infrastructure - reste la menace la plus courante, affectant 93% des espèces d'amphibiens menacées.

Dans certaines régions de l'Australie ou du Brésil, la sécheresse causée par le changement climatique devrait par exemple menacer la reproduction de grenouilles, qui ont besoin de l'humidité des sols et des feuilles pour protéger leurs œufs.

"On s'attend à ce que le changement climatique pousse certaines espèces encore plus près de l'extinction", souligne Kelsey Neam.

"En protégeant les amphibiens, nous protégeons les forêts et les écosystèmes qui représentent des solutions importantes et fondées sur la nature pour combattre le changement climatique", plaide-t-elle, soulignant l'urgence à protéger les habitats et à baisser les émissions de gaz à effet de serre.

Sécheresse en Amazonie: "Tous les moyens nécessaires" mobilisés au Brésil (vice-président)

Le vice-président brésilien Geraldo Alckmin a promis mercredi de mobiliser "tous les moyens nécessaires" face à la sécheresse extrême qui frappe actuellement l'Amazonie, lors d'une visite avec plusieurs ministres à Manaus (nord).

"Tous les moyens nécessaires seront employés et les fonds seront débloqués le plus vite possible pour venir en aide à la population", a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse, après avoir survolé des zones où le niveau de cours d'eau vitaux pour les habitants a baissé de façon critique.

Le président Luiz Inacio Lula da Silva n'a pas pu se rendre à Manaus, capitale de l'Etat d'Amazonas, le plus affecté par la sécheresse, car il se remet d'une opération à la hanche qu'il a subie vendredi à Brasilia.

M. Alckmin, qui est également ministre du Développement, du Commerce et de l'Industrie, était accompagné de plusieurs autres membres du gouvernement, dont le ministre de l'Environnement Marina Silva, et celle des Peuples indigènes, Sonia Guajajara. Dans l'Etat d'Amazonas, le plus vaste du Brésil, recouvert d'immenses étendues de forêt tropicale, la sécheresse affecte directement plus de 500.000

des 4 millions d'habitants, dont un grand nombre d'indigènes et de membres de communautés de pêcheurs qui vivent sur les rives de fleuves. Le niveau extrêmement bas de ces cours d'eau pose notamment d'énormes problèmes pour la navigation fluviale, cruciale pour le ravitaillement de localités reculées. Certaines de ces localités dépendent également de ces fleuves pour leur consommation d'eau au quotidien.

Les autorités ont pour priorité d'assurer le ravitaillement en eau, nourriture, carburant et médicaments pour ces populations affectées par la sécheresse, qui touche également les Etats voisins de Rondonia et Acre, dans le nord-ouest du pays.

La semaine dernière, le ministre Marina Silva avait annoncé l'envoi par le gouvernement fédéral d'une aide humanitaire "d'urgence" en Amazonie, où la sécheresse a provoqué la mort de milliers de poissons et de dizaines de dauphins roses. Le gouvernement a d'ores et déjà débloqué 138 millions de réals (environ 25 millions d'euros) pour le dragage des fleuves Madeira et Solimoes pour augmenter la profondeur des cours d'eau et

faciliter ainsi la navigation.

Les travaux devraient être terminés "d'ici 30 à 45 jours", a indiqué mercredi le vice-président Alckmin.

"Selon les spécialistes, la saison des pluies ne commença qu'en novembre cette année dans la région, et elle permettra difficilement aux fleuves de retrouver leur niveau normal", a

alerté le gouverneur de l'Amazonas, Wilson Lima.

La sécheresse extrême en Amazonie est due à la fois au phénomène El Niño, qui réduit la formation des nuages et donc les précipitations, et "au réchauffement de l'Atlantique nord, dû au changement climatique incontrôlé", a affirmé Marina Silva.

CAMEROUN

Au moins 23 morts dans un éboulement de terrain (bilan provisoire)

Au moins 23 personnes ont péri dans un éboulement provoqué par des pluies torrentielles dimanche soir à Yaoundé, la capitale du Cameroun, a annoncé lundi, dans un bilan provisoire, un responsable des pompiers qui poursuivait les recherches.

Le drame est survenu au village Mbankolo situé dans le 2e arrondissement de Yaoundé, la capitale du Cameroun, dans la soirée de dimanche suite à la rupture d'une digue au lieu-dit "chefferie cocotiers" suite à des pluies torrentielles. Sur place, on voit quelques corps sans vie sortis de terre, des riverains qui s'activent à la recherche des survivants et des personnes éplorées.

Les proches des victimes sont inconsolables et tentent d'expliquer les causes de la tragédie, "c'est un mur qui retenait l'eau qui a cédé. Le mur avait été construit par un voisin pour empêcher l'eau d'arriver chez lui", explique Belinga un habitant de Mbankolo. "Hier nous avons extrait 15 personnes décédées et ce matin nous en avons extrait huit. Nous continuons à chercher", a déclaré sur place, lundi matin, à des journalistes, David Petatoa Pougong, commandant en second du corps national des sa-



peurs-pompiers. Le bilan, encore provisoire, fait état d'une trentaine de maisons détruites et d'une dizaine de morts. Des familles entières sont sous les décombres.

Les effondrements de pans de terrains en saison des pluies surviennent fréquemment à Yaoundé, une ville constituée de collines sur les flancs desquelles des habitations parfois précaires sont construites.

APS

SECTEUR DE LA SANTÉ Plus de 19.000 professionnels et techniciens administratifs bénéficient de sessions de formation (ministère)

Plus de 19.000 professionnels et techniciens administratifs du secteur de la santé bénéficieront de sessions de formation qui s'étalent jusqu'à la fin de l'année en cours et seront "systématiquement" renouvelées début 2024, a indiqué dimanche un communiqué du ministère de la Santé.

"Ces formations s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre de la convention de coopération et de partenariat, conclue le 25 octobre 2022, entre le ministère de la Santé et celui de la Formation et de l'Enseignement professionnels, visant à développer les qualifications professionnelles et à renforcer les compétences des personnels du secteur de la santé à travers un programme à mettre en œuvre au niveau local", précise le communiqué.

Les deux ministères ont entamé la mise en œuvre des clauses de cette convention, à travers la signature "d'une instruction interministérielle définissant les modalités pratiques d'application du contenu de ladite convention et un travail collaboratif entre les établissements du secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels et de ceux relevant de la santé", ajoute la même source.

Par ailleurs, les programmes de formation ont été conçus et élaborés par des experts et des enseignants spécialisés dans les métiers proposés à la formation.

Ces programmes seront validés au cours des prochaines sessions de formation prévues en octobre en cours, dans des domaines liés aux techniques de nettoyage en milieu hospitalier, à la préservation de l'hygiène et de la santé, à la maintenance du matériel biomédical, à la cuisine et à la restauration hospitalières, à l'accueil dans les établissements de santé et au secrétariat administratif, ainsi qu'à l'utilisation des logiciels bureautiques. Pour ce faire, note le communiqué, "les ressources financières nécessaires ont été allouées pour couvrir les coûts liés à la mise en œuvre des clauses de la convention".

Enseignement Supérieur Ouverture d'une annexe de la Faculté de médecine à l'Université de Mascara (vice recteur)

L'Université Mustapha-Stambouli de Mascara a été renforcée, récemment, par l'ouverture d'une annexe de la Faculté de médecine, a-t-on appris, dimanche, du vice-recteur de cet établissement de l'enseignement supérieur, Pr Abdelkader Belfadel.

Le même responsable a indiqué à l'APS que cette annexe, rattachée à l'Université "Abdelhamid Ibn Badis" de Mostaganem, a été agréée par le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, après plusieurs visites effectuées par la commission technique du ministère de tutelle, qui a relevé que l'Université de Mascara remplit les critères lui permettant de créer une annexe de la Faculté de médecine, à savoir les structures pédagogiques, les laboratoires et l'encadrement pédagogique spécialisé.

La capacité d'accueil de l'annexe, estimée à environ 300 places pédagogiques, est chargée de l'enseignement des Sciences médicales, pendant les trois premières années, à condition que les étudiants poursuivent leurs études au niveau de la Faculté de médecine de l'Université de Mostaganem, a expliqué la même source.

L'administration de l'Université a dénombré 284 nouveaux étudiants, titulaires du baccalauréat, inscrits au niveau de l'annexe de la Faculté de médecine, au cours de la saison universitaire actuelle, selon le même responsable.

De son côté, l'Université de Mostaganem a mis à sa disposition les capacités humaines et matérielles nécessaires pour la réussite de la formation de cette annexe. Selon la même source, l'Université de Mascara a réservé une aile pédagogique pour abriter cette annexe, au niveau de la Faculté des sciences de la nature et de la vie, qui comprend 5 salles de cours, un amphithéâtre, 3 laboratoires de recherche appliquée et un autre amphithéâtre pouvant accueillir 200 places, en plus d'une bibliothèque.

HYPERTENSION ARTÉRIELLE 17,4% des hypertendus ont atteint les objectifs de l'Etude PACT II

Une étude sur l'hypertension artérielle, réalisée en 2021 par une équipe médicale spécialisée, a révélé que 17,4% des hypertendus avaient atteint les objectifs tensionnels recommandés par de grandes sociétés internationales d'hypertension artérielle et de cardiologie.

Présentant les résultats de l'Etude PACT II, le chef de service de cardiologie au CHU, Nafissa Hammoud de Hussein Dey (Alger), Pr Djamel Eddine Nibouche a indiqué, dimanche, que l'étude réalisée par nombre de spécialistes sur un échantillon de 2.000 hypertendus de différentes tranches d'âges et de différentes régions du pays, a montré que 17,4% de ces patients avaient atteint les objectifs tensionnels recommandés, ajoutant que les hypertendus bénéficiaient "d'une prise en charge à la hauteur, qui pourrait être améliorée avec le temps en coordination

avec tous les acteurs concernés".

Pr Nibouche a rappelé, citant la récente étude réalisée en Algérie par le ministère de la Santé en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS), que 23,6% des Algériens âgés entre 18 et 69 ans souffraient d'hypertension artérielle, soit une personne sur quatre.

Les données de l'Etude ont, également, mis en lumière d'autres facteurs de risque cardiovasculaire fréquents parmi les patients, notamment le diabète (65%), la sédentarité (53%), la dyslipidémie

(50%), l'obésité (44%) et l'insuffisance rénale (11,3%). Selon PACT II, 38,4 % de la population étudiée présentait un niveau de risque cardiovasculaire très élevé.

Pr. Nibouche a exprimé sa satisfaction quant à l'amélioration de la prise en charge de l'hypertension artérielle en Algérie et la disponibilité de tout type de médicament.

Estimant que la stabilité de la maladie requiert la mobilisation de tous les acteurs pour limiter ses complications coûteuses au double plan social et économique, le responsable a ajouté en se référant à

l'étude que la réalisation de la stabilité de la maladie en générale demeure toujours "faible", faute de temps suffisant accordé au malade et en l'absence d'équilibre entre la prise des médicaments et le régime alimentaire, a-t-il indiqué.

Il a insisté sur l'impératif de renforcer le dépistage précoce de cette maladie dangereuse et son autodiagnostic tel que recommandé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), en mesurant la tension à domicile trois fois par jour, à même de réduire des éventuelles complications et les coûts de traitement.

SANTÉ SCOLAIRE

Ouverture d'une première unité pour la prise en charge de la scoliose à Oran

Les dispositifs de la santé scolaire dans la wilaya d'Oran viennent d'être renforcés par une première unité de dépistage et de suivi (UDS) spécialisée dans la prise en charge de la scoliose chez les élèves, a-t-on appris dimanche de la direction de la santé et de la population (DSP).

"Il s'agit de la première UDS spécialisée dans la scoliose ouverte à Oran et l'une des rares sur le plan national", a indiqué le chef du service de la prévention au niveau de la DSP, Youcef Boukhari.

Ce nouvel acquis entre dans le

cadre des démarches adoptées pour cette rentrée scolaire par la DSP pour l'amélioration de la santé scolaire dans la capitale de l'Ouest, a souligné le même responsable, rappelant que la wilaya d'Oran compte déjà 54 UDS, qui prennent en charge différentes pathologies.

L'autre nouveauté de cette rentrée scolaire concerne la mobilisation de 12 médecins spécialistes (pédiatres, pneumologues, cardiologues, pédopsychiatres et dermatologues), qui sillonnent les écoles pour effectuer des

consultations spécialisées et des suivis.

"Pour les spécialités qui nécessitent des équipements, comme l'ophtalmologie, quatre sites de consultation ont été réservés aux élèves dans les UDS d'Es-Senia, Ain El Beïda, Boutlelis et Gdyl", a fait savoir M. Boukhari.

La DSP a, par ailleurs, équipé 14 UDS de fauteuils dentaires à Haï Bouâmama, au lycée Lotfi et à El Ançor, notamment pour la prise en charge des problèmes dentaires des enfants des quartiers défavorisés.

KHENCHELA

Ouverture "prochaine" d'une école spécialisée en formation paramédicale

Une école spécialisée en formation paramédicale entrera en service "prochainement" dans la wilaya de Khenchela, a indiqué jeudi le directeur local de la Santé, Lazhar Mordjane.

Dans son exposé sur le secteur de la Santé présenté lors de la 3ème session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), le même responsable a assuré que les travaux de réalisation d'une école de formation paramédicale d'une capacité de 300 places pédagogiques sont terminés et sa mise en service sera effectuée prochainement après la levée de certaines réserves techniques et son équipement.

Cette structure dont le suivi des travaux a été confié à la direction des Equipements publics au cours des trois dernières années assurera à terme la formation de staffs pa-

ramédicaux destinés à l'encadrement des structures sanitaires locales accusant un déficit en personnels qualifiés de sorte à améliorer la qualité des prestations sanitaires fournies à la population locale, a ajouté le directeur de la Santé.

L'étude, la réalisation et le suivi des travaux de cette école de formation

paramédicale ont mobilisé 460 millions DA outre une enveloppe financière de 65 millions DA destinée à son équipement, selon la même source.

Inscrit au titre du plan quinquennal 2005-2009, le projet de cette école a effectivement démarré en 2014 sur un terrain d'un hectare mais ses travaux ont été

arrêtés avant de reprendre en 2020, a rappelé le même responsable.

Au cours des trois dernières années, les établissements publics de santé de la wilaya de Khenchela ont accueilli 400 agents paramédicaux formés par les écoles spécialisées des wilayas d'Oum El Bouaghi et Tébessa, a encore souligné M. Mordjane.

SECTEUR DE LA SOLIDARITÉ NATIONALE Formation au profit du personnel d'encadrement des établissements spécialisés relevant du secteur

Les ministères de la Santé et de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme organisent, à partir de dimanche, des cycles de formation de perfectionnement au profit des encadreurs des établissements spécialisés relevant du secteur de la Solidarité nationale.

Le ministère de la Santé a indiqué, dans un communiqué, que ces formations qui s'étaleront jusqu'au 29 octobre, ciblent "les médecins, les

infirmiers, les psychologues et les assistants sociaux", et ce conformément aux quatre axes relatifs à la santé des résidents dans les établissements sous tutelle, soit "la pédiatrie, la pédopsychiatrie, la psychiatrie, en plus de la gériatrie et maladies chroniques". Ces formations, qui se tiendront par visioconférence, s'inscrivent dans le cadre de la coopération sectorielle dans le domaine de la santé, conclut la même source.

AFRIQUE

Le CDC Afrique appelle à l'autonomie en matière de fabrication des produits de santé

Le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique) a appelé à des efforts concertés pour parvenir à l'autonomie en matière de fabrication de produits de santé en Afrique.

Le CDC Afrique, l'agence de santé spécialisée de l'Union africaine, a lancé cet appel après que la compagnie Revital Healthcare EPZ est devenue la première entreprise africaine à obtenir une pré qualification auprès de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour la production de seringues autobloquantes à activation précoce. "Conformément à sa vision

d'un nouvel ordre de la santé publique, le CDC Afrique s'engage à renforcer les capacités de fabrication locales sur le continent", a indiqué le CDC dans un communiqué publié vendredi soir. L'agence a souligné sa détermination à promouvoir l'excellence locale afin d'améliorer les prestations de santé et de garantir la disponibilité des produits médi-

caux essentiels sur le continent. Au total, huit fabricants dans le monde ont obtenu une pré qualification de l'OMS pour des seringues autobloquantes, mais Revital Healthcare EPZ est le premier et le seul producteur africain à en faire partie, a indiqué le CDC Afrique. L'entreprise est désormais prête à produire plus de 300 millions de seringues autobloquantes

par an, ce qui contribuera à sécuriser l'approvisionnement du continent africain en équipements médicaux essentiels. La réussite de l'entreprise "illustre le potentiel d'innovation et les prouesses industrielles de l'Afrique, et atteste de notre engagement collectif à construire un écosystème de soins résilient et autosuffisant", a ajouté le CDC Afrique.

NIGERIA

7.202 cas de diphtérie et 453 décès enregistrés

Le gouvernement nigérian a mis en place un groupe de travail d'urgence pour limiter la propagation de la diphtérie dans le pays, après la détection de 7.202 cas de diphtérie dans 18 Etats au Nigeria, ont rapporté mardi des médias citant des sources officielles. Le gouvernement a confirmé 7.202 cas sur 11.587 cas suspects dans 105 zones de gouvernement local de 18 Etats, y compris le Territoire de la capitale fédérale (FCT), selon un communiqué conjoint du ministère fédéral de la Santé et de

la Protection sociale, l'Agence nationale de développement des soins de santé primaires (NPHCDA) et le Centre nigérian de contrôle et de prévention des maladies (NCDC), entre autres partenaires. 453 personnes sont décédées des suites de l'infection, fait savoir le communiqué. Selon la même source, 5.299 des cas confirmés, soit 73,6%, concernaient des enfants âgés de 1 à 14 ans, ceux de 5 à 14 ans étant les plus touchés par la maladie. L'objectif principal du groupe est de travailler en

mode d'urgence afin d'empêcher la propagation de la diphtérie à d'autres Etats et d'apporter de l'aide aux communautés touchées. La diphtérie est une infection bactérienne grave provoquée par plusieurs espèces de corynébactéries et qui touche le nez, la gorge et parfois la peau des personnes atteintes. Les principaux symptômes de la diphtérie sont la fièvre, le nez qui coule, la gorge douloureuse, la toux, les yeux rouges et le gonflement du cou.

COVID-19

Face à la reprise de l'épidémie, nouvelle campagne vaccinale en France

Face à la reprise de l'épidémie de Covid-19, le gouvernement français a décidé d'avancer, comme d'autres pays européens, sa nouvelle campagne de vaccination: elle sera ciblée à partir de lundi sur les populations les plus à risque, avec de nouveaux vaccins.

"Le virus circule, chacun de nous peut voir des cas autour de lui. L'épidémie, elle est là", déclarait mi-septembre le ministre de la Santé Aurélien Rousseau

pour justifier cette décision d'accélérer finalement le dispositif. Initialement, la vaccination anti-Covid, centrée sur les plus vulnérables, devait s'effectuer en même temps que celle contre la grippe, à partir du 17 octobre. Mais le virus s'est une nouvelle fois invité dans le calendrier de la rentrée, après avoir resurgi au coeur de l'été. En France, le système de surveillance du virus, considérablement allégé, est actuellement

proche de celui de la grippe. Le rebond de l'épidémie ne fait pourtant aucun doute, confirmé par les quelques indicateurs encore disponibles. Ainsi, selon le réseau Sentinelles - composé de médecins et pédiatres faisant remonter des données de santé - la semaine de rentrée, l'incidence des cas de Covid-19 présentant des signes respiratoires "poursuivait l'augmentation marquée observée depuis mi-août". Face à cette situa-

tion, le gouvernement français a sollicité l'avis du Comité de veille et d'anticipation des risques sanitaires (Covars), qui a recommandé mi-septembre "l'accès au rappel vaccinal dès que possible". La vaccination ciblera essentiellement les plus de 65 ans, les personnes fragiles, atteintes de comorbidités, les femmes enceintes, les résidents d'Ehpad ou encore les personnes au contact de personnes fragiles.

ETATS-UNIS

Protestation contre l'impact d'une usine de concentration d'uranium

Un rassemblement pacifique a été tenu samedi près de l'usine de concentration d'uranium de White Mesa, dans l'Etat américain de l'Utah, afin d'attirer l'attention sur les effets de l'usine sur l'environnement et la santé, ont rapporté des médias.

Le rassemblement était parrainé

par la Communauté concernée de White Mesa, la tribu Ute Mountain Ute et leurs partenaires afin de protéger la communauté Ute, la santé, l'eau, l'air, la terre, la culture et les sites sacrés, de la contamination de l'usine d'uranium de White Mesa, située à proximité. Les protestataires évoquent une

fumée âcre provenant des cheminées de l'usine, outre les déchets toxiques et radioactifs déversés dans des bassins construits sur d'anciens cimetières. Le rassemblement a été suivi d'une marche de protestation vers cette unique usine d'uranium conventionnelle en activité aux Etats-Unis.

PAKISTAN

Démantèlement d'un réseau de trafic d'organes dirigé par un médecin et un mécanicien

Un réseau de trafiquants d'organes humains composé de huit membres et dirigé par un médecin et un mécanicien a été démantelé par la police pakistanaise, ont rapporté lundi des médias, citant les autorités.

Le réseau avait procédé à plus de 328 transplantations illégales de reins, ayant causé la mort d'au moins trois personnes, selon les mêmes sources. Le médecin qui a déjà été arrêté cinq fois pour erreur médicale, utili-

sait le mécanicien comme assistant et anesthésiste pendant les opérations chirurgicales, selon une enquête de police, reprise par les médias. Les interventions étaient pratiquées sur des individus rencontrés dans des hôpitaux et attirés par de fausses promesses, a montré une enquête de police. Les reins étaient prélevés ou transplantés aux domiciles de personnes privées, parfois même sans que le patient n'en ait

conscience, a expliqué le chef du gouvernement de la province du Pendjab, Mohsin Naqvi, cité par les médias. Les organes étaient vendus à un prix pouvant atteindre 10 millions de roupies (33.000 euros) pour des clients étrangers, a-t-il précisé. Le réseau de huit membres opérait au Pendjab (centre-Est) et dans la partie du Cachemire placée sous administration pakistanaise (Nord-Est). Ses activités ont causé la mort d'au

moins trois personnes. "Les faits et chiffres qui nous sont parvenus font trembler le cœur", a déclaré M. Naqvi lors d'une conférence de presse dimanche. La bande est responsable de "beaucoup plus d'opérations et de transplantations illégales que ça. Ce sont celles que nous avons confirmées", a-t-il ajouté. Le Pakistan a interdit en 2010 le trafic d'organes humains, puni d'une peine de prison maximale de 10 ans.

CHOLÉRA

L'ONU mobilise plus de 16 millions de dollars pour répondre à l'épidémie mondiale

L'organisation mondiale de la santé (OMS) a annoncé, jeudi, la mobilisation de plus de 16 millions de dollars pour faire face à l'épidémie de choléra qui reste active dans 24 pays.

L'OMS a signalé que la notification des cas de choléra continue d'augmenter à l'échelle mondiale. Actuellement, des épidémies de la maladie restent actives dans 24 pays, dont certains sont en proie à des crises aiguës. Les statistiques sur la maladie révèlent l'ampleur et l'étendue de l'épidémie en cours, représentant plus du double des cas enregistrés l'année précédente. L'agence indique que non seulement les foyers ont été plus nombreux, mais qu'ils étaient également plus importants, ce qui rend le contrôle difficile.

Des pays comme le Nigeria, la République démocratique du Congo (RDC), le Cameroun, le Malawi et la Somalie ont chacun signalé plus de 10 000 cas. La demande accrue de matériel anticholérique constitue un défi pour les efforts de lutte mondiaux. L'agence gère l'approvisionnement d'urgence en vaccins et a suspendu la norme de vaccination à deux doses en octobre 2022.

Depuis lors, le Groupe international de coordination a commencé à utiliser l'approche à dose unique dans les campagnes de réponse aux épidémies. Sur la demande de 160,4 millions de dollars pour répondre au plan stratégique mondial de préparation et de préparation, seuls 16,6 millions de dollars ont été débloqués du Fonds d'urgence de l'OMS en 2022 et 2023. Le choléra est une infection intestinale aiguë qui se propage par les aliments et l'eau contaminés. Ces cas sont liés au manque d'eau potable et d'assainissement adéquat, dû au sous-développement, à la pauvreté et aux conflits. L'OMS souligne également le rôle du changement climatique dans l'aggravation des cas, en tenant compte des événements météorologiques extrêmes, tels que les inondations, les sécheresses et les cyclones.

Le Zimbabwe impose des mesures sanitaires contre une résurgence du choléra

Le gouvernement du Zimbabwe a imposé des mesures sanitaires lors des rassemblements publics, notamment dans la capitale Harare, pour lutter contre une résurgence de cas de choléra.

La municipalité de Harare a déconseillé, dans un avis largement partagé sur les réseaux sociaux, de se serrer la main, manger lors de rassemblements publics et acheter de la nourriture auprès de vendeurs informels.

A près de 340 kilomètres de la capitale, dans le district de Zaka, les autorités locales ont interdit les rassemblements publics désormais soumis à l'autorisation du ministère de la Santé. Le ministère de la Santé a enregistré 36 nouveaux cas suspects au cours des dernières 24 heures, selon un compte publié dans la nuit de jeudi à vendredi. Toutes les régions du pays sont touchées depuis que la maladie est réapparue dans le pays d'Afrique australe en début d'année.

Le pays a officiellement enregistré 30 décès depuis février et plus de 900 cas. Mais une centaine de personnes sont suspectées d'avoir succombé à la maladie et près de 4.650 d'avoir été infectées. En 2008, le choléra a fait au moins 4.000 morts au Zimbabwe et infecté 100.000 personnes. Infection diarrhéique aiguë provoquée par l'absorption d'aliments ou d'eau contaminés par une bactérie, le choléra est en forte recrudescence sur le continent africain, selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

INFARCTUS DU MYOCARDE RECONNAÎTRE LES SIGNES, BIEN RÉAGIR, LES TRAITEMENTS

Communément appelée crise cardiaque, l'infarctus du myocarde est une situation d'extrême urgence qui nécessite l'intervention immédiate des secours. Chaque année, près de 80 000 personnes sont victimes d'un infarctus. On fait le point avec le Dr. Marjorie Richardson, cardiologue au CHRU de Lille.

QU'EST-CE QU'UN INFARCTUS DU MYOCARDE ?

Le myocarde est le muscle du cœur qui assure la circulation du sang dans l'organisme. "L'infarctus du myocarde correspond à la souffrance puis à la mort d'une partie du muscle cardiaque, la plupart du temps causée par l'occlusion d'un des vaisseaux sanguins qui le nourrit et lui apporte de l'oxygène. L'artère coronaire bouchée ne peut plus amener l'oxygène normalement au muscle, qui s'arrête de fonctionner, puis meurt au bout de quelques heures si l'artère n'est pas débouchée", explique la cardiologue au CHRU de Lille, Marjorie Richardson, contactée par Top Santé. "L'infarctus est fréquent, il représente 13 des causes de décès cardio-vasculaires, mais il est la 2e cause de mortalité en France", poursuit le spécialiste.

QUELLES SONT LES DIFFÉRENTES CAUSES D'UN INFARCTUS DU MYOCARDE ?

"La cause de loin la plus commune est la formation d'un caillot au niveau d'une plaque de cholestérol située sur la paroi du vaisseau", précise le médecin. Ces plaques d'athérome sont notamment constituées de cholestérol, se forment le long des parois des artères. Lorsqu'elles se détachent, cela forme un caillot qui peut boucher une artère du cœur.

D'autres causes, beaucoup plus rares, peuvent aussi être responsables d'une artère coronaire bouchée : un spasme ; mauvaise irrigation du myocarde une dissection ; déchirement de la paroi du vaisseau un caillot formé ailleurs qui suivrait la circulation sanguine avant de boucher une artère coronaire.

Quels sont les facteurs de risques ?

"Tabagisme, hypercholestérolémie, diabète, hypertension artérielle, obésité et sédentarité accroissent le risque d'athérome et donc d'infarctus du myocarde", informe la cardiologue.

"Quelles sont les personnes à risque ? Les personnes les plus à risque sont les hommes, notamment en cas d'antécédents personnel ou familial d'infarctus, le risque augmentant avec l'âge", note Marjorie Richardson.

Selon notre experte, les hommes ont trois fois plus de risque de subir un infarctus du myocarde. "Mais les femmes sont néanmoins à risque, notamment lorsqu'elles fument, et leurs symptômes sont plus souvent négligés ou sous-estimés", pointe la cardiologue. Ainsi, chez la femme, selon des chiffres publiés en 2017 par l'Institut de veille sanitaire, entre 2008 et 2013, le



nombre de femmes de moins de 65 ans victimes d'une crise cardiaque a augmenté de près de 5 % par an.

QUELS SONT LES SIGNES TYPIQUES ET SYMPTÔMES DE L'INFARCTUS DU MYOCARDE ?

"Le signe typique est la douleur dans la poitrine, souvent très intense, classiquement prolongée - supérieure à 30 min -, au repos et irradiant parfois dans le bras gauche ou la mâchoire. Elle est souvent accompagnée de sueurs, d'un pâleur, parfois d'une sensation de mort imminente", énumère Marjorie Richardson.

Souvent très douloureux, l'infarctus du myocarde peut toutefois ne pas l'être du tout. Ainsi, selon l'Inserm, un quart des infarctus du myocarde ne présentent pas ces signes typiques. On parle alors d'infarctus atypique, qu'on observe "notamment chez les diabétiques, les patients âgés, et également les femmes, avec parfois une simple oppression thoracique, un essoufflement, ou encore des signes digestifs (douleurs abdominales, nausées)", précise notre experte.

QUELS SONT LES SIGNES AVANT-COUREURS ?

"Il n'y a pas toujours de signe avant-coureur, et le premier in-

farctus peut être un coup de tonnerre dans un ciel tranquille", illustre la cardiologue.

Néanmoins, on peut retrouver des signes avant-coureurs tels que : des douleurs dans la poitrine et du même type à l'effort, plus brèves et moins fortes, un essoufflement récent des douleurs abdominales rythmées par l'effort. Qu'appelle-t-on un infarctus silencieux ? Comment le reconnaître ?

"Atypique, un infarctus du myocarde peut être dit silencieux. "Il s'agit d'un infarctus passé inaperçu, car le patient n'a pas ressenti les symptômes, qui ont parfois été atypiques. Parfois le patient les a simplement négligés, pour diverses raisons", ajoute le Dr. Richardson. Dans ce cas, l'infarctus du myocarde est souvent diagnostiqué à posteriori lors d'une complication secondaire. "Mais aussi parfois de façon fortuite sur un examen systématique", précise-t-elle encore.

Selon notre experte, la prise en charge de ces cas est plus difficile "car les séquences sont en général installées". Une réadaptation cardiovasculaire est également fortement conseillée.

QUELS SONT LES BONNES GESTES POUR LE PATIENT ET SON ENTOURAGE EN CAS D'INFARCTUS ?

Il est impératif de contacter le 15 dès l'apparition des symp-

tômes. "Le pronostic vital dépend de la rapidité de prise en charge : plus vite le vaisseau est débouché, plus petites seront les séquelles et les complications.

Le délai de prise en charge est central : il faut convaincre les personnes et leur entourage d'appeler, de ne pas attendre que la douleur passe. Il est souvent trop tard", répète le Dr. Richardson. Le patient sera acheminé en urgence vers le service de soins intensifs de la plus proche.

COMMENT UN INFARCTUS DU MYOCARDE EST-IL DIAGNOSTIQUÉ ?

"C'est l'interrogatoire notamment sur le terrain et les caractéristiques de la douleur", qui permet de poser le diagnostic. Plusieurs examens permettent de le confirmer : l'électrocardiogramme (ECG) Le dosage des enzymes cardiaques (troponine) Une échographie cardiaque.

QUELLE PRISE EN CHARGE AU MOMENT DE L'INFARCTUS ET DANS LES JOURS ET SEMAINES QUI SUIVENT ?

Il est vital de déboucher l'artère le plus rapidement possible, "idéalement dans les 2h, au maximum dans les 6h à 12h".

Pour cela, le patient subit une coronarographie, un examen qui permet de visualiser les artères coronaires, d'identifier l'artère bouchée, et de réaliser une angioplastie afin de rétablir la circulation dans l'artère mise en cause.

"Parfois, lorsque le SAMU est trop loin d'un centre de cardiologie proposant ce type de prise en charge, et que le temps de transport risque d'être trop long, le médecin du SAMU va essayer de déboucher l'artère grâce à un médicament administré en intra-veineuse (thrombolyse) qui va fluidifier le sang. L'objectif est de tenter de faire disparaître le caillot sanguin en attendant la coronarographie", explique la cardiologue.

"Les suites et la durée d'hospitalisation vont dépendre de l'importance de la séquelle d'infarctus, qui est très variable en fonction de la rapidité de prise en charge initiale", ajoute-t-elle.

Le suivi médical sera régulier l'année qui suivra l'infarctus, puis pourra être allégé si le rétablissement du patient est satisfaisant. Un traitement médicamenteux devra néanmoins être observé et sera "la plupart du temps à prendre à vie".

Une réadaptation cardiovasculaire est également fortement conseillée. L'objectif est d'aider les patients à récupérer, de les encourager à pratiquer une activité physique régulière, d'éduquer les patients sur leur traitement et les

signes d'appel, ce qui permettra de prévenir les récurrences. La réadaptation va apporter également une aide psychologique, et permettre aux patients de regagner confiance en eux, et de reprendre une vie personnelle et professionnelle à plus normale possible.

QUELLE ÉVOLUTION APRÈS UN INFARCTUS ?

"Il existe toujours un risque important de complications, voire de décès à la phase aiguë, en fonction notamment de la rapidité de la prise en charge qui va permettre de déboucher l'artère, de la taille du vaisseau bouché, et du terrain du patient (âge, antécédents...)", précise notre experte.

Selon l'Inserm, 80 000 patients par an en France subissent un infarctus du myocarde. Il serait mortel dans l'heure chez un patient sur 10 et le taux de mortalité dans l'année qui suit s'élève à 15 %, toujours selon l'Institut médical de santé.

QUELLES SÉQUELLES ET COMPLICATIONS ?

Les conséquences d'un infarctus du myocarde dépendront du temps écoulé avant le débouchage de l'artère et de l'étendue et de la localisation de la zone endommagée.

Le risque de récurrence serait quatre à six mois fois supérieur à la population générale. Autres séquences, les troubles du rythme l'insuffisance cardiaque.

QUELLE PRÉVENTION CONTRE L'INFARCTUS DU MYOCARDE ?

Predisposition familiale, âge et sexe sont bien sûr des facteurs de risques sur lesquels il n'est pas possible d'agir, mais les autres sont évitables. Ainsi Marjorie Richardson recommande :

d'arrêter le tabac ; pratiquer un tabagisme de traitement précoce ; une hypertension d'adapter son alimentation et de perdre du poids pour traiter un éventuel diabète ; de corriger une éventuelle hypercholestérolémie par un régime voire un traitement

"L'hygiène de vie, notamment alimentaire, est également primordiale dans la prévention des maladies cardiovasculaires. Quelques règles à suivre : consommer des fruits et légumes ; diminuer sa consommation de viandes en privilégiant le poisson ; préférer les graisses végétales crues que les graisses animales cuites ; éviter les boissons sucrées, le sucre et les aliments transformés ; pratiquer une activité physique régulière adaptée ; conserver une bonne hygiène dentaire "Il est également très important de bien prendre ses traitements", conclut la cardiologue.

LE PIMENT ROUGE RÉDUIT LE RISQUE D'INFARCTUS ET D'AVC

On connaissait les effets du piment sur la longévité. Une nouvelle étude laisse entendre que cette épice permettrait de réduire le risque d'infarctus et d'AVC

Certaines études ont déjà montré que le piment rouge avait des effets protecteurs contre le cancer colorectal et contre le cancer du poumon. Une autre, publiée plus récemment, a laissé entendre que le piment avait aussi des effets sur notre longévité. Ses consommateurs de piment rouge AYANT un taux de mortalité de 21,6 % comparé à un taux de 33,6% chez les non-consommateurs.

DES ANNÉES DE VIE GAGNÉES GRÂCE À LA CAPSICINE

La liste de ses effets protecteurs s'allonge désormais, avec une nouvelle étude italienne, qui montre que la consommation régulière de piment réduit le risque d'accident vasculaire cérébral et d'infarctus. Cette étude a été réalisée dans le Sud de l'Italie, région où le piment est un ingrédient de base de la cuisine. En suivant 28 000 habitants pendant 8 ans, les chercheurs ont constaté que les volontaires qui consommaient de la cuisine pimentée au moins 4 fois par semaine avait un risque de décès par crise cardiaque réduit de 40% et un risque de décès par AVC, diminué plus que de moitié.

Selon les scientifiques, cet effet sur l'espérance de vie serait dû à la capsaïcine, un des composés du piment, qui possède de nombreuses vertus pour notre organisme. Il métabolise la graisse, stocke l'énergie dans différents organes et protège contre l'accumulation de plaques susceptibles de boucher les artères. Il a également un effet protecteur contre le cholestérol et il désactive certains régulateurs de croissance cellulaires, permettant de réduire le risque de tumeurs cancéreuses.

INFARCTUS CHEZ LA FEMME LES SYMPTÔMES À CONNAÎTRE

Les symptômes pouvant révéler un infarctus sont souvent méconnus des femmes. Plus que jamais, en cette période chamboulée, les femmes doivent rester attentives aux signes d'épuisement, d'essoufflement à l'effort et aux nausées.

Avec 75 000 décès par an en France, les maladies cardiovasculaires sont la première cause de mortalité chez la femme. Et la période que l'on traverse, qui génère de fortes incertitudes et du stress, va avoir d'inévitables répercussions sur le cœur des femmes. "Une recrudescence d'accidents cardiovasculaires est à craindre chez les femmes tant elles sont préoccupées par la gestion des conséquences de l'urgence sanitaire" alerte le Pr Claire Moumni-Vehier, cardiologue et chef du Service de médecine vasculaire et hypertension artérielle à l'Institut Coeur Poumon du CHRU de Lille. C'est pourquoi un nouveau Fonds de dotation "Agir pour le cœur des femmes" dédié à la santé cardiovasculaire des femmes est lancé aujourd'hui dans le cadre de la Journée mondiale d'action pour la santé des femmes, pour aider les femmes à mieux faire face aux maladies cardiovasculaires et éviter les 300 décès par jour.

DES SYMPTÔMES ATYPIQUES CHEZ LA FEMME

"Les symptômes de l'infarctus chez la femme, plus atypiques, contribuent à une prise en charge trop tardive lors d'un infarctus" affirme le Pr Claire Moumni-Vehier. "Ces signes avant-coureurs peuvent passer inaperçus et minorer l'alerte, sachant que les femmes ne font pas suffisamment conscientes que l'accident coronarien peut les toucher. Elles ne vont pas gérer leur propre urgence et vont consulter ou appeler le 15 trop tard, ce qui peut entraîner des conséquences parfois fatales."

En cas de stress trop élevé, l'amygdale (la zone du cerveau qui gère les émotions) extrêmement sollicitée, stimule à son tour la moelle osseuse qui provoque une augmentation des globules blancs et



grande fatigue persistante L'épuisement à l'effort

COMMENT LE STRESS PEUT ENTRAÎNER UNE CRISE CARDIAQUE ?

Rappelons-le, les infarctus chez les femmes de moins de 50 ans ont triplé ces quinze dernières années et les maladies cardiovasculaires sont responsables d'un décès sur trois chez les femmes, devant les cancers, y compris le cancer du sein. Et le stress provoqué par cette longue période de confinement aura d'inévitables répercussions sur le muscle cardiaque.

En cas de stress trop élevé, l'amygdale (la zone du cerveau qui gère les émotions) extrêmement sollicitée, stimule à son tour la moelle osseuse qui provoque une augmentation des globules blancs et

qui, elle-même, mène à l'inflammation artérielle. Cette inflammation peut se révéler fatale si les artères sont déjà en partie bouchées (athérosclérose) : quand les artères déjà abîmées doivent faire face à une inflammation, cela peut provoquer des lésions et libérer des caillots dans le sang qui à leur tour vont entraîner une crise cardiaque.

DES VIDÉOS POUR PRENDRE SOIN DE SON CŒUR

Inciter les femmes à prendre soin de leur cœur et de leurs artères, c'est l'une des missions que la Fédération française de cardiologie s'est fixée afin d'améliorer le diagnostic et la prise en charge de l'infarctus chez les femmes. Dans une première vidéo réalisée par Maïwenn la Fédération

interpellaient les femmes jeunes en leur rappelant que l'infarctus ne touche pas seulement les hommes mais qu'il peut aussi frapper les femmes jeunes. Dans cette autre vidéo qui montre le désarroi de comédiennes lors d'un casting face à leur incapacité à jouer les symptômes d'un infarctus, la Fédération de cardiologie insiste sur les trois signes atypiques qui devraient alerter toutes les femmes et les pousser à consulter dès que possible.

Une étude récente a en effet montré qu'en cas d'infarctus, les femmes présentent par rapport aux hommes un risque réel d'être mal diagnostiquées en raison de l'absence de symptômes jugés plus "caractéristiques" comme la douleur dans le bras gauche ou au thorax.

Après un infarctus, évitez d'être trop irritable

Après un infarctus, les personnes irritables ou faisant preuve de mauvais caractère augmentent leur risque de décéder d'une seconde crise cardiaque dans les 24 mois qui suivent.

L'irritabilité, facteur de risque de deuxième infarctus ? C'est ce qu'affirment les chercheurs de l'Université du Tennessee (États-Unis) dans les conclusions d'une étude publiée aujourd'hui dans la revue de la Société européenne de cardiologie.

Cette étude suivit pendant 24 mois les 2321 survivants d'une crise cardiaque. Selon le Dr Tracey Vitorri, principal auteur de l'étude, les patients qui sont dits "hostiles", c'est-à-dire qui sont sarcastiques, cyniques, enclins de ressentiment, impatients ou irritables, ont plus de risques de décéder d'un second infarctus dans les 24 mois suivant la première.

Alors que les patients qui souffrent d'anxiété ou de dépression sont suivis lorsqu'ils souffrent d'un trouble cardiaque, l'irritabilité est un état émotionnel peu suivi. Or, l'hostilité est liée aux maladies cardiovasculaires depuis les années 1950, mais nous ne comprenons toujours pas pleinement pourquoi" souligne le médecin.

"L'ajout d'une évaluation de l'hostilité per-

mettrait d'identifier les patients à risque de décès prématuré".

6 CHOSSES À SAVOIR SUR LE CŒUR DES FEMMES

Les maladies cardiovasculaires sont la première cause de mortalité chez la femme, la deuxième chez l'homme. Les problèmes cardiaques surviennent 10 ans plus tôt chez l'homme que chez la femme. En effet, les oestrogènes des femmes ont un effet protecteur. Le nombre d'infarctus est en baisse chez les hommes mais en augmentation chez les femmes.

Les artères féminines sont plus fines et plus fragiles. Elles se bouchent et se déchirent donc plus facilement, et sont également plus difficiles, voire impossibles à réparer.

Les femmes meurent davantage lors d'une première crise cardiaque que les hommes (50% contre 30%). Ensuite, leur risque d'insuffisance cardiaque est de 14% plus élevé. 15% des femmes qui font un infarctus ont de 50 ans (contre 4% il y a 20 ans). L'âge moyen a aussi baissé (63 ans). Plus de 6 fois sur 10 les infarctus qui surviennent chez la femme de moins de 50 ans sont dus au tabac.



SOUDAN

Au moins 10 morts dans une attaque au sud de Khartoum

Au moins dix personnes ont été tuées samedi dans une attaque touchant des maisons civiles dans une ville du sud de la capitale Khartoum, alors que le conflit entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR) ne baisse pas d'intensité, ont rapporté dimanche des médias.

Selon un comité de bénévoles, cité par des médias, une attaque contre la ville de Jabal Awliya, au sud de Khartoum, a tué au moins 10 personnes, sans préciser l'identité des auteurs de ce drame. Avec ces victimes, l'ONG Aclad a enregistré un bilan "dépassant les 9000 morts" depuis le début du conflit, précisant que ses estimations étaient "prudentes". La guerre entre l'armée soudanaise et les FSR se déroule principalement à Khartoum et dans la région occidentale du Darfour. Ces dernières semaines, les violences se sont également déplacées au sud, menaçant la sécurité fragile de plus de 366.000 personnes qui ont trouvé refuge dans l'Etat



d'Al-Jazira, juste au sud de la capitale. Plus de 5,2 millions de personnes ont fui leurs foyers, dont plus d'un million ont traversé la frontière vers les pays voisins du Soudan. La moitié de la popula-

tion du pays, soit environ 25 millions de personnes, a besoin d'une aide humanitaire, dont environ 6,3 millions qui sont "à un pas de la famine", selon les responsables humanitaires de l'ONU.

Le gouvernement ordonne la reprise des cours

Le Conseil des ministres soudanais a ordonné la reprise des cours dans les universités et les écoles à travers certains Etats du pays, rapportent dimanche des médias locaux. L'agence de presse soudanaise rapporte que "le Conseil des ministres a ordonné l'ouverture des universités et la reprise des études dans toutes les écoles des Etats (sans les préciser) où les conditions de sécurité le permettent".

"Cela sera fait en

coordination avec toutes les autorités compétentes pour créer l'environnement et les conditions", précise la source. La reprise des cours interviendra, conformément aux directives, à la fin du mois d'octobre prochain, selon l'agence de presse.

Les cours ont été perturbés à Khartoum et dans plusieurs autres Etats suite au déclenchement des combats entre l'armée soudanaise et les Forces de

soutien rapide (FSR) depuis la mi-avril. Le 13 août, le ministre de l'Education, Mahmoud Sir Al-Khatt Al-Houri, a pris la décision d'annuler les examens pour les trois paliers "primaire, moyen et secondaire" dans tous les Etats touchés par la guerre.

104 établissements d'enseignement supérieur et centres de recherche publics et privés ont été touchés par la guerre, et le siège du ministère de l'Enseignement supérieur à

Khartoum a été endommagé par un incendie dans plusieurs de ses étages, selon le ministère de l'Enseignement supérieur.

Environ 9 Etats soudanais sont témoins d'affrontements entre l'armée et les FSR, à savoir Khartoum, Darfour (5 Etats) et Kordofan (3 Etats). Le conflit au Soudan a fait plus de 5 000 morts et plus de 5 millions de déplacés et de réfugiés à l'intérieur et à l'extérieur du pays, selon l'ONU.

CAMEROUN

Au moins 3 morts dans des affrontements intercommunautaires dans l'Extrême-Nord

Au moins trois personnes ont été tuées et quinze autres blessées, dont cinq grièvement, lors d'affrontements entre les communautés des Choa et des Kotoko samedi dans la région camerounaise de l'Extrême-Nord, selon des sources sécuritaires. D'après ces sources, les violences les plus graves ont éclaté samedi de 5h00 à 15h00 lorsque des éleveurs Choa du village Amdagalgui et des agri-

culteurs Kotoko du village de Ngouma, situé dans la commune de Makary du département du Logone-et-Chari, se sont affrontés à la suite de la dévastation d'un champ par un troupeau. Les affrontements communautaires ont ensuite gagné plusieurs localités voisines au Tchad. Ces conflits, qui opposent des agriculteurs Kotoko aux éleveurs Choa, ont été exacerbés par des diffé-

rends fonciers. Bien que le conflit ait été contenu grâce à l'intervention d'autres membres des communautés dans la soirée de samedi, la tension persiste entre les deux groupes, selon une autre source sur place. Les forces de défense et de sécurité sont actuellement en alerte alors que les affrontements ont touché au moins cinq villages du Logone-et-Chari depuis vendredi.

LIBERIA

Affrontements lors d'un défilé de campagne du président Weah

Des affrontements ont éclaté dimanche à Monrovia pendant le défilé de clôture de campagne du président libérien George Weah, candidat à sa réélection mardi, entre ses partisans et ceux d'un parti d'opposition. Les affrontements se sont déroulés juste avant le passage de

l'ex-star du football devenu président, George Weah, entre des partisans de la Coalition pour le changement démocratique (CDC), sa formation politique, et d'autres de l'ALCOP, un parti d'opposition. La tenue d'un scrutin pacifique mardi est l'un des principaux enjeux des

élections présidentielle et législatives dans ce petit pays anglophone d'Afrique de l'Ouest ravagé par des guerres civiles entre 1989 et 2003 qui ont fait quelque 250.000 morts. Le président Weah, qui fait face à 19 candidats, a réuni des milliers de personnes dans la capitale di-

manche pour le dernier acte de sa campagne avant le premier tour. Trois personnes ont été tuées il y a dix jours dans le Nord-Ouest lors d'affrontements entre des partisans du parti au pouvoir et des supporters de son principal adversaire, le parti de l'Unité de Joseph Boakai.

ANGOLA

Plus de 100 arrestations après des manifestations

Plus de 100 personnes ont été arrêtées par la police dans l'est de l'Angola à la suite de manifestations, ont indiqué dimanche les autorités locales. Les manifestants protestaient contre le coût de la vie, la corruption

et la défaillance des services publics. Selon les autorités de la province orientale de Lunda Sul, ils ont agi en "rébellion" en lançant des pierres, des objets tranchants et en endommageant deux véhicules de la po-

lice. En conséquence, "132 personnes ont été arrêtées, dont 92 hommes âgés de 18 à 78 ans, ainsi que 45 femmes de 19 à 58 ans", selon un communiqué du ministère local de l'Intérieur.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Présidentielle : fin du dépôt des candidatures à la CENI

La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) de la République Démocratique du Congo a officiellement clôturé la période de réception des candidatures pour l'élection présidentielle prévue en décembre 2023, en conformité avec le calendrier électoral établi, ont rapporté lundi des médias.

La prochaine étape cruciale du processus électoral comporte plusieurs phases importantes. Tout d'abord, du 9 au 14 octobre 2023, les candidats auront la possibilité de retirer ou de substituer leurs dossiers de candidature à l'élection présidentielle.

Ensuite, du 18 au 19 octobre 2023, l'Assemblée Plénière de la CENI délibérera sur les candidatures et publiera la liste provisoire des candidats à la présidence de la République. Cette liste provisoire fera l'objet de notifications aux candidats déclarés irrecevables, une étape prévue du 20 au 22 octobre 2023.

Du 23 octobre au 1er novembre 2023, les candidats auront la possibilité de déposer des recours en contestation des listes de candidatures à l'élection présidentielle devant la Cour constitutionnelle.

Les arrêts de la Cour constitutionnelle seront notifiés à la CENI du 2 au 4 novembre 2023, et la CENI prendra en compte ces arrêts du 5 au 8 novembre 2023. La publication de la liste définitive des candidats à l'élection présidentielle, conformément à l'article 110 de la loi électorale, est prévue pour le 18 novembre 2023.

Ces étapes marquent une phase cruciale du processus électoral en République Démocratique du Congo. Les candidats auront l'occasion de présenter leurs programmes et de solliciter le soutien des électeurs.

24 candidats à la présidentielle de décembre

Vingt-quatre (24) candidats ont officiellement déclaré qu'ils se présenteraient à l'élection présidentielle en République démocratique du Congo (RDC), a annoncé dimanche la commission électorale.

La commission électorale de la CENI de la République démocratique du Congo (RDC) a publié les profils des 24 candidats au scrutin du 20 décembre sur la plateforme de médias sociaux X, (anciennement Twitter). Parmi les candidats figurent le président congolais Félix Tshisekedi, la gynécologue prix Nobel Denis Mukwege, qui se présente pour la première fois, et Martin Fayulu, arrivé deuxième derrière Tshisekedi aux élections de 2018.

La Cour constitutionnelle confirmera officiellement la liste définitive dans les semaines à venir. Entre-temps, des pourparlers épineux sont en cours entre certains candidats en vue de s'unir derrière une figure commune de l'opposition, a déclaré Tresor Kibangula, analyste politique à l'Institut de recherche congolais Ebuteli.

"Il sera difficile de parvenir à un consensus sur une candidature unique car certains candidats jouent pour leur survie politique", a-t-il déclaré dimanche. La CENI a déclaré que les préparatifs du vote étaient en bonne voie et a contesté les allégations d'irrégularités dans les listes électorales - une question qui a provoqué de violentes manifestations antigouvernementales en mai.

Au moins 15 personnes tuées dans l'explosion d'une bombe

Au moins 15 personnes ont été tuées dans l'explosion d'une bombe dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), rapportent dimanche des médias locaux.

Le drame a eu lieu vendredi soir dans le village de Kyangitsi, situé en territoire Masisi dans la province du Nord-Kivu.

Selon Telesphore Mitondeke, membre d'un groupe d'organisations de la société civile de Masisi cité par les médias, des enfants ont ramené chez eux un engin explosif qu'ils avaient trouvé alors qu'ils jouaient.

"Vers 20 heures, heure locale, alors que certains habitants cherchaient à savoir de quoi il s'agissait, la bombe a explosé", a-t-il précisé. Depuis deux semaines, la région est le théâtre d'hostilités entre groupes armés locaux se disputant le contrôle des villages. Les affrontements en cours ont semé la panique au sein de la population, poussant de nombreux civils à fuir. Mitondeke a déclaré que la zone "est jonchée de nombreux engins explosifs".

APS

PALESTINE

Le bilan de l'agression sioniste contre le peuple palestinien monte à 508 martyrs (agence palestinienne)

Au moins 508 Palestiniens sont tombés en martyrs et 2800 autres blessés, dans l'agression sioniste en cours contre la bande de Ghaza et la Cisjordanie occupées, a rapporté l'agence de presse palestinienne (Wafa) citant des sources médicales.

"Au moins 493 martyrs et 2.751 blessés ont été signalés dans la bande de Ghaza, tandis que 15 martyrs dont deux enfants et environ 80 blessés ont été enregistrés en Cisjordanie", a souligné Wafa. L'agression sioniste contre Ghaza se poursuit pour la troisième journée consécutive, faisant encore plus de morts et de vic-

times parmi les civils innocents.

La résistance palestinienne a lancé samedi à l'aube, depuis la bande de Ghaza une opération baptisée "Déluge d'Al-Aqsa" en riposte aux crimes de l'occupation sioniste et de ses exactions à l'encontre du peuple palestinien et de ses assauts répétés contre la Mosquée d'Al-Aqsa.



ELECTIONS LOCALES EN GRÈCE

Victoire de la droite dans la majorité des régions

Le Premier ministre conservateur grec Kyriakos Mitsotakis s'est félicité dimanche soir de la victoire de son parti la Nouvelle-Démocratie (ND) qui a remporté dès le premier tour des élections locales sept des 13 régions dont les plus grandes, celles d'Athènes et de Thessalonique (nord).

"Nous avons souligné la signification politique des élections régionales et au moins sept régions ont déjà été décidées en faveur

de la ND dès le premier tour", a déclaré le Premier ministre après la publication des résultats partiels portant sur la moitié des bureaux de vote.

Selon ces résultats, Nikos Hardalias, ancien ministre de la droite, a été élu dès le premier tour gouverneur de l'Attique, la région d'Athènes, avec plus de 45% des voix selon ces résultats partiels.

La loi prévoit une majorité de plus de 43% pour la victoire aux élections lo-

cales et régionales. A Thessalonique, deuxième ville grecque, Apostolos Tzitzikostas, soutenu par la ND, est reconduit à la gouvernance de la Macédoine centrale, région de cette ville, pour un troisième mandat avec une majorité de plus de 60% des voix, selon ces résultats partiels.

"Le message politique de ce vote confirme la confiance des citoyens dans la ND", a souligné Kyriakos Mitsotakis. Il y a

quatre mois, lors des élections générales de juin, la ND avait été reconduite au pouvoir avec une large victoire de 40,36%, 20 points plus par rapport à son principal rival, la gauche radicale Syriza.

Dimanche 15 octobre un deuxième tour est prévu pour élire les gouverneurs dans les six autres régions, ainsi que les maires, dont ceux d'Athènes et de Thessalonique, qui n'ont pas obtenu la majorité requise de 43% au premier tour.

RÉGIONALES EN ALLEMAGNE

Lourde défaite pour Scholz

Les trois partis de la coalition de centre-gauche du chancelier allemand Olaf Scholz ont subi une sévère défaite dimanche lors d'élections dans deux grandes régions, bastions des conservateurs, qui montrent aussi une forte poussée de l'extrême droite. Selon les dernières projections, les sociaux-démocrates (SPD) de M. Scholz, les Verts et les libéraux du FDP reculent aussi bien en Ba-

vière (sud), le plus riche Etat allemand, qu'en Hesse (ouest) où se trouve Francfort, le siège de la Banque centrale européenne (BCE).

Pour le FDP, le résultat est sans appel: le parti n'a pas atteint les 5% nécessaires pour rester au parlement bavarois, et pourrait aussi être éjecté en Hesse. A mi-mandat, le gouvernement d'Olaf Scholz est ainsi sanctionné dans des élections où

l'inquiétude de la population face à la crise industrielle traversée par la première économie européenne et la résurgence de la question migratoire ont joué un rôle central.

L'hebdomadaire Der Spiegel a qualifié le verdict des urnes de "désastreux" pour la coalition. "La perte de soutien est tellement évidente" que le gouvernement "sera obligé de revoir son cours actuel", juge-t-il.

ELECTIONS AU LUXEMBOURG

La dégringolade des Verts fait trébucher Bettel

Le Premier ministre libéral du Luxembourg, Xavier Bettel, visage familier des sommets européens depuis dix ans, a perdu dimanche sa majorité avec les Verts, qui ont subi une déroute, et les socialistes, lors d'élections législatives marquées par la victoire des sociaux-chrétiens (conservateurs).

Le parti de droite souve-

rainiste (ADR) a enregistré une nouvelle poussée (+1 point par rapport au scrutin de 2018), à 9,3% des suffrages. Comme il y a 5 ans, les sociaux-chrétiens sont arrivés en tête (29% des voix, +0,9 point) dans ce petit Etat prospère de l'UE (660.000 habitants), selon des résultats complets publiés dimanche soir après la fin du dépouillement.

Mais cette fois la coalition tripartite libérale, socialiste et écologiste, dirigée depuis 2013 par Xavier Bettel, 50 ans, ne sera pas en mesure de leur barrer la route. Les libéraux ont certes progressé à 18,7% (+1,8 point), tout comme les socialistes à 18,9% (+1,3 point).

Mais les Verts ont chuté de près de 7 points, tom-

bant à 8,5%. Au total, l'alliance perd deux mandats et n'est plus créditée que de 29 sièges, soit moins de la moitié des 60 que compte la Chambre des députés. Avec 21 sièges (comme en 2018), les sociaux-chrétiens dirigés par l'ancien ministre des Finances Luc Frieden (60 ans), semblaient dimanche soir en position de force.

ETATS-UNIS

4.000 salariés supplémentaires en grève dans l'automobile

Quelque 4.000 salariés du constructeur Mack Trucks ont décidé de rallier le mouvement de grève lancé mi-septembre pour de meilleures conditions salariales dans l'industrie automobile américaine, a annoncé dimanche le syndicat United Auto Workers (UAW).

"Les adhérents UAW ont rejeté par un vote un projet d'accord et feront grève à partir de 07H00 (11H00 GMT)

lundi", a indiqué l'organisation sur X (anciennement Twitter). Ces salariés rejoignent les 25.000 salariés des "Big Three", les trois grands constructeurs des Etats-Unis (General Motors, Ford et Stellantis) déjà en grève dans le cadre du mouvement déclenché le 15 septembre par l'UAW.

Ce mouvement de grève ciblée, qui ne concerne qu'une fraction des 146.000 salariés membres du syndi-

cat, a été lancé à l'expiration de conventions collectives et faute d'accord pour de nouvelles.

L'UAW réclame notamment des hausses de salaires, des mesures liées au coût de la vie et divers autres avantages. Filiale du suédois Volvo, le constructeur de poids lourds Mack Trucks exploite deux usines dans l'est des Etats-Unis, en Pennsylvanie et dans le Maryland.

COLOMBIE

Report du cessez-le-feu et des négociations de paix

Le gouvernement colombien ainsi que la principale faction dissidente des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) ont annoncé dimanche le report de plus d'une semaine d'un cessez-le-feu prévu et des pourparlers de paix, sur fond de tensions grandissantes.

Les discussions, qui devaient commencer dimanche à Tibu, sur la frontière orientale du pays, débiteront le 16 octobre, ont rapporté des représentants du président Gustavo Petro et du groupe dissident des FARC connu sous le nom de "EMC-FARC" (pour "état-major central") qui rejette l'accord de paix signé en 2016 avec la guérilla marxiste.

Le haut-commissaire pour la paix du gouvernement Danilo Rueda a également déclaré que le cessez-le-feu bilatéral, annoncé le mois dernier, entrerait en vigueur le 16 octobre. Ses déclarations ont été huées à Tibu, où des milliers de personnes s'étaient rendus pour assister à l'ouverture des négociations de paix.

Ces derniers mois ont été marqués par un regain d'activités de ce groupe rebelle contre les forces de sécurité qui ont fait au moins 22 morts. Le gouvernement a régulièrement condamné ces actions, le président Gustavo Petro y voyant en particulier une tentative de la dissidence pour sécuriser son emprise sur les zones de narcotrafic.

Les dissidents d'EMC, estimés à près de 3.500 hommes fin 2022 selon les chiffres officiels, ont fédéré ces derniers mois plusieurs autres "Fronts" opérant dans diverses régions de la Colombie, autrefois occupées par les FARC et également abandonnées par les forces gouvernementales.

AUSTRALIE

Un non au référendum sur les droits des Aborigènes serait "une honte"

Un non au référendum sur les droits des peuples autochtones serait une "honte" pour l'Australie, a affirmé lundi un célèbre défenseur des droits à cinq jours du vote qui, selon des sondages, pourrait se traduire par une victoire du non. Les Australiens font face à un "choix moral", a estimé Noel Pearson, un avocat autochtone qui milite pour la défense de leurs terres et un des auteurs de "La Voix". Ce projet de modification de la Constitution vise à donner aux premiers habitants de l'île le droit d'être consultés sur les politiques qui les concernent.

"Un choix nous apportera la fierté, l'espoir et la foi en l'autre, tandis que l'autre nous ramènera, je pense, en arrière et fera honte au pays", a-t-il déclaré à la télévision australienne ABC. Selon un sondage réalisé par Newspan et publié dimanche dans The Australian, 63% des personnes interrogées sont contre "la Voix". Jusqu'à présent, les enquêtes d'opinion ont indiqué qu'une minorité d'électeurs soutient la réforme. M. Pearson a insisté sur le fait que le seul sondage qui compte est le référendum du 14 octobre.

"Chaque minute et chaque heure des cinq prochains jours sont consacrées à ceux qui n'ont pas encore pris leur décision", a-t-il ajouté. Le Premier ministre Anthony Albanese a de son côté exhorté les citoyens à voter "oui".

"Le monde nous regarde", a affirmé le Premier ministre à la radio ABC. Le leader du parti travailliste de centre-gauche a rappelé qu'il est "difficile" de modifier la Constitution, les référendums nécessitant une majorité nationale, ainsi qu'une majorité dans au moins quatre des six Etats australiens. L'opposition conservatrice du parti libéral estime que la réforme serait inefficace et créerait des divisions au sein de la société.

SOIXANTENAIRE DE L'INDÉPENDANCE Projection du court-métrage "Laalem" du réalisateur Ahmed Agoune

Le court-métrage "Laalem" (Le drapeau) du réalisateur Ahmed Agoune projeté, samedi à la Cinémathèque d'Alger, met en avant la valeur symbolique de l'emblème national chez les Algériens durant la guerre de libération nationale et raconte comment ils défilent le colonisateur français en le brandissant haut et fièrement.

Produit dans le cadre du programme spécial du soixantenaire de l'indépendance sous la supervision du ministère de la Culture et des Arts, le film retrace en 20 minutes l'histoire de deux enfants algériens, Omar et Said, imbus de patriotisme. Les deux personnages qui vivent dans un village montagnard essayent, à leur manière, de défendre les symboles du pays et d'afficher leur appartenance à la Révolution à travers la préservation de la symbolique de l'emblème national en le brandissant à la place du drapeau français imposé par les forces de l'occupation. Le film commence sur fond de gros plan sur le visage de Leila (la comédienne Ilyane Aïreche) la maman



d'Omar (Mehdi Boucherbal) qui se réveille un jour sur le bruit des avions bombardant un des maquis des moudjah idine pas loin de son village. Omar est un élève

brillant dans une école coloniale mais qui au fond de lui, rejette les cours dispensés par son instituteur français (Kamel Meksar). Le film retrace également la vie de Said (Amar Guermoud), un autre enfant fidèle à son pays. Said le petit berger passe ses journées dans la forêt entraîné de surveiller les mouvements de l'armée française afin d'alerter les moudjahidine. Les deux copains Said et Omar rêvent d'une école algérienne différente où ils pourraient s'exprimer librement sous le ciel de l'indépendance. Le court métrage de Ahmed Agoune est marqué par des connotations symboliques traduisant le rêve des enfants algériens de brandir l'emblème national face au colo-

MASCARA Lancement de la première édition du "Prix de l'allégeance à l'Emir Abdelkader" de poésie populaire (direction)

La Direction de la Culture et des Arts de la wilaya de Mascara a lancé, dimanche, la première édition du "Prix de l'allégeance à l'Emir Abdelkader" de poésie populaire, a-t-on appris auprès de cette direction.

Ce prix, organisé à l'occasion de la commémoration du 191ème anniversaire de la tère allégeance de l'Emir Abdelkader (27 novembre 1832), cible la catégorie des jeunes âgés de plus de 18 ans, créateurs dans le domaine poétique, notamment le "Melhoun", résidant dans les 47 communes de la wilaya, a-t-on souligné.

Les critères d'évaluation des participants à ce concours concernent l'écriture de poèmes Melhoun, mettant en exergue le parcours héroïque du fondateur de l'Etat algérien moderne et traitant de la première allégeance à l'Emir, en plus d'aborder les réalisations de cette personnalité nationale his-

torique dans les domaines religieux, politique, militaire et culturel.

L'évaluation des œuvres des participants sera effectuée par un jury composé d'universitaires et de poètes du Melhoun, ainsi que des chercheurs spécialisés dans la poésie populaire algérienne.

L'annonce des trois lauréats de ce prix se fera, le 5 novembre prochain, qui seront honorés, le 27 novembre, à l'occasion de la commémoration du 191ème anniversaire de la première allégeance à l'Emir Abdelkader.

Les organisateurs prévoient des prix variant entre 20.000 à 50.000 dinars, sachant que ce concours vise à encourager les jeunes créateurs dans le domaine de la poésie populaire et leur implication dans la célébration de l'anniversaire de l'allégeance au fondateur de l'Etat algérien moderne, a-t-on ajouté.

BEJAIA Réouverture du Théâtre régional Abdelmalek-Bouguermouh jeudi prochain

Le Théâtre régional Abdelmalek-Bouguermouh de Bejaia (TRB) rouvrira ses portes, jeudi prochain, après une fermeture qui aura duré près de quatre ans, induite par la crise sanitaire de la Covid-19 (en 2019) et le séisme qui a frappé la ville en mars 2021 et durant lequel sa structure a subi plusieurs dommages, a-t-on appris dimanche auprès de la direction de l'établissement.

Selon la directrice du Théâtre, la comédienne Nidal El Djazairi, cette réouverture intervient au prix d'une vigoureuse opération de rénovation pour la réparation des dégâts causés par le séisme de 2021, d'embellissement et de mise aux normes du bâtiment.

Ainsi, outre le colmatage des fissures apparues après la grande secousse, les travaux ont porté sur la réparation de toute l'étanchéité, la réfection des peintures et la réhabilitation de toutes les terrasses et espaces libres, transformés désormais en lieux de détente et de rencontre, avec à la clé un investissement, exclusivement du ministère de tutelle de l'ordre de 40 millions de DA, a-t-elle expliqué.

Mme El Djazairi, visiblement réjouie par le résultat de cette opération, n'a pas manqué de s'engager pleinement pour la suite, notamment, pour faire retrouver à l'établissement tout son éclat originel, particulièrement en termes d'animation et de création scénique, avec l'objectif évident et lancinant de "re-fidéliser" le public.

Elle a annoncé, à ce titre, être porteuse d'un vrai projet artistique dont la mise en œuvre interviendra à l'occasion de la réouverture solennelle du théâtre, jeudi prochain.

Ainsi, outre un défilé de costumes anciens de théâtre et un vernissage dans le hall, il est prévu une nouvelle représentation théâtrale, sans dramaturgie précise, mais filée en flash évocateur, retraçant toute la production scénique depuis 1987, coïncidant avec l'arrivée du dramaturge et homme de théâtre Abdelmalek Bouguermouh à Bejaia jusqu'à aujourd'hui.

La pièce célébrera, spécialement la création et le talent des responsables et producteurs qui se sont succédé à la tête de l'éta-

blissement, dont Ahmed Khoudi, Mohamed Fellag, Azzedine Medjoubi et Omar Fetmouche.

"C'est une fresque filée par un montage des pièces qu'ils ont produites", a expliqué la directrice du TRB, indiquant, à l'occasion, qu'une autre production est en chantier.

"Mouhoub Latrèche, un des illustres comédiens du théâtre, est à l'œuvre dans le montage d'une nouvelle pièce, dont la générale est prévue incessamment", a-t-elle dit.

Le Théâtre régional Abdelmalek-Bouguermouh, construit en 1936, est le monument culturel phare de la wilaya de Bejaia, ou pas moins de 30 pièces ont été produites et jouées, dont quelques-unes ont connu un succès fulgurant.

Ainsi en est le cas de "Sin-n-ni" de Mouhoub Latrèche, primée au Festival national du théâtre professionnel à Annaba (1993), "Lahouinta" de Azzedine Medjoubi, ayant remporté le prix spécial au Festival international de Carthage (Tunisie-1995), "Babor l'Australie" de Fellag (1991) et tant d'autres.

THÉÂTRE Des représentations du comédien Amine Missoum dans l'art du "Goual" à Strasbourg à partir du 17 octobre

Le comédien Amine Missoum donnera des représentations dans l'art du Goual, du 17 au 20 octobre en cours, dans le cadre de la manifestation "Les humoristes oranais arrivent à Strasbourg (France)", a-t-on appris dimanche de l'artiste.

L'art du patrimoine "Goual" sera présent lors de la soirée "Les humoristes oranais arrivent à Strasbourg", qui aura lieu dans la salle "L'espace K" à Strasbourg, le 20 octobre en cours, organisée par l'association "Ensemble, relevons les défis", qui active dans cette ville française, a indiqué à l'APS le comédien d'arts dramatiques Missoum, qui sera parmi ces animateurs.

Une constellation de comédiens de la capitale de l'ouest algériens (Oran), qui ont une expérience dans le domaine de l'humour et qui ont réalisé un grand succès dans ce style artistique très prisé chez le public, prendront part à cette soirée, selon la même source. Le comédien Missoum assurera plusieurs représentations dans l'art du Goual et du Meddah, à travers les rues de Strasbourg, du 17 au 20 octobre en cours, a-t-on ajouté.

Il sera accompagné, dans ses spectacles, qui se feront à la manière traditionnelle présentées par les "Goual" et les "Meddahin", un art ancestral, par les comédiens Brahim Imad et Benzohra Youcef, a-t-il indiqué, notant qu'avec cette équipe artistique, il animera la soirée du vendredi 20 octobre pour raconter des histoires populaires inspirées du patrimoine algérien.

Cette activité culturelle, organisée en coordination avec la coopérative spécialisée dans l'organisation de manifestations, "AGB SARL" d'Oran, permettra à la communauté algérienne résidant à Strasbourg de faire connaissance avec des comédiens algériens qui ont une longue histoire dans l'art de l'humour et de mettre en valeur l'humour et le patrimoine algériens, selon le même artiste.

Le dramaturge Amine Missoum est un conteur par excellence. Il a connu le succès dans les représentations de l'art du Goual et du théâtre de rue, et possède de l'expérience dans les œuvres théâtrales, dont notamment "L'autre", "Allal et Othmane", "Hari et Fari", ainsi que dans des séries télévisées telles que "Rais Corso" du réalisateur égyptien Adel Adeb, "Dakious et Makious", "Achour El Achar" et "Dar Lafchouch", réalisés par Djaafar Kacem.

ETATS UNIS "L'Exorciste" fait tourner les têtes du box-office du cinéma nord-américain

Un demi-siècle après l'original, la suite de "L'Exorciste" se hisse en tête du box-office américain avec des recettes de 27,2 millions de dollars à son premier weekend en salles, selon les données publiées dimanche par le cabinet spécialisé Exhibitor Relations.

"L'Exorciste - Dévotion" a enregistré un "bon premier weekend pour une suite d'un film d'épouvante" et ce, en dépit des critiques plutôt mitigées à l'égard de cette production, a souligné l'analyste de la firme, David A. Gross.

Comme l'original, le film s'articule sur des personnages possédés par des forces surnaturelles, aux visages recouverts de plaies, sur fond d'une trame sonore parfois anxieuse et avec une apparition d'Ellen Burstyn de la production de 1973.

"Dévotion" devait hanter les écrans à partir du vendredi 13 octobre, mais les studios Universal ont devancé sa sortie pour ne pas avoir à affronter le film de la mégastar de la pop Taylor Swift sur sa tournée mondiale "Eras" prévue à partir du même weekend.

Les pré-ventes de billets pour ce film sur la tournée de Swift ont déjà dépassé les 100 millions de dollars dans le monde, a d'ailleurs annoncé jeudi l'opérateur de salles AMC.

En s'emparant de la tête du box-office, "L'Exorciste - dévotion" relègue à la deuxième place le nouveau volet des aventures des chiots de "La Pat' Patrouille", qui récolte 11,8 millions de dollars de vendredi à dimanche.

Voici le reste du Top 10:

6. "Mystère à Venise" (2,7 millions)
7. "La Nonne - II" (2,6 millions)
8. "Dumb Money" (2,2 millions)
9. "The Equalizer 3" (1,8 million)
10. "Hocus Pocus: 30e Anniversaire" (1,5 million).

ONU La cyber-intimidation touche un enfant sur trois dans le monde

La cyber-intimidation est un phénomène bien réel qui touche environ un enfant sur trois dans le monde, selon un expert indépendant des Nations unies.



D'après le Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme (HCDH), le harcèlement est un problème mondial grave, exacerbé par l'utilisation des nouvelles technologies et de l'environnement numérique.

Dans ces conditions, plus de 130 millions d'élèves, dont un sur trois entre 13 et 15 ans, en sont victimes.

"La cyber-intimidation comprend les in-

sultes et bagarres en ligne avec quelqu'un, le harcèlement, l'exclusion et le cyber-harcèlement", a déclaré mercredi lors d'un panel du Conseil des droits de l'homme de l'ONU, Philip Jaffé, membre du Comité des droits de l'enfant des Nations unies.

Les moyens par lesquels la cyber-intimidation peut se produire sont tout aussi divers, selon l'expert. Cela peut passer

par une messagerie instantanée, les réseaux sociaux ou les jeux en ligne.

Selon Nada Al-Nashif Haut-Commissaire adjointe des Nations unies aux droits de l'Homme, "la cyber-intimidation peut également atteindre le seuil des menaces, du chantage, de l'intimidation et de l'exploitation, avec parfois des contenus à caractère sexuel".

"Les enfants victimes de brimades sont

plus susceptibles de sécher l'école, ils obtiennent de moins bons résultats aux tests et peuvent souffrir d'anxiété, de peur et de détresse émotionnelle, d'insomnie et de douleurs psychosomatiques. Certains cas d'intimidation ont provoqué le suicide d'enfants. Des études montrent également des effets profonds qui s'étendent à l'âge adulte", a fait valoir Mme Al-Nashif.

CHINE

Le groupe Huawei détient plus de 120.000 brevets dans le monde



Le groupe chinois télécommunications Huawei a obtenu plus de 120.000 brevets autorisés dans le monde entier, a annoncé mardi l'entreprise lors d'un forum sur la propriété intellectuelle.

L'entreprise a attribué ce résultat à son engagement à long terme dans la recherche et le développement.

Ces dix dernières années, ses dépenses cumulées en recherche et développement ont atteint 977,3 milliards de yuans (environ 136 milliards de dollars), a déclaré Wang Jianfeng, chef du département des affaires publiques et gouvernementales, lors de la 12e conférence annuelle sur la propriété intellectuelle de Chine qui se tient à Jinan, capitale de la province chinoise du Shandong (est).

"Pour la seule année 2022, malgré un environnement extérieur difficile, les investissements en recherche et développement de Huawei ont atteint 161,5 milliards de yuans, représentant un quart de son chiffre d'affaires", a déclaré M. Wang, notant que Huawei occupe la quatrième place des entreprises technologiques mondiales en matière de dépenses en recherche et développement. L'entreprise aime également partager ses innovations avec le monde. Selon M. Wang, Huawei a été le plus grand contributeur d'open-source en Asie, plusieurs de ses projets de systèmes d'exploitation bénéficiant à des milliers de développeurs et d'utilisateurs.

PUBLICITÉ

Large empty rectangular box for advertising content.

Large empty rectangular box for advertising content.

HAND/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS VAINQUEURS DE COUPES

La prochaine édition en avril 2024 à Oran (FAHB)

La ville d'Oran abritera, en avril 2024, le Championnat d'Afrique de handball des clubs vainqueurs de coupes (messieurs et dames), a-t-on appris de la Fédération algérienne de la discipline (FAHB).

Dans une déclaration à l'APS, samedi soir en clôture de la finale de la coupe d'Algérie (messieurs) tenue à la salle omnisports du complexe sportif "Miloud Hadeff" d'Oran, la présidente de la FAHB, Karima Taleb, a fait savoir que la Confédération africaine du jeu à sept a officiellement confié à l'Algérie l'organisation du prochain championnat continental des clubs vainqueurs de coupes. Elle a ajouté que la FAHB a porté son dévouement sur la ville d'Oran pour accueillir cette épreuve, "qui contribuera au retour du handball algérien au-devant de la scène continentale, surtout que ça fait plusieurs années que notre pays n'a pas abrité des compétitions africaines dans la discipline", s'est-elle réjouie.

Lors de ce championnat, l'Algérie sera représentée par l'OM Annaba,

vainqueur de la coupe d'Algérie, édition 2022-2023, samedi contre le HBC El Biar (38-34 A.P.), a souligné la même responsable, indiquant que son instance sollicitera la Confédération africaine pour permettre au finaliste de la coupe d'Algérie de prendre part au rendez-vous d'avril comme deuxième représentant du pays hôte de la compétition.

Quant au tournoi des dames, le handball algérien sera représenté par le CF Boumerdes, vainqueur de la précédente édition de la Coupe d'Algérie, face au MC Alger qui a également de fortes chances de participer à l'épreuve continentale comme second représentant aussi du pays hôte de la compétition, selon la même source.

En juillet dernier, des émissaires de la Confédération africaine de handball avaient

inspecté les différentes installations sportives et hôtelières d'Oran en prévision justement du prochain championnat d'Afrique des clubs vainqueurs de coupes.

Au menu de leur visite, il y avait, entre autres, la salle omnisports du complexe « Miloud Hadeff », inaugurée en juin 2022, le Palais des sports « Hamou Boutlelis » et la salle omnisports "24 février" d'Arzew.

Les deux derniers sites avaient bénéficié d'importants travaux de réaménagement à l'occasion de la tenue, dans la wilaya d'Oran, de la 19e édition des jeux méditerranéens lors de l'été 2022, rappelle-t-on.

Outre l'organisation à Oran du Championnat d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe en avril prochain, l'Algérie a de fortes chances aussi d'abriter le



Championnat d'Afrique des nations (dames), en novembre 2024, selon la présidente de la FAHB.

Cette dernière a annoncé, au passage, le déroulement à Annaba de la finale de supercoupe d'Algérie de handball (messieurs et dames), le 1er novembre prochain.

La finale des messieurs opposera l'ES Ain Touta, champion d'Algérie sortant, à l'OM Annaba, vainqueur de la coupe de l'Algérie, alors que les filles HBC El Biar, détentrices du championnat national, croiseront le fer avec leurs homologues de Boumerdes chez les dames.

Le palmarès de l'épreuve après le sacre de l'OM Annaba

Palmarès de la Coupe d'Algérie de handball (messieurs) après le sacre de l'OM Annaba vainqueur du HBC El-Biar (38-34 après 2 prolongations), en finale de l'édition 2022-2023 jouée samedi à la salle omnisports du complexe olympique Miloud-Hadeff d'Oran:

1967: CR Belcourt	1968: USM Annaba
1969: GCS Alger	1970: GCS Alger
1971: CSS Kouba	1972: Nadi Alger
1973: Nadi Alger	1974: NAR Alger
1975: CS DNC Alger	1976: Nadi Alger
1977: CS DNC Alger	1978: non jouée
1979: Nadi Alger	1980: Nadi Alger
1981: CS DNC Alger	1982: MP Alger
1983: MP Alger	1984: MC Oran
1985: Nadi Alger	1986: MC Oran
1987: MC Alger	1988: JS Bina Alger
1989: MC Alger	1990: MC Alger
1991: MC Alger	1992: non jouée
1993: MC Alger	1994: MC Alger
1995: MC Alger	1996: ERC Alger
1997: MC Alger	1998: MC Alger
1999: MC Alger	2000: MC Alger
2001: MC Alger	2002: MC Alger
2003: MC Alger	2004: MC Alger
2005: MC Alger	2006: MC Alger
2007: MC Alger	2008: MC Alger
2009: GS Pétroliers	2010: GS Pétroliers
2011: GS Pétroliers	2012: GS Pétroliers
2013: GS Pétroliers	2014: GS Pétroliers
2015: CRB Baraki	2016: MC Saïda
2017: GS Pétroliers	2018: ES Ain-Touta
2019: GS Pétroliers	2020: JSE Skikda
2021: non jouée	2022: MC Alger
2023: OM Annaba.	

HAND/COUPE D'ALGÉRIE-FINALE (OM ANNABA- HBC EL-BIAR 38-34 A.P) Trophée historique pour les Annabis



L'Olympique Annaba de handball a réussi, samedi à Oran, à s'adjuger le premier trophée de l'histoire de ce club, créé en 2006, en battant à l'arraché le HBC El Biar en finale de la coupe d'Algérie (hommes) après deux séries de prolongations (38-34).

Cette finale entre deux invités surprises tenue au niveau de la salle omnisports du complexe Miloud Hadeff a tenu toutes ses promesses, au vu du suspense qui l'a marqué, notamment à la fin de la deuxième période. Les gars d'An-

naba sont bien entrés dans le match, dominant les débats dès les premières minutes.

D'ailleurs, après huit minutes de jeu, ils menaient sur le score de 8-4. Leur adversaire algérois a attendu jusqu'à la 22e minute pour réduire à deux buts son retard.

Mais c'était sans compter sur la détermination des protégés de Hichem Boudrali, qui ont défendu bec et ongles leur avance jusqu'à terminer le premier half à leur avantage sur le score de 14-11, soit trois longueurs d'avance.

Le même scénario va se reproduire en début de la deuxième période, qui a vu les joueurs de l'OMA maintenir le cap dans les premières minutes, avant de "craquer" devant le réveil des gars d'El Biar qui sont parvenus à égaliser pour la première fois à la 7e minute de ce deuxième mi-temps. Depuis, aucune équipe n'a réussi à prendre les commandes du jeu à son profit et chacun des deux adversaires répondait du tac au tac à son antagoniste du jour, et ce, jusqu'au sifflet final de cette mi-temps soldée par un nul (26-26).

Les deux équipes devaient alors recourir aux prolongations pour se départager, non sans tenir tout le monde en haleine, puisque le nul a encore prévalu à l'issue de la première prolongation (31-31), avant que l'OMA ne revienne en force lors de la seconde pour faire la différence (38-34).

Les joueurs de la ville d'Annaba ont reçu leur trophée, dédié à la mémoire de Rahmouni Mamoul, ancien président de la Fédération algérienne de handball, des mains de l'actuelle première responsable de cette instance, Karima Taleb, en présence des autorités locales et des responsables au niveau de la tutelle et du comité olympique et sportif algérien.

DÉCLARATIONS

Déclarations recueillies par l'APS à l'issue de la finale de la Coupe d'Algérie de handball (hommes), jouée samedi à la salle omnisports du complexe Miloud Hadeff d'Oran, entre l'OM Annaba et le HBC El Biar (38-34 a.p.).

-Hichem Boudrali (entraîneur OMA): "Je suis très heureux de ce premier titre que décroche mon club. C'est le résultat de plusieurs années de labeur, sachant que notre club n'a été fondé qu'en 2007. Le mérite revient aux joueurs qui n'ont pas lésiné sur les efforts. Personnellement, je n'ai pas souhaité aller jusqu'aux prolongations, mais cela montre que le niveau des deux finalistes est très rapproché. Ce sacre va nous permettre d'aborder le championnat, dont le coup d'envoi sera donné la semaine prochaine, avec un moral au beau fixe. Notre objectif sera de terminer sur le podium, tout en tablant aussi sur la Super coupe, lorsqu'on affrontera le champion sortant l'ES Ain Touta. On va également bien préparer notre participation au championnat d'Afrique des clubs prévu en avril prochain à Oran".

-Lamine Sahlil (entraîneur du HBCE): "Je suis déçu pour mon équipe, et surtout

pour mes joueurs, qui ont tout donné. J'estime que notre mauvais départ dans le match nous a joué un mauvais tour. Par la suite, mes protégés sont tombés dans l'excès de précipitation, même si nous avions la possibilité de l'emporter dans les derniers instants de la partie. Les absences de pas moins de trois éléments importants pour blessures nous ont également handicapés. Sachez aussi que nous avons enregistré plusieurs départs, ce qui nous a contraint à recruter de nouveaux joueurs qui ont besoin du temps pour travailler leurs automatismes avec les nouveaux".

-Salah Bouchecrioui (sélectionneur national): "On a assisté à une bonne finale. Le fait que celle-ci est allée jusqu'aux prolongations, prouve que le niveau des deux équipes est très rapproché. J'estime que l'OMA était mieux préparée, car j'ai remarqué que les joueurs du HBCE manquaient de cohésion, chose toute à fait logique, étant donné que cette équipe a connu beaucoup de changements dans son effectif pendant l'intersaison".

CAN-2023 - EQUIPE NATIONALE - PRÉPARATION

Belmadi prévoit un stage d'acclimatation "dans un pays voisin" de la Côte d'Ivoire

L'équipe nationale de football effectuera un stage d'acclimatation dans un pays voisin de la Côte d'Ivoire, hôte de la prochaine Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 (décalée à 2024) prévue du 13 janvier au 11 février, a annoncé dimanche le sélectionneur national, Djamel Belmadi.

"Il y aura un stage dans un pays voisin de la Côte d'Ivoire, pour essayer de s'habituer au climat si particulier dans cette région.

A cette période de la saison (ndlr, entre décembre et janvier), il fera très froid en Europe, d'où la nécessité d'effectuer un stage dans un pays limitrophe", a affirmé Belmadi dans une conférence de presse, tenue au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, où "Les Verts" entreront en stage lundi.

A leur menu : deux tests amicaux contre le Cap Vert, le jeudi 12 octobre au stade du Chahid-Hamlaoui de Constantine (20h00), et l'Egypte le lundi 16 octobre au stade Hazaa-Bin-Zayed d'Al-Aïn (Emirats Arabes Unis/20h00, 17h00 heure algérienne).



"Nous ne sommes pas encore fixés sur le pays, mais il y a des pistes.

Tout sera mis au clair après le tirage au sort de la phase finale (prévu le jeudi 12 octobre à Abidjan, ndlr), a-t-il ajouté.

Le coach national a décidé cette fois-ci de déroger à la règle, en allant se

préparer dans un pays proche de la Côte d'Ivoire, contrairement aux deux précédentes éditions disputées, en Egypte (2019) et au Cameroun (2022), où la préparation s'était déroulée à Doha (Qatar).

Avant un mois de décembre crucial, les co-

équipiers du capitaine Riyad Mahrez seront au rendez-vous avec le début des qualifications de la Coupe du monde 2026, avec au programme les deux premières journées (13-21 novembre) : à domicile face à la Somalie, et en déplacement face au Mozambique.

La Conférence de presse de Belmadi en points

Sujets divers, évoqués par le sélectionneur national algérien de football Djamel Belmadi, lors de la conférence de presse tenue dimanche au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, à la veille du début du stage bloqué, qui sera ponctué par deux matchs amicaux, face au Cap Vert (le 12 octobre à Constantine) et l'Egypte (le 16 octobre à Abu Dhabi) :

● **CHERKI**: Belmadi a abordé le cas de l'attaquant franco-algérien de l'Olympique Lyonnais (France) Rayan Cherki (20 ans), qui n'a toujours pas rejoint "Les Verts" en dépit du souhait du coach national: "Nous avons déjà entamé le travail avec lui depuis qu'il était jeune, mais il est dans la même catégorie que Yacine Adli (AC Milan/ Italie), autrement dit la première démarche commence par la volonté du joueur."

● **BENNACER**: Le sélectionneur national a donné des nouvelles du milieu de terrain Ismaël Bennacer (AC Milan/ Italie), indisponible depuis mai dernier en raison d'une blessure au genou: "Je suis en contact permanent avec lui, d'autant qu'il poursuit sa rééducation à Doha. Il a cet objectif de jouer la CAN, est-ce qu'il sera prêt? Je ne sais pas. Il a envie de se remettre à temps, c'est une très bonne chose, j'espère qu'il sera parmi nous en Côte d'Ivoire."

● **CHAMPIONNAT**: Belmadi a tenu à donner des solutions pour permettre au championnat de Ligue 1 professionnel de produire des joueurs de qualité: "Ce qui fait le succès d'un championnat, c'est la qualité des joueurs, ensuite il faut des infrastructures et un environnement administratif de qualité. Bien évidemment, il faut qu'il y ait aussi une Ligue qui organise bien son championnat. La qualité individuelle est là. Il faut l'entourage. Mais si on démarre sur des réformes sur les infrastructures, un calendrier bien organisé, je suis sûr que de là on peut ressortir des joueurs du championnat algérien de qualité."

● **MANAGER GENERAL**: Belmadi a estimé qu'il n'était pas utile d'engager un manager général de l'équipe nationale. Franchement, je ne suis pas généré par l'absence d'un manager général, du moment qu'on a un président proche de son équipe comme l'était Djahid Zefief. Donc, je ne vois pas l'intérêt d'engager un manager général."

● **BOUGHERRA**: le coach national est revenu sur la décision de Madjid Bougherra de quitter la sélection nationale A, composée de joueurs locaux, pour diriger le club qatari d'Al-Mar Khiaja SC: "Je lui souhaite bon courage, il arrive dans un club en grande difficulté avec 0 point en championnat depuis le début de la saison. On aura l'occasion de se voir à Doha et discuter."

● **ZEFIZEF**: Belmadi a tenu à rendre hommage à l'ancien président de la Fédération algérienne de football (FAF) Djahid Zefief, relevant son mérite d'avoir convaincu plusieurs joueurs binationaux d'opter pour l'Algérie: "Zefief a accompagné sur l'arrivée des binationaux, notamment Gouiri, Chaïbi, et Aït-Nouri. On le remercie pour ça et pour d'autres choses qui ont été faites en interne. Je lui souhaite beaucoup de réussite dans sa vie."

● **TIRAGE AU SORT**: Interrogé sur le tirage au sort de la CAN-2023 (reportée à 2024), prévu jeudi à Abidjan, Belmadi n'a pas voulu trop s'étaler: "Je dois faire avec. Je n'ai pas d'adversaires préférés."

● **OFFRE**: Belmadi a révélé avoir rejeté une offre d'un club saoudien, parvenue durant l'intersaison: "Oui, j'ai rejeté une offre d'un club saoudien, mais je ne suis pas obligé de parler de ça, c'est inutile. Je veux atteindre mes objectifs avec l'équipe nationale et travailler dans la tranquillité et la sérénité."

● **SADI**: Le sélectionneur national a refusé de révéler les sujets abordés lors de sa première réunion tenue avec le nouveau président de la FAF Walid Sad i, samedi au siège de l'instance fédérale à Dely Brahim: "Une réunion est une chose tout à fait normale avec un président, je ne veux pas trop commenter, cela relève du domaine du privé. L'essentiel est le travail sur le terrain et d'être dans des conditions idéales."

● **COLLEGE NATIONAL**: Belmadi s'est dit disposé à assister au premier collège technique national, relancé par la FAF, et approuvé lors de première réunion du Bureau fédéral de l'ère Sadi, et dont le déroulement est prévu avant la fin d'octobre courant: "Je ne peux pas refuser si on vient me solliciter. Je suis prêt à venir dans un cadre organisé, pour relater mon expérience en tant que coach et faire une exposition."

LIGUE 1 - MC ORAN

Quatre matchs amicaux au menu pendant la trêve

Le staff technique du MC Oran a programmé quatre matchs amicaux pour meubler la trêve qu'observe actuellement le championnat de Ligue 1 de football et dont la reprise est prévue pour le 21 octobre en cours, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction de ce club.

Les sparring-partners sur lesquels l'entraîneur en chef, Kheireddine Madoui, et ses adjoints ont jeté leur dévolu activent tous dans le groupe Ouest du championnat inter-régions (3e palier), a précisé la même source.

Les "Hamraoua" commencent leur série en question, mercredi, en donnant la réplique au RCB Oued R'hiou, avant d'affronter le lendemain l'USM Bel-Abbes, puis l'IRB El Kerma et le MC Saïda, les 15 et 16 octobre respectivement.

Après quatre journées de cham-

pionnat, le MCO n'a toujours pas goûté la victoire, en se contentant de trois nuls contre une défaite.

Un parcours qui a valu au club, passé depuis septembre dernier sous la bannière de la compagnie "Hyproc", de pointer à la 13e place au classement avec trois points seulement.

Un bilan attribué par l'entraîneur Madoui, dans ses déclarations tenues après le précédent match à domicile contre le NC Magra (0-0), "au retard accusé dans le lancement de la préparation d'intersaison, et la non-qualification des nouvelles recrues".

Madoui, qui est à son deuxième passage à la barre technique de la formation phare de la capitale de l'Ouest, espère redresser la barre dès la reprise de la compétition officielle, qui devrait être marquée

par l'incorporation des nouveaux joueurs engagés pendant le mercato estival. "Je suis persuadé que notre situation va s'améliorer, après l'incorporation des nouveaux joueurs, puisque j'ai reçu des assurances dans ce sens de la part de la direction du club pour lever l'interdiction de recrutement dont fait l'objet le MCO", a-t-il déclaré.

Le président du nouveau conseil d'administration de la société sportive par actions du MCO, Ghomari Boumediene, a annoncé, la semaine précédente, avoir apuré les dettes du club auprès de ses anciens employés, qui avaient saisi la Fédération internationale de football (FIFA), se montrant optimiste quant à la levée d'interdiction de recrutement sur le "Mouloudia", avant la prochaine journée du championnat, rappelle-t-on.

LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR-1RE JOURNÉE)

USS - CRB décalé au 13 octobre (LFP)

Le match de mise à jour de la première journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football entre l'US Souf et le CR Belouizdad, initialement prévu le mercredi 11 octobre a été décalé au vendredi 13 octobre, a indiqué la Ligue de foot-

ball professionnel (LFP).

"Après accord entre les clubs US Souf et le CR Belouizdad, la rencontre de mise à jour de la 1ère journée du championnat professionnel Mobilis, prévue initialement le mercredi 11 octobre 2023, aura lieu le vendredi 13

octobre 2023 à 15h30 au stade du 1er Novembre 1954 d'El Oued", précise la LFP dans un communiqué publié sur son site officiel.

La Ligue de football professionnel (LFP) tient à souligner "l'esprit de coopération des deux

clubs pour le respect de l'exécution du calendrier du championnat".

Pour rappel, la rencontre US Souf-CRB avait été reportée en raison de la participation du CRB au deuxième tour préliminaire de la Ligue des champions de la CAF.

LIGUE 2 AMATEUR (3E JOURNÉE-CENTRE-EST)

O. Magrane - O. Akbou se jouera le samedi 14 octobre (LNFA)

La Ligue nationale de football amateur (LNFA) a décalé la rencontre Olympique Magrane - Olympique Akbou de la 3ème journée du championnat de Ligue 2 groupe Centre-est, au samedi 14 octobre à 15h00.

"Designé initialement le ven-

dredi 13 octobre au stade 1er novembre OPOW d'El Oued, ce match a subi un changement de date en raison du déroulement de la même jour et sur le même stade du match retard de Ligue 1 de la 1ère journée entre US Souf - CR Belouizdad, cette confrontation avait été pro-

grammée au début du mercredi 11 octobre", précise la LNFA. Par ailleurs, les matches CA Batna - O. Magrane et O. Akbou - JS Bordj Menaiel de la 4ème journée ont été décalés au mercredi 13 octobre, selon la même source.

APS

EQUIPE DE FRANCE

Todibo remplace Saliba, forfait

Le défenseur niçois Jean-Clair Todibo a été appelé dimanche par Didier Deschamps pour affronter les Pays-Bas, remplaçant le joueur d'Arsenal William Saliba, blessé à un orteil, a indiqué la Fédération française de football (FFF).

William Saliba, "touché à l'orteil droit" lors du match remporté dimanche 1-0 contre Manchester City, n'est pas en mesure de participer au rassemblement de l'équipe de France, a précisé la FFF dans un communiqué.

"Il va rester à disposition de son club pour traiter cette blessure chronique", selon le communiqué des Bleus, qui font appel à Todibo.

Samedi contre Metz (1-0), le défenseur niçois Todibo a été le joueur le plus en vue: selon le statisticien Opta, il a touché 188 ballons et a tenté 179 passes, un record cette saison.

Les Bleus affrontent vendredi (20h45) à Amsterdam les Pays-Bas pour les qualifications de l'Euro 2024, puis recevront l'Ecosse à Lille en amical mardi 17 octobre.

ITALIE

Dybala absent un mois pour une blessure au ligament du genou

L'attaquant argentin de l'AS Rome, Paulo Dybala, a été blessé à un ligament de son genou gauche lors de la victoire 4-1 de son équipe à Cagliari, a indiqué son club lundi.

Dybala a quitté le terrain en larmes dimanche à la suite d'un choc violent avec Matteo Prati, ce qui a fait craindre que la star de la Roma ne soit absent jusqu'à la nouvelle année.

Le club romain a toutefois expliqué dans un bref communiqué que les examens effectués lundi avaient révélé une entorse du ligament latéral interne du genou gauche, et a ajouté à l'AFP qu'il serait absent "environ quatre semaines".

Dybala devrait manquer le déplacement de la Roma à l'Inter Milan le 29 octobre, mais il devrait être de retour pour le derby de Rome contre la Lazio deux semaines plus tard.

L'AS Rome est actuellement 10e de Serie A avec 11 points, après un début de saison irrégulier qui a donné lieu à des spéculations sur un possible licenciement de l'entraîneur portugais José Mourinho.

ESPAGNE

Séville se sépare de son entraîneur José Luis Mendilibar

Le Séville FC a annoncé dimanche se séparer de son entraîneur José Luis Mendilibar en raison des mauvaises performances du club, actuellement 14e de Liga, depuis le début du championnat.

"Le Séville FC a décidé ce dimanche, après une réunion de son comité de direction, de renvoyer José Luis Mendilibar de son poste d'entraîneur après les résultats enregistrés en ce début de championnat", indique un communiqué.

"Le club veut remercier pour son travail le technicien basque, dont le passage restera marqué dans l'histoire du club par une 7e Ligue Europa", poursuit le Séville FC.

Mendilibar avait mené les Sévillans à la victoire en Ligue Europa il y a quelques mois mais les Andalous avaient fini à la 12e place du championnat seulement la saison dernière.

Leur début de saison cette année est aussi difficile et ils n'occupent que la 14e place après avoir fait match nul à domicile samedi contre le Rayo Vallecano 2-2.

Après huit matches, ils comptent deux victoires, deux nuls et quatre défaites.

Selon les médias espagnols, Marcelino, qui vient de quitter l'Olympique de Marseille, pourrait succéder à Mendilibar.

APS

**ÉLIMINATOIRES DE LA COUPE DU MONDE FÉMININE DES U20 (2^E TOUR/ALLER)
Algérie battue à domicile par le Mali (1-0)**

La sélection algérienne des moins de vingt ans (dames) a perdu (1-0) contre son homologue malienne, en match disputé dimanche soir au stade du 8-Mai 1945 de Sétif, pour le compte du deuxième tour préliminaire "aller" des éliminatoires de la prochaine Coupe du monde de la catégorie, prévue en 2024 en Colombie.



L'unique but de la rencontre a été inscrit par la jeune Traoré, au début de la seconde période.

Le sélectionneur algérien Nadhir Maadi a convoqué 25 joueuses pour ce match, dont 17 évoluant à l'étranger.

Elles étaient en regroupement depuis le 3 octobre courant à Sétif, pour peaufiner leur préparation, y compris en prévision de la manche retour, prévue le ven-

dredi 13 octobre courant, en déplacement chez l'adversaire.

Battues sèchement à Sétif, les camarades d'Ikram Sidi-Moussa (Olympique de Marseille), seront appelées à se ressaisir et à renverser la vapeur pour espérer se qualifier.

Pour rappel, le premier tour de ces éliminatoires de la Coupe du monde 2024 s'était déroulé au début du mois de

septembre dernier. Six équipes, déclinées en fonction de leur participation aux dernières éditions de la Coupe du monde féminine des U20 y avaient pris part.

A la fin, trois équipes s'étaient qualifiées et avaient rejoint au deuxième tour les 29 autres nations, qui elles avaient été exemptées de ce premier tour, dont l'Algérie. Seize équipes se qualifieront pour le 3e

tour, après lequel elles seront réduites à huit, pour le quatrième tour, puis à quatre pour le cinquième tour.

Ces quatre équipes joueront un cinquième tour qualifiant deux formations pour la Coupe du monde des U20. Les matchs se joueront en aller et retour. Les vainqueurs des deux matchs du cinquième tour iront en Colombie, pays hôte du prochain mondial.

**EUROS 2028 ET 2032
Les hôtes dévoilés par l'UEFA**

L'UEFA devrait attribuer mardi l'édition 2028 de l'Euro au Royaume-Uni et à l'Irlande pour succéder à l'Allemagne, et celle de 2032 au duo formé par l'Italie et la Turquie.

Comme à chaque désignation, l'exécutif de l'instance européenne se réunira à huis clos au siège de l'organisation, sur les rives du lac Léman, à Nyon (Suisse), avant une double décision et une brève cérémonie attendues à la mi-journée.

Mais les délégations peuvent arriver sereines, puisqu'elles sont seules en lice, confirmation d'une double tendance autour des grands événements sportifs: la raréfaction des candidatures face aux investissements requis et le regroupement entre pays intéressés après de longues tractations en coulisses, tuant tout suspense final.

La meilleure illustration est l'accord inédit annoncé par la Fédéra-



tion internationale (Fifa) mercredi dernier pour le Mondial-2030 prévoyant les trois premiers matches en Argentine, Uruguay et au Paraguay -initialement candidats aux côtés du Chili.

Italie et Turquie, en choisissant

d'unir leurs forces cet été, semblent également certaines d'être désignées, même si l'UEFA devra pour cela modifier son règlement -qui réservait encore fin 2021 les organisations conjointes de phases finales "aux pays voisins".

MLS

Messi et l'Inter Miami éliminés de la course aux play-off

Malgré le retour de blessure de sa star Lionel Messi, l'Inter Miami a été éliminé de la course aux play-offs de la MLS après une défaite 1-0 samedi à domicile contre le FC Cincinnati.

Le numéro 10 argentin est entré à la 55e minute à 0-0 sans parvenir à empêcher le solide leader de la Conférence Est de l'emporter à la faveur d'un but d'Alvaro Barreal (78e).

En cas de succès, Miami pouvait continuer

de rêver d'une qualification pour les play-offs de la ligue américaine. Mais le club floridien, avant-dernier à l'Est, se trouve désormais trop loin (33 pts) du dernier barragiste de sa conférence, DC United (40 pts), à deux journées de la fin du championnat. L'absence de Messi, pour quatre matches, aura coûté cher à l'Inter, qui n'a plus gagné depuis le 20 septembre contre Toronto (4-0), la pire équipe de



MLS. Le septuple Ballon d'or était revenu blessé de la trêve internationale disputée avec l'Argentine

en septembre et n'avait joué que 37 minutes contre Toronto avant de devoir sortir.

ROMA : NOUVELLES RASSURANTES POUR DYBALA

Le pire a été évité pour Paulo Dybala (29 ans, 7 matchs et 2 buts toutes compétitions cette saison). Alors qu'une grave blessure était redoutée par José Mourinho, l'attaquant de l'AS Rome a finalement été victime d'une entorse du ligament latéral interne du genou gauche contre Cagliari (1-4), dimanche en Serie A. Pas de rupture des ligaments croisés pour l'attaquant argentin, donc, mais une absence de quatre semaines. Il devrait être de retour pour le derby contre la Lazio, prévu le 12 novembre.

MILAN MAIGNAN REPREND LE PRÉSIDENT DU GENOA

Auteur de deux sorties ratées contre le Genoa (0-1), samedi en Serie A, Mike Maignan (28 ans, 8 matchs toutes compétitions cette saison) a été logiquement expulsé. Des interventions "assassines" selon le président du club promu, Alberto Zangrillo, à qui le gardien de l'AC Milan a répondu. "Zangrillo ! Les mots ont un sens. Ce qui s'est passé n'a rien d'intentionnel, c'est peut-être déplorable, mais en aucun cas c'est un assassinat, a lancé le portier lombard sur Instagram. Je te souhaite le meilleur pour l'avenir et j'espère que tu n'auras jamais à connaître ce dont tu m'as accusé." Pour rappel, c'est son compère de l'attaque, Olivier Giroud, qui a terminé la rencontre dans la cage milanaise.

MAN CITY RODRI, L'AVEU DE GUARDIOLA

Battu dans le choc contre Arsenal (0-1) ce dimanche, Manchester City a enregistré sa seconde défaite en Premier League cette saison, la seconde sans Rodri (27 ans, 6 matchs et 2 buts en Premier League cette saison). Après la rencontre face aux Gunners, le manager mancourien Pep Guardiola ne pouvait que reconnaître l'influence du milieu de terrain. "C'est une statistique qu'on ne peut pas nier. On a mis des joueurs pour avoir plus de maîtrise dans les passes mais Arsenal a été agressif dans ces zones", a commenté le coach des Citizens. Expulsé contre Nottingham Forest (2-0) le 23 septembre dernier, l'international espagnol était suspendu.



GRÊMIO DÉPART CONFIRMÉ POUR LUIS SUAREZ

Luis Suarez (36 ans) et le Grêmio, c'est bientôt fini. Un peu moins d'une année après son arrivée, l'attaquant uruguayen, pourtant sous contrat jusqu'en décembre 2024, est sur le point de quitter le club brésilien. "Luis Suarez partira à la fin de cette année et ne continuera pas avec nous. Il nous manquera car c'est un joueur irremplaçable, a indiqué son entraîneur, Renato Gauchó, en conférence de presse. J'ai eu un énorme privilège de pouvoir travailler avec lui. Luis Suarez terminera ainsi son aventure au Brésil avec tous les honneurs. Il est arrivé en janvier de cette année et a montré que son instinct de buteur était toujours intact."

NAPLES GARCIA SUR LA SELLETTE ?

Rudi Garcia peut se faire du souci. En effet, La Repubblica affirme qu'Aurelio De Laurentiis a très mal vécu la nouvelle défaite de Naples contre la Fiorentina (1-3), dimanche en Serie A. Le quotidien italien va même plus loin en expliquant que le président du club partenopei va prendre une décision dans les heures à venir pour continuer ou non avec l'entraîneur français. Les deux hommes ont d'ailleurs eu une confrontation dans la foulée du match pour s'expliquer sur la situation actuelle. Pas vraiment une bonne nouvelle alors que la saison a débuté il y a seulement deux mois...

INTER THURAM N'A AUCUN REGRET

Libre au terme de son contrat avec le Borussia Mönchengladbach, Marcus Thuram (26 ans, 10 matchs et 3 buts toutes compétitions cette saison) a finalement choisi de rejoindre l'Inter malgré une approche concrète de Paris Saint-Germain. Une décision que ne regrette pas l'attaquant français. "C'est un choix qui allait définir ma carrière. Je sais que j'ai fait le bon. Je sais que les gens qui connaissent le foot savent ce que représente l'Inter, a indiqué le buteur tricolore pour L'Equipe. Les recrutements d'Ousmane Dembélé et Randal Kolo Muani n'ont d'ailleurs rien changé à son point de vue. Non, si je veux les voir, je vais en vacances avec eux. Je ne vais pas définir un choix de carrière en fonction de mes amis."

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL DK NEWS Gérant Mourad Cherbal Directeur de publication Smaïl Oulebsir	Directeur de la rédaction Smaïl Oulebsir « 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97 » FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com SITE : http://www.dknews-dz.com PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A. Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.73.76.78 / 021.73.71.28 / 021.74.99.81 - FAX : 021.73.95.59 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz
---	---

ALGÉRIE - PALESTINE

Le Président de la République reçoit un appel téléphonique de son frère le Président de l'Etat de la Palestine

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu une appel téléphonique de son frère le président de l'Etat de Palestine occupée, M. Mahmoud Abbas, a indiqué lundi un communiqué de la Présidence de la République.

M. Abbas a informé le président de la République "des exactions graves commises par les forces de l'occupation contre le peuple palestinien dans la bande de Ghaza et en Cis-jordanie", précise le communiqué. Le Président Tebboune a réitéré au président palestinien "l'entière solidarité de l'Algé-

rie, peuple et gouvernement, avec le peuple palestinien frère", soulignant que "ces développements rappellent à tous que la paix juste et globale en tant qu'option stratégique ne peut se concrétiser que par l'établissement d'un Etat palestinien indépendant souverain avec Al Qods comme capitale conformé-

ment à la légalité internationale et à l'initiative de paix arabe". Pour sa part, le Président Abbas a exprimé au président de la République "ses vifs remerciements et sa considération pour la position de soutien ferme de l'Algérie en faveur de la cause palestinienne juste", conclut le communiqué.

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE DE LA DIPLOMATIE ALGÉRIENNE

M. Attaf : "L'Algérie continuera à promouvoir la sécurité et la stabilité sous la direction du président de la République"

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a affirmé dimanche à Alger, que l'Algérie, sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, continuera à s'acquitter de son rôle en tant que "force stabilisatrice assumant son devoir et sa responsabilité dans l'instauration de la sécurité et la stabilité et la promotion de la culture du dialogue et de la coexistence pacifique aux niveaux régional et international".

Dans une allocution prononcée devant les chefs de missions diplomatiques et les représentants des organisations internationales et régionales accrédités en Algérie, à l'occasion de la célébration de la journée de la diplomatie algérienne, coïncidant avec la date d'adhésion de l'Algérie à l'Organisation des Nations Unies (ONU) en tant que membre à part entière, M. Attaf a mis en avant les "contributions effectives de la diplomatie algérienne dans des moments charnières de l'histoire de l'ONU et dans les efforts visant à atteindre les objectifs communs de la communauté internationale tels que stipulés dans la Charte des Nations Unies".

Parmi ces contributions, le ministre a cité "le soutien aux mouvements de libération et au droit des peuples colonisés à l'autodétermination et à l'indépendance, outre la consécration du droit des pays du tiers-monde au développement économique, au même titre que les autres pays".

M. Attaf a également rappelé, à cette occasion, "les changements qualitatifs et les ajustements judicieux apportés par le président de la République à la politique étrangère de l'Algérie", qui l'ont "ancrée davantage dans les références, principes et valeurs découlant de notre Révolution de libération nationale, et dont est imprégnée la diplomatie de l'Etat algérien indépendant et souverain". Dans ce

sens, il a mis en exergue l'intérêt national pleinement réhabilité par le Président Tebboune "comme boussole de la politique étrangère de notre pays, mais aussi comme levier de notre politique étrangère dans toutes les dimensions et contenus qu'elle implique et dans tous les domaines et espaces où elle est déployée".

Le président de la République a inscrit la croissance et le développement du pays dans un "projet global et intégré" où la politique extérieure doit jouer pleinement son rôle, a ajouté M. Attaf, qui a souligné que cette orientation stratégique "a valu à l'Algérie de conforter son rôle dans les espaces arabe, africain et euro-méditerranéen, d'approfondir ses relations de coopération et de partenariat avec les pays européens et l'Union européenne et de renforcer sa présence sur les continents américain et asiatique, en tant que partenaire attaché à contribuer à la consolidation de la coopération internationale et à promouvoir les objectifs de paix, de sécurité et de développement durable".

Evocant l'apport de la diplomatie algérienne, le ministre a rappelé que "l'Algérie a affirmé l'impérative édification d'un nouvel ordre mondial fondé sur le respect mutuel, l'égalité souveraine et l'interdépendance équitable" et "appelé au nécessaire établissement d'un système économique mondial garantissant le droit de chacun au développement économique et à la prospérité sociale". Il a également souligné que la diplomatie algérienne "a conféré au pays une place centrale dans le domaine de la médiation internationale pour mettre fin aux crises et résoudre les conflits par des moyens pacifiques".

Dans ce contexte, M. Attaf a estimé que l'élection de la République en qualité de membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU était "un aboutissement qualitatif et na-

turel" de ses efforts et démarches et "un large plébiscite international, encourageant l'Algérie à poursuivre son rôle et appuyant les priorités qu'elle s'est fixées pour son prochain mandat au sein de cet organe onusien central".

"S'approprier à assumer cette responsabilité au sein de cette illustre organisation nous impose de prendre pleinement conscience de l'ampleur des défis exceptionnels découlant de la conjoncture actuelle aux niveaux international et régional", a-t-il soutenu.

Le soutien de l'Algérie aux causes justes réaffirmé

Le ministre des Affaires étrangères, par ailleurs, souligné que l'Algérie sera, sur la bases des priorités qu'elle s'est fixées pour son prochain mandat au Conseil de sécurité, "un porte-parole de l'espace arabo-africain auquel elle appartient" et "elle œuvrera avec les autres pays membres à former un bloc homogène, en vue de réaliser l'équilibre, de dépasser les différends et de mettre cette instance onusienne centrale à l'abri des tiraillements et de la polarisation". Elle veillera aussi à "concourir aux efforts visant à insuffler une nouvelle dynamique et à conférer davantage d'efficacité à l'action internationale multilatérale", a-t-il poursuivi. Pour le ministre, "il est inconcevable que la communauté internationale reste muette devant toutes ces tensions, crises et conflits internationaux et régionaux et tous les malheurs et tragédies qui en découlent".

Et d'ajouter que "cette conviction ancrée quant à l'importance d'agir pour atténuer l'ampleur de ces tragédies a été la principale motivation de ces initiatives, engagées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans le but de parvenir à des solutions pacifiques aux crises, notamment au Niger, où l'Algérie œuvre à éviter le recours à

la force, en privilégiant une solution politique à la crise ayant frappé ce pays frère, de manière à parvenir à un consensus interne et régional".

"Cette conviction était également à l'origine des efforts couronnés de succès, sous l'égide du président de la République, pour contribuer à l'unification des rangs palestiniens et des bons offices qu'il a initiés pour établir des négociations directes entre la Russie et l'Ukraine, outre les importantes idées qu'il a avancées en sa qualité de leader des efforts continents de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent", a fait valoir le ministre des Affaires étrangères.

Il a rappelé les efforts consentis par l'Algérie pour contribuer à faire prévaloir la logique du dialogue et de l'entente entre les frères au Mali, qu'il a exhortés à reprendre la mise en œuvre de l'accord de paix et de réconciliation issu du processus d'Alger, de même qu'il a exhorté les Libyens à s'entendre sur l'organisation d'élections parlementaires et présidentielles qui mettraient fin à la crise d'une manière définitive et durable, au service de la sécurité, de la stabilité et du développement de leur pays.

Il a également affirmé que l'Algérie ne renoncera pas à son soutien aux causes justes, notamment au droit du peuple palestinien à établir son Etat indépendant avec El Qods pour capitale, considérant que "les moments tragiques que traverse actuellement la région ne sont que le résultat de la dénegation de ce droit légitime, inaliénable et imprescriptible".

S'agissant du peuple sahraoui, qui est lui aussi privé de ses droits, M. Attaf a réaffirmé "son droit à l'autodétermination et à la fin de l'occupation de ses terres pour clore le douloureux chapitre de la dernière colonie en Afrique, conformément aux résolutions de légalité internationale dans le cadre de l'ONU et de l'UA".

Les positions immuables de l'Algérie de soutien aux causes justes mises en avant

Le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger a célébré, dimanche à Alger, la Journée nationale de la Diplomatie algérienne, qui coïncide avec la date de l'adhésion de l'Algérie à l'Organisation des Nations unies (ONU), le 8 octobre 1962, sous le thème: "Positions immuables de soutien aux causes justes".

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, a supervisé les festivités de cette cérémonie en présence du président de l'Association internationale des amis de la Révolution algérienne, le moudjahid Noureddine Djoudi, en sus de représentants du corps diplomatique et des organisations internationales et régionales accréditées en Algérie, d'employés et de cadres du ministère, de membres du parlement, d'historiens et de chercheurs.

Dans son allocution à cette occasion, M. Attaf a affirmé que la célébration de la Journée nationale de la Diplomatie algérienne, "coïncide avec une date mémorable pour tout Algérien,

celle de l'adhésion de l'Algérie à l'ONU en tant qu'Etat membre à part entière, et en tant qu'Etat souverain, qui a recouvré son indépendance et sa souveraineté, suite à d'immenses sacrifices gravés en lettres d'or sur le registre de l'Histoire de l'humanité".

Il a indiqué, dans ce sens, que cette étape historique, qui a imposé le retour de l'Algérie sur la scène internationale "au terme d'une ténébreuse nuit coloniale, avait marqué aussi le début l'engagement que notre pays a contracté lors de son adhésion à cette organisation internationale. Cet engagement consiste à contribuer activement à la promotion des valeurs, des principes et des objectifs pour lesquels l'ONU a été créée, pour instaurer la sécurité, la stabilité et réaliser le développement et le bien-être pour tous, sans exclusion ni discrimination aucune". "La diplomatie algérienne est reconnue pour les contributions réelles qu'elle a apportées dans des conditions cruciales et à des étapes décisives de l'histoire de notre organisation onusienne, ainsi que dans le parcours de réalisation des

objectifs communs de la Communauté internationale tels que stipulés dans la Charte des Nations Unies. Ces contributions ont soutenu le mouvement de libération et le droit des peuples colonisés à l'autodétermination pour le recouvrement de leur indépendance", a-t-il souligné. Affirmant que ces contributions avaient également soutenu le droit des pays du tiers monde à réaliser le développement économique, tout comme les autres pays du monde, le ministre a indiqué qu'elles avaient, en outre, révélé les lacunes de l'ordre international et mis en avant le besoin d'un nouvel ordre mondial basé sur le respect mutuel, l'égalité souveraine et l'interdépendance équitable.

"Ces contributions, poursuit-il, ont également appelé à la création d'un ordre économique mondial garantissant le droit de tous à un développement économique et à un progrès social, tout en plaçant l'Algérie dans une position particulière en tant que médiateur international pour mettre fin aux crises et résoudre les conflits et les différends par les voies pacifiques".

ALGÉRIE - NIGER

L'Algérie décide de surseoir à l'engagement des discussions préparatoires de sa médiation jusqu'à l'obtention des clarifications nécessaires

L'Algérie a décidé de surseoir à l'engagement des discussions préparatoires envisagées dans la crise au Niger, "jusqu'à l'obtention des clarifications nécessaires" au sujet de la mise en œuvre de sa médiation, indique lundi un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

"Le mercredi 27 septembre 2023, les autorités nigériennes ont informé, par lettre officielle, le Gouvernement algérien de leur

acceptation de la médiation algérienne dans la crise politique, institutionnelle et constitutionnelle à laquelle le Niger est confronté", rappelle le communiqué. "Dès réception de cette lettre, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a instruit le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, de se rendre à Niamey dans les délais les plus rapprochés possibles, à l'effet d'entamer avec les autorités nigériennes des discussions préparatoires à la

médiation algérienne", a-t-on ajouté. Depuis cette date, souligne le texte, M. Attaf, directement avec son interlocuteur nigérien, de même que l'ambassadeur d'Algérie à Niamey avec le ministère nigérien des Affaires étrangères, "se sont engagés dans des échanges portant sur le programme et le contenu de cette visite". Mais "ces échanges n'ont pas été concluants sur ces deux sujets".

De même, des déclarations officielles et publiques d'autorités nigériennes ont suscité des

interrogations légitimes quant à leur disposition réelle à donner suite à leur acceptation de la médiation algérienne", lit-on dans le communiqué.

En conséquence, le Gouvernement algérien "a décidé de surseoir à l'engagement des discussions préparatoires envisagées jusqu'à l'obtention des clarifications qu'il estime nécessaires au sujet de la mise en œuvre de la médiation algérienne", conclut le texte.